



Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003*

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 19

Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes

(Programme 17 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	8
B. Direction exécutive et administration	11
C. Programme de travail	14
Sous-programme 1. Insertion dans l'économie mondiale, intégration et coopération régionales	14
Sous-programme 2. Développement de la production, de la technologie et des entreprises	18
Sous-programme 3. Politiques macroéconomiques et croissance	21
Sous-programme 4. Développement social et équité sociale	24
Sous-programme 5. Intégration d'une perspective sexospécifique au développement régional	28
Sous-programme 6. Population et développement	31

* On trouvera dans le présent fascicule le chapitre 19 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session (A/56/6/Rev.1)*.

Sous-programme 7. Planification de l'administration publique.	35
Sous-programme 8. Environnement et établissements humains	38
Sous-programme 9. Ressources naturelles et infrastructures.	42
Sous-programme 10. Statistiques et projections économiques	47
Sous-programme 11. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	50
Sous-programme 12. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	54
D. Appui au programme.	60
Annexe	
Montant indicatif des ressources nécessaires	66

Chapitre 19

Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes

(Programme 17 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Vue d'ensemble

- 19.1 Le programme de travail correspondant à ce chapitre s'inscrit dans le cadre du programme 17 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (A/55/6/Rev.1), et il sera exécuté par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- 19.2 La mission de la CEPALC a été définie par le Conseil économique et social dans sa résolution 106 (VI) et dans les modifications apportées depuis à cette résolution. La Commission a un rôle bien défini à jouer dans le système des Nations Unies, ainsi que parmi les autres organisations intergouvernementales qui s'occupent de l'Amérique latine et des Caraïbes.
- 19.3 L'objectif général de ce programme est de promouvoir le développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes en collaborant avec les États membres à une analyse complète du processus de développement et en assurant les services opérationnels voulus.
- 19.4 Le budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 tient compte du rôle que les Gouvernements des pays membres attendent de voir jouer à la CEPALC. Il vise à renforcer l'identité de la Commission en tant qu'institution : c'est la seule de la région qui adopte une démarche systématique pour étudier sous une perspective régionale les problèmes de développement auxquels doivent faire face les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.
- 19.5 Il convient de souligner que le présent projet tient compte des principes et des valeurs de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale) et des appels à l'action lancés par les dirigeants mondiaux, auxquels le programme de travail de la CEPALC peut apporter de réelles contributions. Quelques unes des actions prévues concernent la lutte à mener pour réduire de moitié les taux de pauvreté extrême et pour faire en sorte que chacun ait accès à de l'eau salubre et à une éducation de base; la lutte contre les injustices sociales et les inégalités, et l'autonomisation des femmes; la gestion des ressources naturelles et des espèces animales conformément aux règles du développement durable; la promotion de la coopération internationale en vue du règlement des problèmes internationaux à caractère économique, social, culturel ou humanitaire, y compris le problème de la drogue; la promotion de la bonne gouvernance aux niveaux national et international et de la transparence des systèmes financier, monétaire et commercial; l'action menée pour apporter une réponse aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement; la propagation des bienfaits apportés par les nouvelles technologies, en particulier celles de l'information et de la communication, afin que tous en profitent.
- 19.6 Pour être plus précis, le budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 a été établi en se fondant sur quatre éléments fondamentaux : premièrement, les orientations stratégiques des travaux de la Commission telles qu'elles sont définies dans le plan à moyen terme pour la période 2002-2005; deuxièmement, les enseignements tirés de l'évaluation, effectuée à la fin des années 90, des réformes structurelles actuellement en place, de leurs résultats et des priorités à en tirer pour le développement régional; troisièmement, les tendances mondiales sur la scène internationale, leur incidence sur la région et les ajustements auxquels devront procéder les pays d'Amérique latine et des Caraïbes; quatrièmement, l'importance croissante accordée aux questions pluridisciplinaires dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques de l'État qui ont une incidence sur les secteurs économique, social, politique et culturel dans la région.

- 19.7 La région d'Amérique latine et des Caraïbes a été, pendant la décennie passée, à la pointe de la révision du modèle de développement. Elle a connu l'adoption de nouvelles modalités opérationnelles sur le plan économique, qui se sont toutes traduites par une transformation à long terme, encore en cours, de la structure productive, de la base technologique et du cadre réglementaire des pays qui la composent.
- 19.8 Les réformes correspondantes ont eu à la fois des avantages et des inconvénients, et leur résultat n'a pas toujours été satisfaisant en ce qui concerne les taux de croissance escomptés, l'amélioration de la productivité et une répartition équitable des bienfaits de la modernisation parmi les membres de la société. Il faut donc absolument que la région mette en oeuvre des politiques de développement et de réforme qui ne visent pas seulement à achever la modernisation de l'outil de production, mais aussi à corriger les erreurs et à mettre davantage l'accent sur les impératifs sociaux et surtout sur la justice sociale.
- 19.9 Les tendances d'évolution mondiales et leurs conséquences pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes tiennent aussi une place importante dans le programme de travail des organismes relevant de la CEPALC. L'accélération de la mondialisation économique met la région au défi de tisser des liens plus étroits avec les autres éléments de l'économie mondiale sur les plans du commerce, des finances et des technologies, de tirer profit des options qui apparaissent dans un environnement international en mutation rapide et d'adapter ses pratiques à la situation créée par le nouveau régionalisme ouvert et par les progrès accomplis à divers niveaux en matière d'intégration.
- 19.10 Un des problèmes les plus importants auxquels les gouvernements et les sociétés doivent s'attaquer au XXI^e siècle est de trouver des moyens de concilier croissance économique et justice sociale et de devenir plus compétitifs sans affaiblir la cohésion du tissu social. Au temps de la mondialisation et de l'économie du savoir, le travail à accomplir pour vaincre la pauvreté et parvenir à la justice sociale devient plus compliqué, et il est indispensable d'adopter une démarche pluridisciplinaire et intégrée en matière de politique sociale et en ce qui concerne les projets et programmes y relatifs, afin réordonner les priorités en y faisant une place à des éléments aussi capitaux que la gouvernance et l'accumulation de capital social.
- 19.11 Vu l'évolution des objectifs économiques et sociaux dans la région au cours des 10 dernières années, une grande importance sera accordée aux éléments ci-après dans le budget-programme : la réforme des institutions financières internationales et du cadre réglementaire imposé aux intervenants dans la sphère financière, en vue de stabiliser les marchés financiers mondiaux et de contrecarrer les retournements cycliques; les suites à donner à l'évolution rapide des interactions entre la région et les autres groupes régionaux, particulièrement l'Union européenne après son unification monétaire, qui devrait avoir un effet énorme sur le commerce et les finances internationaux et, d'une manière générale, sur les liens entre la région d'Amérique latine et des Caraïbes et l'économie mondiale; l'évolution du processus de négociation, qui doit aboutir à l'intégration de l'hémisphère lorsque aura été créée, à l'horizon 2005, la Zone de libre échange des Amériques; la promotion de la prise en compte des problèmes de parité entre les sexes dans les grands domaines de l'action économique, sociale, politique et culturelle dans la région; et enfin la fourniture de services conformément à l'évaluation des conséquences socioéconomiques des catastrophes naturelles dans les pays de la région touchés par celles-ci.
- 19.12 Le projet de budget-programme correspond à un programme de travail mûrement réfléchi et dûment discuté avec les Gouvernements des pays membres à la vingt-huitième session de la Commission, tenue à Mexico en avril 2000, puis à nouveau examiné par le Groupe de travail spécial créé par la résolution 553 (XXVI), qui en a fixé les priorités à sa sixième session, tenue à Santiago en août 2000. L'accent y est mis sur les activités pour lesquelles la CEPALC est particulièrement bien placée pour apporter quelque chose aux pays qui en sont membres. Le programme est en outre

conçu de façon à tirer le meilleur parti des ressources qui seront allouées pour exécuter des produits utiles. Enfin, il est conforme à l'orientation générale donnée par l'ONU à ses activités dans les domaines économique et social.

- 19.13 En dernier lieu, le présent budget-programme s'inscrit dans une stratégie institutionnelle à plus long terme, qui a également fait l'objet de consultations entre le secrétariat et les Gouvernements des pays membres de la Commission – c'est-à-dire qu'il est en accord avec le programme 17 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (voir A/55/6/Rev.1). Un des éléments qui le caractérisent est la place faite à la prise en compte systématique du souci de l'égalité des sexes dans tous les sous-programmes de la CEPALC et dans les activités de coopération technique correspondantes, l'objectif étant que la Commission soit en mesure d'agir dans le sens de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes dans tous les aspects du développement régional, conformément aux prescriptions qui découlent du Programme d'action de Beijing et à celles du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale. D'autres composantes prioritaires de ce programme sont la prise en compte des questions de la viabilité du point de vue écologique, du développement des institutions et de l'amélioration du cadre réglementaire mis en place par l'État.
- 19.14 Sur les plans de l'organisation et de la gestion, la restructuration restera, pendant l'exercice biennal, un processus extrêmement dynamique. On s'efforcera de tendre vers une structure organisationnelle encore plus légère et de renforcer les responsabilités et obligations des unités administratives tout comme celles des fonctionnaires. Un des faits marquants de cette évolution, qui transparaît dans le présent budget, est l'aboutissement de la réorganisation de l'ancien sous-programme relatif à la durabilité des ressources écologiques et terrestres, qui a été scindé en deux sous-programmes plus spécialisés dotés de crédits bien précis, l'un consacré à l'environnement et aux établissements humains et l'autre aux ressources naturelles et aux infrastructures. Dans ce dernier, on a élargi la perspective traditionnelle des activités menées dans le domaine des transports, en l'étendant aux services d'infrastructure de base et en mettant fortement l'accent sur la poursuite de l'élaboration de cadres réglementaires étatiques dans la région.
- 19.15 D'autre part, les activités de la CEPALC dans d'autres domaines ont été allégées et regroupées afin de prendre en compte les nouveautés technologiques, par exemple l'apparition et le fort développement de l'Internet, et de tenir compte des effets profonds de ces changements sur la gestion de l'information. C'est particulièrement le cas dans le domaine des technologies de l'information, les activités qui s'y rapportent revêtant une importance croissante pour la CEPALC. On peut en citer comme exemples le renforcement des activités relatives au site Web officiel tenu par la Division opérationnelle et de la planification des programmes, ainsi que la transformation de l'ancien Centre de calcul en Section de l'information électronique, directement rattachée au Secrétaire exécutif adjoint de la Commission. Par ailleurs, la responsabilité des problèmes concernant la gestion de la documentation économique et sociale, qui jusque-là appartenait exclusivement au Centre latino-américain de documentation économique et sociale, a été décentralisée et confiée aux divisions opérationnelles. Les ressources correspondantes ont été redistribuées en conséquence.
- 19.16 Le montant total des ressources prévues à ce chapitre du budget s'élève à 76 206 500 dollars, y compris une augmentation de 622 400 dollars ou 0,8 %. Cette augmentation, dont on trouvera le détail dans le tableau 9.2, tient essentiellement aux éléments suivants :
- a) L'augmentation de 78 200 dollars, soit 7,2 %, au titre des organes directeurs, permettra de financer les services à assurer pour deux nouveaux organes, la Conférence statistique des Amériques et son Comité directeur;
 - b) L'augmentation de 413 200 dollars au titre de la direction exécutive et de l'administration s'explique par : i) le redéploiement sous cette rubrique de 1 poste P-4 dont le titulaire aidera à exécuter les tâches et les responsabilités confiées au Bureau du Secrétaire de la Commission,

de 1 poste d'agent local destiné à renforcer les activités de recherche dudit Bureau, de 3 postes d'agent local destinés à renforcer le fonctionnement du site Web officiel de la CEPALC au sein de la Division opérationnelle et de la planification des programmes et de 1 poste d'agent local destiné à renforcer le Groupe des services d'information; le redéploiement de 1 poste P-5 au sous-programme 3 (435 900 dollars); ii) une réduction de 22 700 dollars due à la diminution des ressources nécessaires aux fins des voyages des fonctionnaires;

- c) L'augmentation nette de 14 500 dollars au titre du programme de travail se décompose en une diminution de 59 900 dollars au titre des postes et une augmentation de 74 400 dollars au titre des autres dépenses. Plusieurs postes sont redistribués entre les sous-programmes du fait de la réorganisation de la Commission à la suite de la dissolution progressive du Centre latino-américain de documentation économique et sociale et de la redéfinition de ses fonctions;
- d) L'appui au programme affiche une augmentation de 116 500 dollars, soit 0,3 %, due à des augmentations nettes de 88 200 dollars au titre des postes et de 204 700 dollars au titre des autres dépenses.

19.17 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, on prévoit que le programme recevra des ressources extrabudgétaires d'un montant de 16 896 500 dollars, soit 18,1 % de son budget total, pour compléter les ressources prévues au budget ordinaire et financer des postes, des services de consultants, des réunions de groupes d'experts, diverses publications, des services consultatifs et des stages de formation de groupe à l'exécution des activités opérationnelles. La situation à l'extérieur pour ce qui concerne la mobilisation de ressources extrabudgétaires évolue beaucoup, certaines modifications confirmant les tendances générales observées ces dernières années tandis que d'autres sont moins homogènes. Au total, les contributions apportées par les principales sources de financement à l'intérieur du système des Nations Unies ont continué de confirmer les tendances d'évolution relevées pendant les exercices biennaux précédents. La composition des ressources reçues a évolué, le cas du PNUD étant particulièrement représentatif des changements observés. L'appui accordé par le PNUD aux projets régionaux de la CEPALC est négligeable, tandis que les services consultatifs à caractère technique de la Commission sont mis à contribution de plus en plus souvent par le PNUD, au niveau des pays. Des sources n'appartenant pas au système des Nations Unies, par exemple l'Inter-American Development Bank, ont renforcé leur position en tant qu'organismes les plus actifs pour ce qui est de l'appui fourni aux projets de la CEPALC. L'appui de l'Union européenne, principalement dans le secteur énergétique, a également été maintenu. D'autre part, la Commission a eu la possibilité de mobiliser des ressources en s'adressant à des organismes multilatéraux de la région tels que le Fonds latino-américain de réserve et la Société andine de développement. En ce qui concerne les sources bilatérales, certains donateurs ont maintenu leurs apports à un niveau élevé alors que d'autres peuvent être considérés comme d'importants donateurs bilatéraux. Un changement important observé au cours du dernier exercice biennal a été l'augmentation régulière des contributions d'organismes régionaux à des projets particuliers qui ont des retombées sur l'économie de leur pays. Une aide a aussi pu être mobilisée de la part d'entités et de fondations privées. Enfin, la montée des sommes reçues de certains pays en développement membres de la CEPALC pour des projets de coopération technique paraît constituer un changement prometteur.

19.18 La répartition en pourcentage des ressources de la CEPALC pour l'exercice biennal 2002-2003 est donnée dans le tableau 19.1.

Tableau 19.1

Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage

<i>Rubrique</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	1,5	–
B. Direction exécutive et administration	5,9	1,0
C. Programme de travail		
Sous-programme 1. Insertion dans l'économie mondiale, intégration et coopération régionales	4,3	0,7
Sous-programme 2. Développement de la production, de la technologie et des entreprises	4,8	8,8
Sous-programme 3. Politiques macroéconomiques et croissance	6,4	36,7
Sous-programme 4. Développement social et équité sociale	2,3	2,7
Sous-programme 5. Intégration d'une perspective sexospécifique au développement régional	1,0	0,3
Sous-programme 6. Population et développement	2,4	10,1
Sous-programme 7. Planification de l'administration publique	2,3	15,8
Sous-programme 8. Environnement et établissements humains	2,2	9,7
Sous-programme 9. Ressources naturelles et infrastructure	3,8	0,7
Sous-programme 10. Statistiques et projections économiques	4,9	1,7
Sous-programme 11. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	7,5	4,7
Sous-programme 12. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	4,5	1,2
Total partiel C	46,4	93,1
D. Appui au programme	46,2	5,9
Total	100,0	100,0

Tableau 19.2

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

<i>Rubrique</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Organes directeurs	638,2	1 080,3	78,2	7,2	1 158,5	53,6	1 212,1
B. Direction exécutive et administration	5 212,1	4 082,0	413,2	10,1	4 495,2	202,3	4 697,5
C. Programme de travail	37 832,6	35 328,4	14,5	–	35 342,9	2 451,3	37 794,2
D. Appui au programme	34 780,1	35 093,4	116,5	0,3	35 209,9	2 202,1	37 412,0
Total (1)	78 463,0	75 584,1	622,4	0,8	76 206,5	4 909,3	81 115,8

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Dépenses estimatives</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
Total (2)	17 546,5	21 898,3	16 896,5
Total [(1) + (2)]	96 009,5	97 482,4	98 012,3

Tableau 19.3

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	–	–	–	–	–	–	–	–
D-1/2	14	14	–	–	1	1	15	15
P-1 à P-5	166	176	1	–	19	17	186	193
Total partiel	181	191	1	–	20	18	202	209
Agents des services généraux	310	302	1	–	18	16	329	318
Total	491	493	2	–	38	34	531	527

A. Organes directeurs

Tableau 19.4

Prévisions de dépenses, par organe directeur

Organe directeur	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
1. CEPALC	263 800	263 800	–	–
2. Comité plénier	50 300	50 300	–	–
3. Présidents de la Conférence régionale sur les femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes	253 900	253 900	–	–
4. Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau	164 600	164 600	–	–
5. Comité de développement et de coopération des Caraïbes	175 700	175 700	–	–
6. Comité de coopération économique de l'Amérique centrale	119 000	119 000	–	–
7. Présidents du Conseil régional de la planification de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	53 000	53 000	–	–
8. Comité directeur de la Conférence statistique des Amériques	–	33 900	–	–
9. Conférence statistique des Amériques	–	44 300	–	–
Total	1 080 300	1 158 500	–	–

19.19 Le montant estimatif des dépenses au titre des organes directeurs, soit 1 158 500 dollars, comprend une augmentation de 78 200 dollars aux fins des services à assurer à l'intention de deux nouveaux organes : la Conférence statistique des Amériques et son Comité directeur. L'augmentation doit

permettre de financer les dépenses de personnel et les voyages des fonctionnaires se rendant à des réunions.

CEPALC

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 263 800 dollars

- 19.20 La Commission, qui compte 41 membres et sept membres associés, se réunit tous les deux ans afin de fixer les grandes orientations de l'action de son secrétariat. Sa réunion biennale, prévue en avril 2002 à Santiago, devrait durer six jours. En application de la résolution 553 (XXVI) de la Commission, un groupe de travail spécial composé de représentants des États membres se réunit périodiquement pour conseiller la Commission en ce qui concerne la définition des priorités parmi les produits de son programme de travail approuvé.

Comité plénier

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 50 300 dollars

- 19.21 Le Comité plénier se réunira trois jours à New York en 2003 afin d'examiner les questions qui intéressent la Commission. Il se réunit les années où la Commission ne se réunit pas.

Présidents de la Conférence régionale sur les femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 253 900 dollars

- 19.22 Les présidents fixent les grandes orientations des travaux du secrétariat pour les questions touchant à l'intégration des femmes dans le développement de la région, conformément au Plan régional pour l'intégration des femmes dans le développement économique et social de l'Amérique latine. Ils se réuniront quatre fois au cours du prochain exercice biennal, et il est proposé que ses trente-quatrième et trente-cinquième réunions, en 2002, se tiennent respectivement à Santiago et à Port of Spain, et que la trente-sixième et la trente-septième, en 2003, se tiennent respectivement à Mexico et à Quito.

Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 164 600 dollars

- 19.23 Le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau est un organe subsidiaire de la Commission qui permet des échanges de vues portant sur l'analyse de différents aspects de la mise en oeuvre et de l'évaluation des stratégies de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il est proposé que ses réunions de l'exercice biennal se tiennent à New York en 2002 et au Guatemala en 2003.

Comité de développement et de coopération des Caraïbes

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 175 700 dollars

- 19.24 Le Comité de développement et de coopération des Caraïbes coordonne toutes les activités touchant au développement et à la coopération sous-régionales. Il remplit également les fonctions d'organe consultatif auprès du Secrétaire exécutif de la CEPALC pour les questions relatives aux Caraïbes. Il se réunira une fois par an au cours de l'exercice biennal 2002-2003, les lieux de réunion proposés étant la République dominicaine et la Jamaïque.

Comité de coopération économique de l'Amérique centrale

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 119 000 dollars

- 19.25 Le Comité de coopération économique de l'Amérique centrale assure la coordination et la direction d'ensemble des activités du secrétariat visant à promouvoir l'intégration des économies nationales en Amérique centrale. C'est également un organe consultatif auprès du Secrétaire exécutif de la CEPALC pour les questions concernant l'Amérique centrale, ainsi qu'un organe subsidiaire de la Commission. Au cours de l'exercice biennal, il a été proposé qu'il se réunisse une fois à Mexico, en 2002, et une fois au Panama, en 2003.

Présidents du Conseil régional de la planification de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 53 000 dollars

- 19.26 Les présidents du Conseil régional de la planification devraient se réunir à Brasilia en 2002. Leur réunion est l'occasion d'échanges de vues intergouvernementaux entre ministres de la planification, en vue de l'élaboration du programme de travail de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et c'est également l'occasion pour le secrétariat de la CEPALC de débattre des stratégies de développement.

Comité directeur de la Conférence statistique des Amériques

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 33 900 dollars

- 19.27 Le Comité directeur de la Conférence statistique des Amériques a été créé par la Commission à sa vingt-huitième session, en même temps que la Conférence statistique des Amériques [résolution 580 (XXVIII)]. Il se réunit tous les ans pour apporter un appui à cette dernière. Les principales tâches du Comité directeur sont d'établir un programme biennal de coopération régionale et internationale dans le domaine de la statistique, qui est présenté lors de la conférence; d'assurer le suivi de la mise en oeuvre des accords et des activités fixées par la Conférence; de décider de la documentation de fond qu'il convient de présenter à cette dernière.
- 19.28 La prochaine réunion du Comité directeur se tiendra à Santiago en 2002, et aux fins de l'évaluation des dépenses on a supposé que sa réunion de 2003 se tiendrait également à Santiago.

Conférence statistique des Amériques

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 44 300 dollars

- 19.29 La Conférence statistique des Amériques a été créée en tant qu'organe subsidiaire de la CEPALC à la vingt-huitième session de la Commission [résolution 580 (XXVIII)].
- 19.30 La Conférence se réunit tous les deux ans, avec pour objectif de promouvoir le développement et l'amélioration des statistiques nationales et de leur comparabilité à l'échelon international, de renforcer la coopération entre les bureaux de statistique nationaux et les organismes internationaux et régionaux, et d'établir un programme biennal de coopération internationale et régionale en vue de répondre aux besoins des pays de la région en matière de statistiques.
- 19.31 La prochaine réunion de la Conférence se tiendra à Brasilia en 2003.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 495 200 dollars

- 19.32 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction, la supervision et l'administration générales du secrétariat de la CEPALC, dans le cadre de l'exécution des activités qui lui sont prescrites et du programme de travail approuvé. Il demeure chargé de l'établissement du rapport biennal interdivisions sur les principales questions qui sont examinées à la session de la Commission ainsi que de la publication de la *CEPAL Review*.
- 19.33 De plus, le Bureau fournira les orientations générales et fixera les critères voulus pour coordonner les services rendus par les organismes relevant de la CEPALC aux pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes touchés par des catastrophes naturelles, en tenant compte de l'évaluation des conséquences socioéconomiques de ces catastrophes.
- 19.34 La Division opérationnelle et de planification des programmes continuera, pour le compte du Secrétaire exécutif, à fournir des conseils et une assistance aux fins de la formulation du projet de plan à moyen terme de la CEPALC et de ses révisions ainsi que de l'établissement du projet de programme de travail biennal et du rapport de la Commission sur ses travaux, du projet de budget-programme pour l'exercice biennal à venir et des rapports sur l'exécution du présent budget-programme.
- 19.35 Par ailleurs, elle suivra l'exécution du programme de travail et établira le rapport biennal sur la question. Elle organisera et orchestrera la série d'auto-évaluations des programmes de la Commission et en rendra compte et elle participera aux évaluations approfondies des programmes des organismes des Nations Unies. Elle continuera en outre à assurer le service des réunions du Groupe spécial de travail créé par la résolution 553 (XXVI) de la Commission et à en établir la documentation afin de fixer les priorités du programme de travail et de fournir des orientations générales à la Commission en ce qui concerne les questions d'ordre institutionnel et les questions de politique générale. Elle continuera également à coordonner, développer, mettre à jour et maintenir le site officiel de la Commission et ses sites subsidiaires sur le Web; à coordonner, orienter et superviser le programme de coopération technique, qui est financé par des fonds extrabudgétaires, et les activités de collecte de fonds qui y sont liées ainsi que les travaux menés par la CEPALC à la bibliothèque de Santiago, qui seront financés au titre de l'appui au programme.
- 19.36 Le Bureau du Secrétaire exécutif englobe le Groupe des services de l'information, qui mène ses activités à Santiago, en étroite coordination avec le Département de l'information du Siège. Ses principales activités de diffusion d'informations sur la CEPALC et l'ONU dans toute la région consistent à organiser des conférences de presse et à publier des communiqués de presse, à produire et à diffuser des plaquettes et des pochettes d'information sur la Commission et l'ONU, à publier des éditoriaux dans les organes de presse de la région, à produire un bulletin d'information bimestriel et à se maintenir en contact avec les journalistes et le public.
- 19.37 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, les produits ci-après seront fournis :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Fourniture de services de secrétariat et appui fonctionnel à la Commission et à ses organes subsidiaires réunis en session;
 - ii) Établissement du rapport sur les principales questions que la Commission examinera à sa vingt-neuvième session en 2003;
 - b) Produits de fond (budget ordinaire)
 - i) Publications périodiques. *CEPAL Review* (3 numéros en 2002 et 3 numéros en 2003);

- ii) Produits électroniques et produits audio et vidéo, dont des vidéocassettes, des émissions radiophoniques, des bandes d'information magnétiques, des documentaires et des films long métrage :
 - a. Transmission de dépêches au Siège (aux fins de leur utilisation dans des émissions radiophoniques de l'ONU) ainsi qu'aux stations de radio de toute la région (50 fois par an environ);
 - b. Transmission de vidéocassettes d'entretiens et d'autres supports d'information au Département de l'information du Secrétariat de l'ONU et/ou distribution de ces vidéocassettes et supports d'information aux médias de toute la région (3 fois par an en moyenne);
- iii) Expositions, visites guidées, autres matériaux visuels :
 - a. Couverture photographique des réunions et activités de la CEPALC (35 par an en moyenne);
 - b. Réunions d'information et activités liées aux manifestations et célébrations organisées par l'ONU et la Commission (une vingtaine par an en moyenne);
 - c. Expositions et autres supports d'information visuels sur les activités de l'ONU (35 par an en moyenne);
 - d. Visites organisées des locaux de la Commission à Santiago (6 par an en moyenne);
- iv) Plaquettes, brochures, fiches d'information, cartes murales et pochettes d'information :
 - a. Bulletin d'information mensuel intitulé « Notas de la CEPAL/ECLAC Notes » (6 numéros en espagnol et 6 numéros en anglais par an);
 - b. Réponses apportées aux demandes d'information du public, oralement et par écrit (8 000 par an en moyenne);
 - c. Activités de liaison (conférences de presse, entretiens, etc.) avec des organes de presse nationaux et internationaux ainsi qu'avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des établissements d'enseignement, des bibliothèques et autres prestataires locaux de services d'information (2 000 par an en moyenne);
- v) Communiqués et conférences de presse :
 - a. Communiqués de presse en espagnol et en anglais concernant les réunions et activités de la Commission (une centaine par an en moyenne);
 - b. Communiqués de presse en espagnol, établis sur la base des dépêches envoyées par le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU, les Offices des Nations Unies et les institutions spécialisées (une cinquantaine par an en moyenne);
 - c. Conférences de presse du Secrétaire exécutif et d'autres hauts responsables de la Commission et du système des Nations Unies (25 par an en moyenne);
 - d. Présentations des publications de la Commission aux médias (23 par an en moyenne);
 - e. Communiqués de presse diffusés via le Web et le courrier électronique (périodique).

Tableau 19.5

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	3 466,3	3 902,2	24	29
Autres rubriques	615,7	593,0	–	–
Total	4 082,0	4 495,2	24	29
Fonds extrabudgétaires	188,5	170,0	1	1

- 19.38 Le montant demandé au titre des postes (3 902 200 dollars) est en augmentation de 435 900 dollars du fait d'un certain nombre de transferts : a) transferts de 1 poste P-4 précédemment attribué au sous-programme 9, qui doit permettre d'aider le Bureau du Secrétaire de la Commission à s'acquitter de ses tâches; de 2 postes d'agent local en provenance de l'appui au programme, l'un pour renforcer les activités de recherche, l'autre pour enrichir le site Web officiel de la Commission; et de 3 postes d'agent local transférés du sous-programme 3 consécutivement à la fermeture progressive du Centre latino-américain de documentation économique et sociale, 2 de ces postes pour renforcer le fonctionnement du site officiel de la Commission sur le Web et le troisième pour étoffer les effectifs du Groupe des services de l'information; et b) transfert au sous-programme 3 d'un poste P-5, qui compense en partie les transferts susmentionnés. La diminution de 22 700 dollars à la rubrique Autres rubriques est liée à la diminution des dépenses prévues à la rubrique Voyages.

C. Programme de travail

Tableau 19.6

Ressources nécessaires par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
1. Insertion dans l'économie mondiale, intégration et coopération régionales	3 423,9	3 257,2	22	22
2. Développement de la production, de la technologie et des entreprises	3 575,7	3 644,0	22	22
3. Politiques macroéconomiques et croissance	5 342,2	4 886,6	37	31
4. Développement social et équité sociale	1 852,1	1 783,8	11	11
5. Intégration d'une perspective sexospécifique au développement régional	737,1	751,8	4	4
6. Population et développement	1 512,8	1 857,1	9	12
7. Planification de l'administration publique	1 709,0	1 709,0	13	13
8. Environnement et établissements humains	1 524,7	1 708,7	10	10
9. Ressources naturelles et infrastructures	2 885,3	2 887,4	18	20
10. Statistiques et projections économiques	3 607,7	3 699,7	26	27
11. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	5 734,3	5 734,0	39	39
12. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	3 423,6	3 423,6	33	33
Total	35 328,4	35 342,9	244	244
Fonds extrabudgétaires	20 435,8	15 731,5	26	22

Sous-programme 1 Insertion dans l'économie mondiale, intégration et coopération régionales

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 257 200 dollars

- 19.39 Ce sous-programme sera exécuté par la Division du commerce international et du financement du développement et par le Bureau de la Commission à Washington.
- 19.40 Les principaux bénéficiaires des produits seront les autorités gouvernementales et les responsables nationaux chargés de l'élaboration, de la mise en oeuvre et du suivi des stratégies et politiques en matière de commerce extérieur, de négociations commerciales internationales et d'intégration et de coopération régionales. Les produits du sous-programme seront également utilisés par les associations de producteurs et d'exportateurs, les chambres de commerce et d'autres entités s'occupant de promotion et de développement, les organismes régionaux et sous-régionaux, les établissements universitaires, les centres de recherche et divers organismes de coopération économique.

Tableau 19.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Sensibiliser davantage les États membres de la région aux problèmes qui se posent à eux et aux possibilités qui leur sont offertes lorsqu'il s'agit de s'insérer davantage dans l'économie mondiale, de conclure de nouveaux accords régionaux et d'harmoniser et de faire converger les accords existants.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Renforcement des moyens institutionnels qu'ont les pays membres de prendre des décisions et de mener des activités aux fins de l'intégration de la sous-région, de la région et de l'hémisphère et de progresser concrètement en ce sens.	a) Progrès des négociations commerciales bilatérales et multilatérales menées par les pays auxquels la CEPALC fournit des recommandations de politique générale et des études spécialisées, en particulier des négociations en cours relatives à la création d'une zone de libre-échange des Amériques.
b) Création et consolidation de nouvelles modalités d'insertion dans l'économie internationale compte tenu des progrès concomitants de la mondialisation et de la mise en place d'un régionalisme ouvert en Amérique latine et dans les Caraïbes.	b) i) Changements apportés aux modalités de spécialisation des pays et/ou à leurs modalités d'intégration dans l'économie internationale, conformément aux recommandations de politique générale de la Commission; ii) Nombre des nouvelles politiques s'appuyant sur les analyses, les propositions et les activités de coopération technique de la Commission pour stimuler la compétitivité et la croissance.
c) Amélioration, harmonisation et convergence progressives des nombreuses modalités d'intégration.	c) i) Recours plus fréquent, par les pays membres et les secrétariats, aux modalités d'intégration régionale et aux informations spécialisées que la Commission leur transmet pour les aider dans leurs négociations; ii) Satisfaction des États membres concernant les études spécialisées et les recommandations de politique générale relatives à l'harmonisation et à la convergence des modalités d'intégration que la Commission établit à leur intention.
d) Amélioration de l'analyse des incidences du commerce sur les groupes vulnérables, en particulier sur les femmes, et élaboration d'indicateurs spécifiques.	d) Satisfaction des États membres concernant les progrès accomplis dans la mise en relation des données macroéconomiques et des indicateurs sociaux, en particulier sexospécifiques, dans les études et rapports établis au titre du sous-programme.

Facteurs externes

- 19.41 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs sous réserve que : a) les décideurs soient disposés à mieux insérer les pays de la région dans l'économie mondiale, à renforcer leurs capacités techniques, institutionnelles et décisionnelles pour relever les défis de la mondialisation et à compléter les accords d'intégration existants, et que les conditions politiques nationales et internationales se prêtent à ces entreprises; b) que la communauté internationale soit réceptive aux directives formulées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social; et c) que la Commission dispose des ressources nécessaires pour appuyer les efforts que déploient ses États membres pour mieux s'intégrer dans l'économie mondiale et conclure de nouveaux accords d'intégration.

Produits

- 19.42 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, le sous-programme donnera lieu à la réalisation des produits ci-après :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires). Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts visant à examiner la tendance à la mondialisation des marchés et ses incidences sur l'accès à ces derniers des biens et marchandises exportés par les pays de la région (2 réunions); les politiques commerciales des pays de la région compte tenu de l'évolution du système de réglementation commerciale multilatérale et de l'intégration de la sous-région, de la région et de l'hémisphère (1); et les aspects pertinents de la structure et du fonctionnement du système financier, des régimes de change et de leurs effets sur le commerce, les investissements et la diversification des produits de la région (1) (fonds extrabudgétaires);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications périodiques : *Latin America and the Caribbean in the World Economy*, éditions de 2002 et 2003 (2);
 - ii) Publications hors série. Les courants de capitaux vers l'Amérique latine et les Caraïbes (en anglais seulement) (8 publications); les caractéristiques et les incidences de l'évolution récente de certains aspects de l'insertion du Brésil dans l'économie mondiale (1); les pays en transition, en particulier l'évolution de leurs liens économiques avec les autres pays et les incidences sur eux de cette évolution (1); les marchés extérieurs des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (1); l'efficacité des mécanismes de régulation et de supervision financières et leur capacité de prévenir les crises (1); les incidences de l'évolution des normes régissant le commerce international sur les marchés présentant un intérêt pour la région (1); les pays émergents d'Asie et du Pacifique et leurs relations avec les pays de la région (1); les caractéristiques de certains secteurs des services dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier les rapports entre ces secteurs et le reste de l'économie et leurs incidences sur la création d'emplois et la diffusion des technologies (1); les rapports entre le cadre réglementaire spécifique des services et les réglementations commerciales internationales eu égard au renforcement de la réglementation et de la supervision dans divers secteurs (1); le rôle des institutions financières régionales ou sous-régionales en tant que sources de financement et de liquidités capables de stimuler les échanges commerciaux intrarégionaux et de permettre d'éviter la cessation des paiements extérieurs (1); les obstacles commerciaux mis par les États-Unis aux exportations des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (2); l'évolution récente de l'économie canadienne (en anglais seulement) (2); l'évolution récente de l'économie des États-Unis (en anglais seulement) (2); les principaux événements financiers et leurs incidences sur le commerce extérieur de la ré-

gion (2); l'évolution de la législation, des politiques et des institutions des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de commerce international et son incidence sur leur intégration économique (2); l'évolution récente de la structure et des principaux courants du commerce international; le financement externe et les investissements étrangers directs; expansion des principaux marchés d'exportation des pays de la région et insertion dans l'économie mondiale (2); l'évolution des rapports entre les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes et d'autres groupes de pays régionaux, en particulier en ce qui concerne le commerce et les investissements (2); les progrès de l'intégration de la sous-région, de la région et de l'hémisphère (2); les incidences de l'évolution de l'économie de l'information sur la demande extérieure de produits et sur la structure productive de la région (2); les principaux aspects de l'évolution de l'Organisation mondiale du commerce et des politiques commerciales des grands pays industrialisés (2);

- iii) Plaquettes, fiches d'information, cartes murales, pochettes d'information : *CEPAL News* (24 numéros, en anglais seulement)
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)
 - i) Les activités de liaison et de coopération en matière d'intégration seront maintenues avec les entités de l'ONU et les organisations internationales, régionales et sous-régionales ainsi qu'avec les secrétariats des entités régionales pertinentes et les organismes publics et privés s'occupant de questions d'intégration;
 - ii) Coopération et appui aux fins de l'intégration de l'hémisphère et coordination des activités menées par la CEPALC, en sa qualité de membre du Comité tripartite, et par l'Organisation des États américains et la Banque interaméricaine de développement aux fins des négociations devant permettre la création de la zone de libre-échange des Amériques;
- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires). Services consultatifs. Fourniture, à la demande, de services de coopération technique concernant : les mécanismes de régulation et de supervision financières; l'analyse des incidences, sur les échanges commerciaux, des grands événements survenus dans le domaine de la finance internationale; et les politiques commerciales, les réglementations commerciales internationales et les tendances et perspectives en matière d'intégration régionale.

Tableau 19.8

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	3 253,1	3 086,4	22	22
Autres rubriques	170,8	170,8	–	–
Total	3 423,9	3 257,2	22	22
Fonds extrabudgétaires	695,6	113,0	2	1

- 19.43 Le montant demandé (3 257 200 dollars) est en diminution de 166 700 dollars en raison du transfert d'un poste P-4 du Bureau de la CEPALC à Washington et de la suppression d'un poste d'agent local dont les fonctions sont appelées à disparaître progressivement, compensés en partie par la création d'un poste P-2, qui doit permettre de renforcer les activités de recherche, et par le transfert au sous-programme, à des fins d'appui administratif, d'un poste d'agent local.

**Sous-programme 2
Développement de la production, de la technologie
et des entreprises**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 644 000 dollars)

- 19.44 Ce sous-programme est exécuté par la Division du développement de la production et des entreprises.
- 19.45 Les principaux utilisateurs des produits du sous-programme seront les autorités et fonctionnaires gouvernementaux ainsi que les décideurs s'occupant de l'analyse, de la mise au point et de l'application de politiques relatives au développement de la production, de la technologie et des entreprises des secteurs industriel et agricole, à l'investissement étranger et aux sociétés transnationales, ainsi qu'aux systèmes d'innovation technologique. Ces produits s'adressent également à diverses institutions du secteur privé, telles que les associations patronales, syndicales et technico-professionnelles, ainsi que les universités et d'autres établissements d'enseignement et de recherche, de même que les centres de développement et de diffusion technologiques. En exécutant le sous-programme, la Division accordera l'attention voulue aux questions sociales et d'égalité entre les sexes, ainsi qu'au renforcement de la compétitivité et à l'amélioration de la qualité des investissements dans la perspective d'une politique de développement.

Tableau 19.9 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

Objectif : Aider les États membres à concevoir et à mettre en place de nouveaux mécanismes institutionnels, cadres réglementaires et moyens d'intervention applicables aux divers comportements méso et microéconomique des agents économiques et des secteurs productifs afin d'accroître les taux de croissance de l'appareil productif et de réduire l'écart de productivité par rapport aux pays développés.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Capacité renforcée en matière de formulation des politiques et/ou d'examen des politiques permettant d'améliorer la compétitivité et la restructuration des secteurs de production.

- a) i) Une augmentation du nombre de pays de la région bénéficiant des services de coopération technique de la CEPALC en matière d'analyse et de formulation des politiques qui adoptent des politiques ou revoient leurs politiques en vue de renforcer à la fois la compétitivité et la restructuration des secteurs de production;
- ii) Une augmentation du nombre de pays qui acquièrent et utilisent des logiciels mis au point par la CEPALC pour procéder à l'analyse de la compétitivité et de la dynamique des secteurs de l'industrie et de l'agriculture dans la région.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>b) Amélioration de la conception des cadres réglementaires et des instruments de politique générale afin d'accroître les taux de croissance de l'appareil productif et de réduire l'écart de productivité avec les pays développés.</p> <p>c) Augmentation des informations et études nouvelles disponibles ainsi que de l'appui technique que les décideurs de la région peuvent obtenir auprès de la Commission en matière d'investissements étrangers, de compétitivité, d'innovations techniques et de comportement des agents économiques et des secteurs de production, et amélioration de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation de données ventilées par variables pertinentes pour l'ensemble du sous-programme.</p>	<p>b) Le nombre de modifications apportées aux cadres réglementaires qui influent sur les comportements méso et microéconomique des agents économiques et des secteurs de production dans les pays qui ont bénéficié de l'assistance technique de la CEPALC en matière d'analyse et de formulation des politiques.</p> <p>c) Une augmentation du nombre de lecteurs des études analytiques et des rapports sur les propositions de politique produits par la Commission sur les investissements étrangers, la compétitivité, les innovations techniques et le comportement des agents économiques et des secteurs de production.</p>

Facteurs externes

- 19.46 Les objectifs du sous-programme seront atteints et les réalisations escomptées deviendront réalité si : a) les décideurs sont disposés à adopter et à mettre en oeuvre les réformes nécessaires pour renforcer les capacités en matière de formulation des politiques et les capacités d'ordre institutionnel et de gestion qui affectent les secteurs de l'économie, et les conditions politiques appropriées sont créées aux niveaux national et international; b) la communauté internationale est réceptive, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; et c) les ressources sont mises à disposition pour appuyer les efforts que déploient les États membres de la CEPALC en vue de réduire l'écart de productivité par rapport aux pays développés.

Produits

- 19.47 Les produits ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires). Groupes d'experts spéciaux : réunions d'experts chargés d'étudier les nouvelles activités à mener en matière d'innovation technologique (produits et intrants) dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie et du commerce (1), d'examiner les politiques de compétitivité industrielle dans différents pays de la région (1), d'examiner la dynamique industrielle des pays de la région ainsi que leur productivité par rapport à celle des pays industrialisés et des principales économies émergentes (1), d'étudier certains aspects liés aux stratégies différenciées d'insertion commerciale et de spécialisation des exportations de produits agricoles et agroalimentaires (1) (fonds extrabudgétaires), d'étudier l'évolution des conglomerats financiers nationaux dans les pays de la région (1) et d'examiner l'évolution de l'investissement étranger direct dans la région et d'identifier des options de politique dans le contexte des processus de négociation internationale (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications en série : *La inversión extranjera en America Latina y el Caribe* (les investissements étrangers en Amérique latine et dans les Caraïbes) (avec CD-ROM joint) (2);
 - ii) Publications isolées : accès à la terre dans le secteur rural (1); transformations subies par la structure industrielle des pays de la région (1); changements de comportement des grands conglomérats nationaux, d'entreprises industrielles à l'égard des filiales des sociétés transnationales établies dans la région (1); transformation du processus de production que connaît l'industrie brésilienne dans le contexte des réformes réalisées dans les années 90 (1); stratégies différenciées d'insertion commerciale et de spécialisation des exportations de produits agricoles et agroalimentaires, notamment dans le contexte des groupes d'intégration sous-régionale et des changements observés dans l'environnement international (1); emploi et productivité dans le secteur rural (1); changements intervenus dans les politiques de compétitivité industrielle des pays de la région, y compris les politiques de développement technologique, de mise en valeur des ressources humaines et de promotion des exportations (1); changements technologiques (produits et intrants) dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie et du commerce (1); volet local décentralisé des politiques de compétitivité industrielle dans certains pays de la région (1); évolution de la production agricole et ses répercussions sur l'environnement et sur le plan socioéconomique (1); comportement des agents économiques en matière d'investissement et de progrès technique dans l'économie brésilienne (1); situation et tendances des politiques de pays de la région en matière de concurrence (1); situation et tendances de la politique de soutien des petites et moyennes entreprises industrielles dans les pays de la région (1); situation des complexes productifs associés au traitement de ressources naturelles dans les pays de la région (2);
 - iii) Supports techniques : mise au point d'un logiciel pour analyser la dynamique des petites et moyennes entreprises industrielles dans la région (1); analyse des possibilités de mettre au point de nouveaux logiciels d'analyse permettant de suivre l'évolution du secteur agricole (1); réalisation d'études méthodologiques visant à détecter les éléments les plus déterminants dans la formation des prix sur les marchés des facteurs, en particulier de la terre et de l'eau (1); mise à jour permanente et perfectionnement des bases de données relatives au cadre juridique et à l'information statistique concernant l'investissement étranger direct en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); actualisation et mise au point du système d'information sur le commerce international de produits agricoles et ses indicateurs et matrices respectifs (1); et mise à jour annuelle et développement des logiciels Analyse de la compétitivité des pays (CAN) et Programme d'analyse de la dynamique industrielle (PADI) (1);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions. La coopération et la liaison seront maintenues avec divers organismes gouvernementaux, universitaires et du secteur privé s'occupant de l'analyse économique de l'industrie et de l'agriculture ainsi qu'avec les institutions spécialisées et programmes des Nations Unies et diverses organisations internationales et régionales;
- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs : fourniture, sur demande, de services de coopération technique en ce qui concerne : les politiques de compétitivité, l'amélioration de la productivité et la mise au point de systèmes nationaux novateurs dans le domaine industriel et pour la conception et l'utilisation d'indicateurs socioéconomiques, se rapportant notamment à

la production rurale et agro-industrielle; formulation de politiques propres à favoriser l'essor de complexes productifs associés au traitement de ressources naturelles, ainsi que de politiques de création d'emplois productifs dans le secteur rural et d'amélioration de la distribution du patrimoine, en particulier de la terre et de l'eau; intégration de l'hémisphère et stratégies pour la spécialisation dans les secteurs agricoles et agroalimentaires; amélioration de l'information statistique et identification d'options possibles quant au cadre réglementaire de l'investissement étranger direct dans les processus de négociation internationale; et petites et moyennes entreprises;

- ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : cours postuniversitaires sur le développement et sur l'organisation et les politiques industrielles; et ateliers de formation à l'utilisation des logiciels CAN et PADI;
- iii) Projets opérationnels : projets régionaux concernant le développement de complexes productifs associés aux ressources naturelles, la prise de participation dans les petites et moyennes entreprises, les ressources humaines et l'environnement, les indicateurs pour évaluer l'impact socioéconomique de la désertification et les processus de dégradation des terres, la formation professionnelle et la libéralisation du commerce des produits agricoles, l'intégration régionale et les négociations multilatérales.

Tableau 19.10

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	3 342,5	3 410,8	22	22
Autres rubriques	233,2	233,2	–	–
Total	3 575,7	3 644,0	22	22
Fonds extrabudgétaires	2 060,1	1 480,8	1	2

- 19.48 L'augmentation de 68 300 dollars découle du reclassement d'un poste d'agent local au niveau P-3 à la suite d'un recours engagé contre le reclassement initial des postes d'agent local à Santiago effectué par le Bureau de la gestion des ressources humaines en 1995.

Sous-programme 3
Politiques macroéconomiques et croissance

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 886 600 dollars

- 19.49 Le sous-programme sera exécuté par la Division du développement économique, avec l'aide des services du siège de la CEPALC et des bureaux sous-régionaux de Buenos Aires, Brasilia, Montevideo et Bogota. Les activités du Centre latino-américain pour la documentation économique et sociale, qui entraient précédemment dans ce sous-programme, n'en feront plus partie, ce service et ses attributions ayant été progressivement éliminés pendant l'exercice biennal 2000-2001.

- 19.50 Les principaux utilisateurs des produits correspondants seront les ministères des affaires économiques et des finances, les bureaux de planification économique et sociale, les banques centrales, les universités et autres établissements académiques, les bibliothèques, les chercheurs et les universitaires qui mènent des recherches sur le développement économique et social, et les organisations économiques et financières internationales.

Tableau 19.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : L'objectif de ce sous-programme est de suivre l'évolution du comportement macroéconomique de la région afin de mieux harmoniser les politiques macroéconomiques et de renforcer les nouvelles stratégies adoptées par les États Membres dans le but de parvenir à une croissance durable à long terme.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Fixation par les gouvernements d'objectifs concernant leurs politiques et leurs résultats économiques (et aménagements jugés nécessaires).	a) Accroissement du nombre de pays fixant des objectifs macroéconomiques bien pensés, et comportement des pays bénéficiant d'apports et de coopération technique de la CEPALC dans le domaine macroéconomique.
b) Renforcement de la coopération régionale, et harmonisation progressivement plus poussée des politiques macroéconomiques, s'inscrivant dans l'évolution vers l'intégration régionale.	b) Multiplication des échanges de données d'expérience et des meilleures pratiques entre les pays membres, s'agissant des questions touchant l'harmonisation des politiques macroéconomiques de la région, grâce aux grandes réunions organisées par la Commission (ou dont elle assure le service).
c) Meilleures diffusion et connaissance, parmi les décideurs de la région, des conclusions de recherches et des recommandations concernant l'effet des réformes économiques sur l'inégalité entre les sexes.	c) Meilleures diffusion et connaissance, parmi les décideurs de la région, des conclusions de recherches et des recommandations concernant l'effet des réformes économiques sur l'inégalité entre les sexes.
d) Capacité accrue de concevoir des politiques macroéconomiques plus étroitement adaptées aux objectifs de croissance à long terme et au but d'équité sociale.	d) Augmentation du nombre de pays incluant des éléments propres à favoriser la croissance à long terme et l'équité sociale dans la conception et la réalisation des politiques macroéconomiques, parmi ceux qui bénéficient d'apports (analyses, avis sur les politiques) et de services de coopération technique de la CEPALC.

Facteurs externes

- 19.51 Les hypothèses qui conditionnent la réalisation des objectifs et les réalisations escomptées du sous-programme sont les suivantes : a) les décideurs donneront, aux échelons national et international, la priorité aux questions de politique macroéconomique, formuleront des stratégies propres à assurer une croissance viable à long terme, et participeront activement aux débats sur ces questions dans les organes des Nations Unies; b) la communauté internationale réagira conformément aux directives fixées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social; c) des ressources se-

ront disponibles pour soutenir l'action des États membres de la CEPALC visant à améliorer leurs résultats macroéconomiques et à poursuivre des stratégies de croissance à long terme.

Produits

19.52 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, les produits seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire). Groupes spéciaux d'experts. Réunions d'experts chargés : d'analyser différents aspects de la coordination des politiques macroéconomiques dans la région (1); d'étudier les conclusions de l'étude sur le rapport entre l'investissement, le financement, l'épargne et la dynamique de croissance à long terme (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications périodiques : *Étude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes* (2001-2002 et 2002-2003); *Étude préliminaire de l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes* (2002 et 2003);
 - ii) Publications non périodiques, sur les sujets suivants : une question hautement prioritaire ayant trait à la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); emploi et équité sociale sur le marché du travail (1); rapport entre investissement, financement, épargne et dynamique de croissance à long terme (1); coordination des politiques macroéconomiques des pays de la région (1); perspectives macroéconomiques du Marché commun du Sud (Mercosur) (1); rapport entre politiques macroéconomiques et commerce extérieur à l'heure de la mondialisation et de l'ouverture des marchés d'Amérique latine et des Caraïbes (1); réactions de l'économie argentine face aux aléas de type réel ou financier (1); utilisation d'objectifs budgétaires dans la programmation financière au Brésil, et comparaison avec l'expérience d'autres pays (1);
 - iii) Documentation technique : publication mensuelle d'un bulletin statistique sur l'économie brésilienne (en anglais, espagnol et portugais) (24); publication trimestrielle d'indicateurs macroéconomiques concernant l'Argentine (8); actualisation et amélioration des bases de données sur les résultats économiques en Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment de celles où se trouvent les informations nécessaires pour la mise au point des publications périodiques susmentionnées (1);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations. Elles seront maintenues avec divers programmes et unités administratives du système des Nations Unies (en particulier, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, aux fins de l'établissement de l'*Étude sur la situation économique et sociale dans le monde*) ainsi qu'avec des organismes publics des pays de la région et des organes sous-régionaux et régionaux;
- d) Coopération technique
 - i) Services consultatifs : prestation de services de coopération technique, sur demande, aux États membres, pour l'application des politiques budgétaires (recettes, dépenses, administration fiscale, questions institutionnelles), et de la décentralisation, surtout au moment de la deuxième phase de réformes économiques;
 - ii) Projets de terrain : projets régionaux concernant la gestion nationale de la fébrilité des capitaux et la mondialisation financière, la gouvernance économique, et le réseau latino-américain et caraïbe de coordination macroéconomique.

Tableau 19.12

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	5 106,8	4 651,8	37	31
Autres rubriques	235,4	234,8	–	–
Total	5 342,2	4 886,6	37	31
Fonds extrabudgétaires	5 798,6	6 204,7	5	6

- 19.53 La diminution de 455 000 dollars, à la rubrique des postes, est le résultat net des changements ci-après : a) un poste P-5 transféré de direction exécutive et administration vers ce sous-programme (chef du Bureau de la CEPALC à Bogota); b) postes transférés depuis ce sous-programme : un poste P-2 vers la Bibliothèque (au titre de l'appui au programme) , et six postes d'agent local, transférés comme suit : 2 postes vers le sous-programme 6, 1 poste vers le sous-programme 10, 3 postes vers direction exécutive et administration, tous transferts résultant de la restructuration en cours à la CEPALC (avec l'élimination progressive du Centre latino-américain pour la documentation économique et sociale), et de la redéfinition de ses attributions traditionnelles; c) élimination d'un poste d'agent local dont les fonctions n'avaient plus d'utilité; d) reclassement à P-4 d'un poste P-3; e) création d'un poste P-3, qui viendra étoffer les capacités fonctionnelles du bureau de la Commission à Brasilia. Aux autres rubriques, la diminution de 600 dollars correspond à une baisse du nombre des voyages des fonctionnaires.

**Sous-programme 4
Développement social et équité sociale**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 783 800 dollars

- 19.54 Ce sous-programme sera exécuté par la Division du développement social.
- 19.55 Les produits de ce sous-programme sont destinés aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux, en particulier à ceux qui participent à la mise au point, à l'exécution et à la gestion des politiques, des programmes et des projets sociaux relevant du sous-programme. Ils sont destinés également à divers organismes régionaux et sous-régionaux, universités et autres établissements académiques, centres de recherche et autres organes et organisations non gouvernementaux. Les activités seront réalisées dans le respect de la parité entre hommes et femmes, de l'équité ethnique et d'autres considérations d'équité sociale.

Tableau 19.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : L'objectif de ce sous-programme est d'aider les États membres à lutter contre la pauvreté et à parvenir plus rapidement à l'équité sociale dans la région, en renforçant leurs capacités d'élaboration et d'exécution de politiques, programmes et projets sociaux adéquats.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>a) Développement des moyens dont disposent les pays pour concevoir et appliquer des politiques ciblant les secteurs sociaux les plus défavorisés, afin de relever la qualité du capital humain, de favoriser l'équité sociale et de réduire la pauvreté en s'attachant particulièrement aux inégalités entre hommes et femmes.</p> <p>b) Renforcement de la coopération internationale et régionale, et capacité accrue des institutions sociales nationales pour l'analyse et la mise en commun d'expériences de conduite des politiques, des programmes et des projets sociaux, et pour l'introduction des aménagements voulus.</p> <p>c) Coordination accrue entre les parties prenantes nationales et régionales participant à la prévention de la consommation de drogues et à la lutte contre le trafic de drogues, et meilleure efficacité des programmes (ciblage, sélectivité, impact).</p> <p>d) Amélioration des capacités d'analyse en vue d'intégrer les considérations de parité aux politiques et programmes sociaux.</p>	<p>a) Nombre de pays bénéficiant de recommandations analytiques, d'interventions et de coopération technique de la CEPALC qui lancent la révision ou la réforme de leurs politiques sociales dans le sens recommandé et selon les propositions de la CEPALC.</p> <p>b) Diffusion accrue entre États membres des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la conception et de la réalisation de politiques, de programmes et de projets sociaux.</p> <p>c) i) Appréciation favorable, par les pays membres, de l'utilité des réunions interinstitutions et des réunions d'experts organisées ou desservies par la Commission afin de faciliter la coordination des programmes de prévention de la consommation de drogues;</p> <p>ii) Augmentation du nombre de pays utilisant dans leurs orientations politiques les apports analytiques, les politiques proposées et les services de coopération technique offerts par la CEPALC pour prévenir la consommation de drogues et lutter contre le trafic de drogues;</p> <p>iii) Inclusion accrue de considérations de parité dans les politiques et les programmes sociaux.</p> <p>d) Meilleure intégration des considérations de parité aux politiques et programmes sociaux.</p>

Facteurs externes

- 19.56 Les hypothèses qui conditionnent la réalisation des objectifs et les réalisations escomptées sont les suivantes : a) les décideurs accepteront de donner une haute priorité aux questions de développement social et d'adopter des réformes (les conditions étant favorables à l'échelon national et international), ainsi que de renforcer les capacités (définition de politiques, institutions, gestion) dans le domaine social en vue de poursuivre des politiques de lutte contre la pauvreté qui aboutissent à l'équité sociale; b) la communauté internationale réagira conformément aux directives fixées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social; c) des ressources seront disponibles pour soutenir l'action engagées par les États membres de la CEPALC afin de faire face aux problèmes de développement social et de réaliser des politiques et des programmes utiles au développement social.

Produits

- 19.57 Les produits de l'exercice biennal 2002-2003 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Services fonctionnels pour la troisième Conférence régionale de suivi du Sommet mondial pour le développement social (1);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts chargés : de réaliser une étude comparative des politiques de prévention de l'abus des drogues appliquées par les gouvernements de la région et d'en évaluer les réussites et les échecs (1); d'examiner certains aspects du cadre institutionnel de la politique sociale dans les pays de la région (1); d'examiner les effets des transformations économiques et des réformes structurelles sur la stratification socio-économique dans certains pays latino-américains (1); d'analyser l'incidence des transformations économiques sur les différents types de famille dans les pays de la région (1) (fonds extrabudgétaires); d'examiner les progrès théoriques et méthodologiques de l'étude de la stratification sociale dans les pays de la région (1) (fonds extrabudgétaires);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire)
 - i) Publications périodiques. *Social Panorama of Latin America* (édition de 2002 et de 2003) (2);
 - ii) Publications non périodiques. Elles porteront sur les sujets suivants : le développement de quasi-marchés pour la prestation de services sociaux dans certains pays de la région (1); le capital humain et l'importance de sa valorisation pour le développement institutionnel et la gouvernance (1); les changements intervenus dans la stratification sociale de certains pays de la région et leurs répercussions sur les politiques de lutte contre la pauvreté et d'atténuation des inégalités – étude à publier dans la série « Políticas sociales » (1); synthèse des principaux aspects méthodologiques et techniques nouveaux des études sur les changements de la stratification socio-économique et leur éventuelle application à des études de cas dans d'autres pays de la région – étude à publier dans la série « Políticas sociales » (1); examen des politiques poursuivies dans la région pour prévenir l'abus des drogues et lutter contre le trafic de drogues illicites (3); la définition des réformes de la gestion des politiques sociales dans certains pays de la région – études à publier dans la série « Políticas sociales » (2); les expériences nationales de coordination des institutions publiques assurant des services sociaux (études devant déboucher sur des stratégies propres à resserrer cette coordination) (2); incidences de

l'ajustement économique et des réformes structurelles sur les différents types de famille dans certains pays de la région (2);

- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire). On assurera la coopération et la liaison : a) s'agissant des problèmes de développement social, avec les programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies (notamment PNUD, UNESCO, UNICEF, FNUAP et Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat), avec des institutions publiques, des organisations régionales et sous-régionales, et des organisations internationales (Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement, Organisation des États américains, Organisation panaméricaine de la santé, notamment); b) s'agissant de lutte contre les drogues, avec le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et les organismes gouvernementaux qui s'occupent de ces questions;
- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs : prestation de services consultatifs aux pays de la région, sur leur demande, en ce qui concerne les thèmes ci-après : mise au point de méthodes d'analyse de la stratification socioéconomique dans l'optique des politiques de lutte contre la pauvreté et d'atténuation des inégalités; mise en place de systèmes intégrés de définition, d'évaluation et de surveillance de programmes et de projets sociaux, et de conduite des politiques sociales; méthodes de collecte et d'analyse de statistiques préparant des diagnostics nouveaux ou actualisés de problèmes sociaux;
 - ii) Formation de groupe : les activités seront consacrées aux sujets suivants : conduite et surveillance de programmes et de projets sociaux (formation intensive ou ateliers), et méthodes de définition et d'évaluation des programmes et des projets sociaux (à l'intention de personnel technique de la fonction publique);
 - iii) Projets. On prévoit des projets régionaux sur les problèmes liés aux drogues, sur la formulation, la surveillance et l'évaluation des programmes et projets sociaux, et sur l'équité sociale;

Tableau 19.14

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	1 745,4	1 677,1	11	11
Autres rubriques	106,7	106,7	–	–
Total	1 852,1	1 783,8	11	11
Fonds extrabudgétaires	885,4	449,7	1	1

19.58 La diminution de 68 300 dollars à la rubrique des postes correspond au résultat net du transfert d'un poste P-3 au sous-programme 6, compensé en partie par le transfert vers le sous-programme 4, au titre de l'appui au programme, d'un poste d'agent local de la Division des documents et publications.

**Sous-programme 5
Intégration d'une perspective sexospécifique
au développement régional**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 751 800 dollars

- 19.59 La réalisation des activités de ce sous-programme, qui constituent une seule sphère thématique, sera confiée au Groupe de la participation des femmes au développement, qui relève du Bureau du Secrétaire de la Commission. Les principaux utilisateurs des produits seront les pouvoirs publics et les agents de l'État de la région chargés de formuler et d'appliquer des politiques, programmes et projets liés à l'intégration de la femme dans les domaines politique, économique et social ainsi que les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement universitaire et les instituts de recherche s'occupant de parité entre les sexes.

Tableau 19.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Mieux faire prendre conscience des questions relatives aux femmes et promouvoir l'intégration d'une perspective sexospécifique dans le développement régional, y compris dans tous les programmes et projets de la CEPALC

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>a) Renforcement et consolidation des institutions nationales et régionales dont l'objet est de réduire les disparités entre les sexes dans diverses sphères du développement.</p> <p>b) Intégration systématique d'une perspective sexospécifique dans les programmes de travail des institutions nationales et de la Commission.</p>	<p>a) i) Meilleure harmonisation des activités des institutions nationales et régionales s'occupant de parité entre les sexes;</p> <p>ii) Utilisation accrue d'analyses actualisées et d'indicateurs, de méthodologies et de données sexospécifiques, élaborés et fournis par la Commission pour aider les institutions nationales et régionales à traiter les questions prioritaires figurant dans les programmes d'action;</p> <p>iii) Partage accru des données d'expérience et mise en commun des enseignements retirés dans le contexte de la mise en oeuvre du programme régional.</p> <p>b) i) Nombre de pays bénéficiant de l'appui conceptuel et de coopération technique de la CEPALC qui feront état, à la fin de l'exercice biennal, de tendances positives dans la mise en oeuvre des accords et des objectifs du Programme d'action de Beijing;</p> <p>ii) Augmentation du nombre de sous-programmes et de projets financés par des ressources extrabudgétaires qui, à la fin de l'exercice biennal, auront systématiquement intégré une perspective sexospécifique dans leurs principales activités en cours.</p>

Facteurs externes

- 19.60 Le sous-programme devrait mener aux objectifs et réalisations escomptées dans la mesure où :
- a) les responsables ont la volonté de donner une priorité élevée aux questions de parité entre les sexes, de tenir les engagements pris dans le Programme d'action de Beijing et les autres accords internationaux pertinents sur la promotion de la femme et de renforcer les mécanismes d'élaboration des politiques et les capacités institutionnelles et de gestion afin de réduire les disparités entre les sexes, et dans la mesure également où les conditions politiques voulues existent aux échelles nationale et internationale; b) la communauté internationale sera sensibilisée aux questions couvertes par le sous-programme, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; et c) les ressources seront disponibles pour financer les efforts engagés par les gouvernements et d'autres acteurs nationaux et internationaux afin de mettre en oeuvre les politiques et les programmes liés à la condition féminine et à la promotion de la femme.

Produits

- 19.61 Les produits suivants seront fournis au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Services fonctionnels fournis aux trente-quatrième à trente-septième réunions des présidents de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes : quatre réunions, y compris pour établir les rapports sur les activités du secrétariat et des documents de fond;
 - ii) Services fonctionnels fournis à la neuvième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes : une réunion, y compris pour établir les rapports sur les activités du secrétariat et des documents de fond pour la Conférence;
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts consacrées à l'examen : de questions prioritaires découlant du Programme d'action régional pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (1995-2001) (1); du lien qui existe entre libéralisation des échanges, emploi des femmes et respect des droits économiques et sociaux des femmes (1); des conséquences des réformes judiciaires sur les institutions et les mécanismes qui s'occupent des droits fondamentaux des femmes (1); et de l'impact différent que les catastrophes naturelles ont sur les hommes et les femmes (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications en série : quatre numéros de « Mujer y desarrollo »;
 - ii) Publications isolées : progrès réalisés en matière de répartition équitable des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes (1); création d'institutions municipales et décentralisées de promotion de la femme (1); emploi de femmes dans les secteurs à forte productivité de l'économie (1); état d'avancement de l'élaboration de politiques de santé globales en faveur des femmes (1); domaines stratégiques pouvant être couverts par un instrument régional qui compléterait le Programme d'action régional pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (1995-2001), et serait proposé aux présidents de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, en vue de sa possible adoption lors de la neuvième session de celle-ci (1);
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, affiches et dossiers d'information : un dépliant et des notes d'information qui seront élaborés en collaboration avec le Groupe des services de

l'information en vue de leur distribution à la prochaine session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (1);

- iv) Documents techniques : étude sur le respect des accords adoptés lors des conférences mondiales sur les femmes et des accords connexes issus du Sommet des Amériques sur le développement durable (1); étude sur le rapport entre le niveau d'éducation des femmes et leur accès au marché de l'emploi (1); étude sur l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs sexospécifiques, qui seront essentiellement appliqués dans les domaines de la situation économique, de l'emploi, de la santé et de l'éducation (1); et mise à jour et diffusion, par l'intermédiaire du site Web de la CEPALC, du répertoire des organisations nationales qui s'occupent de programmes et de politiques relatives aux femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (1);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire). Maintien de la coopération et de la liaison avec les organismes et les entités publics responsables de l'exécution des mesures et des programmes en faveur des femmes, les institutions publiques et privées qui mettent en oeuvre les mesures publiques relatives à l'égalité entre les sexes, et les centres universitaires et les organisations non gouvernementales participant à des activités connexes. Maintien de la coordination avec divers organes, programmes et institutions spécialisées du système des Nations Unies, en particulier avec le centre de liaison pour les questions de parité entre les sexes, la Division de la promotion de la femme du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, UNIFEM et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW). La CEPALC participera en outre à deux réunions interinstitutions avec des organismes, des programmes et des institutions spécialisées du système des Nations Unies, notamment pour élaborer des documents de fond et les rapports nécessaires;
- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs : fourniture de services de coopération technique aux pays membres, à leur demande, en ce qui concerne la mise au point et l'utilisation d'indicateurs sexospécifiques et l'élaboration de politiques d'intégration des sexospécificités et de renforcement des capacités des institutions et organismes publics responsables des programmes en faveur des femmes;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : fourniture d'un appui technique aux pays de la région, à leur demande, en ce qui concerne les activités de formation menées par les institutions publiques, les organisations non gouvernementales, les universités et les établissements d'enseignement universitaire, pour promouvoir la prise en compte des sexospécificités dans le développement;
 - iii) Projet opérationnel. Projets régionaux axés sur le renforcement des capacités des mécanismes nationaux d'administration tenant compte des sexospécificités en Amérique latine et dans les Caraïbes; réforme des systèmes de retraite en Amérique latine et conséquences sur l'atténuation des inégalités entre les sexes; et utilisation d'indicateurs sexospécifiques aux fins de l'élaboration de politiques.

Tableau 19.16

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	639,6	639,6	4	4
Autres rubriques	97,5	112,2	–	–
Total	737,1	751,8	4	4
Fonds extrabudgétaires	504,7	45,0	–	–

- 19.62 Le montant de 112 200 dollars, reflétant une augmentation de 14 700 dollars au titre des autres rubriques, permettra de recruter du personnel temporaire (autre que pour les réunions) pendant les périodes de pointe, des consultants et des experts, et de financer les déplacements des fonctionnaires qui participent aux conférences régionales de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

**Sous-programme 6
Population et développement**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 857 100 dollars

- 19.63 Les activités de ce sous-programme seront menées par la Division de la population (Centre latino-américain de démographie).
- 19.64 Les principaux utilisateurs des produits seront les autorités et l'administration publique des pays de la région, particulièrement les responsables, aux ministères de la santé, de l'éducation et du logement, des questions relatives aux problèmes de population, ainsi que les bureaux de statistique nationaux. Seront également intéressés les organismes publics et privés chargés de la conception, de l'exécution et de l'administration de programmes, de politiques ou de projets touchant aux problèmes de population, ainsi que les institutions nationales, régionales et locales s'occupant du développement économique et social.

Tableau 19.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Aider les États membres : a) à renforcer leurs capacités techniques en matière de suivi de l'évolution des tendances démographiques à des fins de programmation sociale, et en particulier pour évaluer les facteurs sociodémographiques qui ont tendance à désavantager certains ou à causer d'autres formes de vulnérabilité sociale; b) à assurer le suivi et la mise en oeuvre des accords et objectifs du Programme d'action adopté lors de la Conférence internationale sur la population et le développement.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>a) Renforcement des capacités techniques des pays membres de la CEPALC en matière de conception de politiques et de programmes où sont incorporées des variables sociodémographiques correspondant à des perspectives sociales, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes, en vue de surmonter les problèmes liés à la vulnérabilité des groupes sociaux défavorisés et au débordement, d'une région dans une autre, de situations défavorables.</p>	<p>a) Incorporation plus fréquente des variables sociodémographiques dans la programmation sociale des pays membres de la CEPALC.</p>
<p>b) Renforcement des capacités nationales et de la coopération régionale en vue du suivi des accords et de la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.</p>	<p>b) i) Nombre de pays bénéficiant d'analyses et d'une coopération technique de la part de la CEPALC qui font état, à la fin de l'exercice biennal, de tendances favorables dans la mise en oeuvre des accords et des objectifs du Programme d'action de la Conférence;</p> <p>ii) Intensification des échanges régionaux concernant l'expérience acquise à l'occasion de la mise en oeuvre du Programme d'action et les enseignements tirés de cette action.</p>
<p>c) Plus grande facilité, pour les responsables des politiques de la région, d'obtenir de la Commission des renseignements nouveaux, des études et un appui technique qui permettent de favoriser l'adoption de politiques visant à harmoniser l'évolution des flux migratoires et les objectifs de développement.</p>	<p>c) Satisfaction exprimée par les pays membres quant à la fraîcheur, à l'importance et à l'intérêt des renseignements, documents et rapports techniques spécialisés, telle qu'elle ressortira d'enquêtes et des analyses critiques et des citations dont les textes de la CEPALC auront fait l'objet dans les publications spécialisées.</p>

Facteurs externes

19.65 Les objectifs du sous-programme devraient être atteints et les réalisations escomptées devraient se matérialiser si les hypothèses suivantes sont vérifiées : a) les responsables des politiques accepteront de développer et de renforcer les capacités en matière d'élaboration des politiques, les capacités institutionnelles et les capacités de gestion, de façon à incorporer les variables démographiques dans l'établissement des programmes sociaux, ils considéreront comme prioritaire la poursuite des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement, et les conditions voulues à cet égard seront remplies aux niveaux national et international; b) la commu-

nauté internationale suivra, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; et c) des ressources seront à la disposition des pays membres de la CEPALC pour les aider à mener leur action relative aux objectifs de la Conférence internationale.

Produits

19.66 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Comité spécial de session de la CEPALC sur la population et le développement. Services fonctionnels pour les réunions : une réunion, avec établissement de la documentation technique pour l'examen biennal de la mise oeuvre du Plan d'action régional en matière de population et de développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
 - ii) Groupes spéciaux d'experts. Réunions d'experts : pour analyser la situation sociodémographique des groupes sociaux vulnérables dans la région (1) (fonds extrabudgétaires); pour examiner les progrès accomplis dans l'application des recommandations contenues dans le Plan d'action régional en matière de population et de développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, adopté lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (1); pour examiner les résultats de la vague de recensements de 2000, leur exploitation aux fins de la formulation des politiques sociales et leur diffusion en vue de faciliter le fonctionnement décentralisé de l'administration (1);
- b) Autres produits (budget ordinaire)
 - i) Publications en série : *Annuaire démographique* (4 numéros), *Notas de Población* (4 numéros) et *REDATAM Informa* (2 numéros);
 - ii) Publications isolées : quantification et description des effets démographiques et socio-économiques des migrations internationales, au vu de l'information tirée des recensements de 2000 (1); analyse sociodémographique des groupes vulnérables dans certains pays de la région, en s'intéressant particulièrement aux inégalités entre les sexes et à la question des services de santé en matière de reproduction (1); migrations internes dans certains pays de la région, le but étant de faciliter les activités décentralisées en matière de gestion publique et une attention particulière étant accordée aux facteurs spécifiquement féminins ou masculins et à l'information provenant des recensements de 2000 (1); données sociodémographiques pour la gestion des politiques par secteur (1); effectifs et évolution de la population dans les pays de la région (2); logiciels dans le domaine de la population (2); et évaluation de la vague de recensements de 2000 (2);
 - iii) Documentation technique : élaboration et actualisation de programmes informatiques facilitant l'exploitation des données relatives à la population, ce pour quoi on s'attachera particulièrement à optimiser l'exploitation des données produites par la vague de recensements de 2000 ou provenant d'autres sources, en se servant à la fois du système de recherche sur micro-ordinateur de données sur des zones de petite étendue et du système d'information géographique (WIN-REDATAM et SIG) (1); tenue et mise à jour d'une base de données pour le programme d'étude des migrations internationales en Amérique latine, avec incorporation des résultats des recensements de 2000 (1); tenue et mise à jour d'une base de données sur les tendances d'évolution démographiques, les prévisions relatives à la population, par sexe et par tranche d'âge, et les indicateurs démographiques (1); actualisation de la base de données sur la répartition dans l'espace de la population et sur l'urbanisation en Amérique latine et dans les Caraïbes, une at-

tention particulière étant accordée à l'incorporation des résultats des recensements de 2000 (1);

- c) Coopération internationale et liaison et coordination interinstitutions (budget ordinaire). Maintien des activités de coopération et de liaison avec les programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et les départements de l'ONU, principalement le FNUAP, le PNUD, la Division de la population et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le Réseau d'information en matière de population et des institutions spécialisées telles que la FAO, l'Organisation panaméricaine de la santé, l'UNESCO et l'UNICEF, et avec des organisations intergouvernementales telles que l'Organisation internationale pour les migrations et la Banque interaméricaine de développement;
- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs : services de coopération technique fournis à la demande aux pays de la région, sur les sujets suivants : collecte de données, analyse démographique et méthodes d'établissement de projections et de prévisions en matière de population; Plan d'action régional en matière de population et de développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes; conception et utilisation des logiciels WIN-REDATAM et SIG et mise en place des bases de données correspondantes; incorporation des variables relatives à la population dans les politiques, programmes et projets de développement, et questions touchant à la mobilité de la population, à l'urbanisation et aux groupes vulnérables;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers de formation : coopération, à la demande, avec des administrations, des universités, des organisations non gouvernementales et des organes régionaux et sous-régionaux, en vue d'apporter un appui à la formation dans les domaines de l'analyse démographique et des méthodes à appliquer pour établir des projections et des prévisions en matière de population; intégration opérationnelle des éléments sociodémographiques aux politiques, programmes et projets de développement; utilisation de logiciels pour la recherche sur micro-ordinateur de données sur des zones de petite étendue et pour le système d'information géographique (WIN-REDATAM et SIG), et création des bases de données; questions relatives au Plan d'action régional en matière de population et de développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes; formation à l'analyse démographique ou à d'autres aspects du tandem population et développement (deux stages régionaux de deux à quatre mois chacun, pour une quinzaine de spécialistes);
 - iii) Projets opérationnels. Programme régional du Centre latino-américain de démographie et du FNUAP; projet régional sur le bilinguisme dans le domaine de la santé en matière de reproduction et de la sexualité; projet régional visant à déterminer quels sont les groupes de population les plus vulnérables et à les localiser aux fins des programmes de développement sectoriel et local; projet régional de formation aux questions relatives à la population.

Tableau 19.18

Ressources nécessaires : sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	1 399,1	1 743,4	9	12
Autres rubriques	113,7	113,7	–	–
Total	1 512,8	1 857,1	9	12
Fonds extrabudgétaires	2 659,5	1 703,6	3	2

- 19.67 L'augmentation de 343 300 dollars au titre des postes tient au gain de 1 poste P-3 provenant du sous-programme 4, le but étant de renforcer les capacités dont la Division a besoin pour exécuter deux produits prioritaires, et de 2 postes d'agent local provenant du sous-programme 3, le but étant de renforcer les capacités de la Division en matière de recherche.

Sous-programme 7 Planification de l'administration publique

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 709 000 dollars

- 19.68 Les activités correspondant à ce sous-programme seront menées par l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- 19.69 Indépendamment du fait que la convergence et la complémentarité des fonctions assurées respectivement par le marché et par l'État sont reconnues sur le plan politique, trouver un nouvel équilibre entre les deux demeure un des objectifs à atteindre du processus de réforme actuellement en cours en Amérique latine et dans les Caraïbes. De nouvelles formes d'intervention de l'État, qui ne font pas obstacle au fonctionnement de l'économie de marché et qui sont caractérisées par une gestion publique plus efficace et rentable, ainsi qu'une meilleure coordination des politiques de l'État et l'élaboration de systèmes d'évaluation en vue d'optimiser la gestion et d'améliorer le rendement des ressources publiques, sont autant de conditions préalables à l'aboutissement à des sociétés plus justes et à l'accomplissement de la transformation recherchée des économies de la région.
- 19.70 Les principaux utilisateurs des produits seront les autorités gouvernementales et les responsables de la région, particulièrement ceux qui s'occupent de la planification et de la coordination des politiques économiques et sociales aux échelons national, régional ou local, ainsi que ceux qui mènent des activités de planification, de programmation ou de gestion dans d'autres organes ou entreprises publics. Il y aura d'autres utilisateurs parmi les institutions de la société civile : associations et partis politiques, associations professionnelles et syndicales, universités et autres institutions d'enseignement ou de recherche.

Tableau 19.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Renforcer la capacité institutionnelle de l'administration publique des États membres aux niveaux régional, national et local, en particulier pour ce qui est des fonctions de planification de base et compte tenu des problèmes soulevés par la privatisation, la déréglementation des activités économiques, la protection des consommateurs et la nécessité d'améliorer les cadres réglementaires des services publics et des secteurs non compétitifs.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Rendre les États membres mieux à même d'adapter leurs procédures publiques et administratives afin de mieux atteindre les objectifs nationaux, régionaux et locaux.	a) Nombre de pays bénéficiant des analyses de la CEPALC et de ses recommandations en matière de politiques, ainsi que d'une coopération technique, qui auront adopté des procédures administratives novatrices dans le domaine de l'administration publique en vue de faciliter l'atteinte des objectifs nationaux et locaux.
b) Rendre les fonctionnaires, aux niveaux national, régional et local, mieux à même d'appliquer les principes fondamentaux d'une gouvernance démocratique, d'une planification efficace de l'administration publique et d'une bonne réglementation étatique.	b) Application plus fréquente des principes fondamentaux de la planification et de l'administration publique.
c) Disponibilité accrue d'informations nouvelles, d'études et d'un appui technique, s'agissant de problèmes de planification tels que la décentralisation et l'administration des décisions de l'État, le développement local et la réglementation des services publics et des secteurs non compétitifs.	c) Le niveau de satisfaction exprimé par les États membres quant à l'actualité, la qualité et l'intérêt des documents, rapports et apports théoriques, telle qu'elle ressortira d'enquêtes et des analyses critiques et des citations parues dans les publications spécialisées.
d) Meilleure prise en compte du souci de l'égalité des sexes dans les activités de renforcement des capacités menées au titre du sous-programme.	d) Incorporation plus poussée des questions relatives à l'égalité des sexes dans les programmes des stages de formation, des séminaires et des ateliers de formation.

Facteurs externes

19.71 Les objectifs du sous-programme devraient être atteints et les réalisations escomptées devraient se matérialiser si les hypothèses suivantes sont vérifiées : a) les États membres continueront de faire une place importante au rôle joué dans le développement économique et social par l'administration publique, la planification des investissements publics et la réglementation de l'économie, et ils adopteront des réformes administratives et renforceront, dans ces domaines, leurs capacités en matière d'élaboration des politiques et de gestion et sur le plan des institutions; b) la communauté internationale suivra, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; et c) des ressources seront à la disposition des pays membres de la CEPALC pour les aider à renforcer les activités de planification dans l'administration publique.

Produits

19.72 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts
 - i) Onzième session de la Conférence des ministres et des responsables de la planification des pays d'Amérique latine et des Caraïbes;
 - ii) Douzième réunion du Conseil régional de la planification;
 - iii) Vingt-deuxième réunion des Présidents du Conseil régional de la planification;
 - iv) Groupes spéciaux d'experts. Réunions d'experts sur les sujets suivants : politiques de développement et plans d'aménagement du territoire en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); expérience acquise en ce qui concerne l'exploitation de systèmes nationaux d'investissement public dans la région (1); indicateurs pour l'évaluation de la gestion publique (1); instruments et expériences acquises en matière de gestion stratégique à l'échelon local dans certains pays de la région (1); réseau de formation par télé-enseignement (2); et expériences réussies dans les pays de la région en matière de développement économique à l'échelon local, une attention particulière étant accordée au développement des entreprises (2);
- b) Autres produits
 - i) Publications isolées : méthodes appliquées à la programmation et à l'évaluation de la politique budgétaire à moyen terme (1); élaboration de cadres réglementaires régissant les services publics dans la région (1); décentralisation en Amérique latine et dans les Caraïbes, une place particulière étant faite à la participation de la société civile et à la gouvernance (1); conception et application de politiques visant à promouvoir le développement productif à l'échelon local (1); évaluation des progrès accomplis, dans les pays de la région, sur le plan de la réforme économique et de l'élaboration d'un nouveau profil de l'État (1); politiques et outils de développement et d'aménagement du territoire en Amérique latine et dans les Caraïbes (4, dont 2 sur de grandes agglomérations et 2 sur l'intégration binationale en zone frontalière); développement et gestion locale dans certains pays de la région, compte tenu d'une analyse des structures et des rapports existant dans le domaine productif et de l'étude des incidences de ces éléments sur la création d'emplois et les projets locaux (4); quatre numéros du *Boletín del Instituto* (4); élaboration et évaluation de projets de développement locaux dans certains secteurs particuliers (4); méthodes et techniques d'évaluation en matière de gestion publique (1); structures institutionnelles de planification et aménagement du territoire dans certains pays de la région (2); et structures participatives et aménagement du territoire dans certains pays de la région (2);
 - ii) Produits techniques : élaboration d'un logiciel de géocodage pour l'analyse régionale des grandes agglomérations (1); tenue et mise à jour d'une base de données sur les politiques de développement et l'aménagement du territoire (1);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions. Les activités de coopération et de liaison seront maintenues, qu'il s'agisse des organes de planification des pays de la région ou des universités et des centres de recherche, d'entités du secteur privé et d'organisations non gouvernementales s'intéressant à la planification et la coordination des politiques de l'État. D'autre part, des liens de collaboration étroits seront maintenus avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, la Banque inter-américaine de développement, l'Agence espagnole pour la coopération internationale,

l'Institut international d'administration publique (France), le Secrétariat général à la planification et au budget (Espagne) et l'Association internationale du budget public;

- d) Coopération technique
- i) Services consultatifs : services de coopération technique dans les domaines du développement local, de la gestion locale, de l'aménagement du territoire et des systèmes d'information pour l'administration et le suivi des projets; services de coopération technique dans les domaines de la gestion de l'État, de la budgétisation, des systèmes nationaux d'investissement public et de la réglementation économique;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers de formation : action de formation dans les domaines suivants : réformes économiques et gestion stratégique de l'État; aménagement et gestion du territoire; gestion et évaluation de la politique de l'État, réglementation de la fonction publique, conjoncture macroéconomique dans laquelle la politique budgétaire doit s'inscrire, et efficacité et justice en matière d'avantages sociaux; élaboration et évaluation de projets de développement local; formation à la gestion de projets et à leur contrôle; gestion stratégique du développement local;
 - iii) Projets opérationnels. Projet régional touchant à la planification de l'administration publique.

Tableau 19.20

Ressources nécessaires : sous-programme 7

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	1 638,2	1 638,2	13	13
Autres rubriques	70,8	70,8	–	–
Total	1 709,0	1 709,0	13	13
Fonds extrabudgétaires	2 576,4	2 671,5	7	7

19.73 Les ressources prévues au titre du sous-programme 7 correspondent au maintien des moyens existants.

**Sous-programme 8
Environnement et établissements humains**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 708 700 dollars

19.74 Les activités relevant du sous-programme seront exécutées par la Division de l'environnement et des établissements humains. Ces activités, ainsi que celles prévues au titre du sous-programme 9, relevaient précédemment du sous-programme 7, Viabilité écologique et ressources, dans le cadre du plan à moyen terme pour la période 1998-2001.

19.75 Les principaux bénéficiaires des produits proposés seront les pouvoirs publics et les agents chargés aux niveaux central et local de formuler des politiques et de mener des activités qui ont trait à l'environnement et à la mise en valeur de l'environnement ainsi qu'aux établissements humains.

Les organes régionaux et sous-régionaux, les établissements universitaires, les centres de recherche appliquée, le milieu des affaires et les organisations non gouvernementales compteront aussi au nombre des bénéficiaires.

Tableau 19.21

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectifs : a) aider les États Membres à continuer d'appliquer Action 21 et à suivre les faits nouveaux relatifs à l'application des conventions des Nations Unies sur l'environnement; b) renforcer leurs capacités à prendre en compte les questions relatives à l'environnement et à l'égalité des sexes dans les politiques aux stades de la formulation et de l'exécution; c) les aider à établir et introduire des plans d'occupation des sols de nature à promouvoir une utilisation rationnelle des sols en milieux rural et urbain, y compris la gestion intégrée et équilibrée des établissements humains.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Meilleure application des accords mondiaux sur l'environnement aux niveaux national et régional.	a) Nombre de pays qui, bénéficiant des analyses et de la coopération technique de la CEPALC, feront état d'ici à la fin de l'exercice biennal d'une application plus poussée d'Action 21 et des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et des autres accords mondiaux sur l'environnement.
b) Capacité nationale accrue à tenir compte des facteurs environnementaux dans la formulation et l'application des politiques de développement, y compris une meilleure compréhension des effets inégalitaires des politiques sur les hommes et les femmes.	b) i) Multiplication au niveau régional des politiques qui tiennent compte des facteurs écologiques aux stades de la formulation et de l'application; ii) Plus grand recours, à l'échelon régional, aux instruments économiques aux fins de mettre l'environnement en valeur de manière novatrice.
c) Accumulation de données empiriques, notamment des données ventilées par sexe, et d'éléments de réflexion devant permettre d'évaluer systématiquement les tendances nationales et régionales existant en matière de développement durable.	c) Satisfaction exprimée par les États Membres au regard des progrès accomplis s'agissant des données disponibles, notamment les données ventilées par sexe, et des autres variables prises en compte dans les études et les rapports établis dans le cadre du sous-programme.
d) Adoption de pratiques intégrées de gestion urbaine, qui tiennent systématiquement compte de la viabilité dans la formulation de politiques d'occupation des sols, et de politiques visant à atténuer la pauvreté urbaine.	d) Nombre de pays faisant état de progrès dans l'adoption de pratiques intégrées de gestion urbaine, qui tiennent systématiquement compte de critères de viabilité dans la formulation des politiques d'aménagement du territoire.

Facteurs externes

19.76 Les objectifs du sous-programme et les réalisations escomptées devraient être atteints si : a) les États Membres et les organisations internationales accordent la priorité à l'application d'Action 21 et des autres textes issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II); b) la communauté internationale suit les directives arrêtées par l'Assemblée générale et le Conseil éco-

nomique et social; c) les États membres de la CEPALC peuvent compter sur des ressources suffisantes pour incorporer les facteurs liés à la viabilité écologique dans les programmes et politiques.

Produits

19.77 Les produits prévus pour l'exercice 2002-2003 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Réunion régionale des ministres et des hauts responsables chargés du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes : une réunion comprenant l'établissement de documents techniques;
 - ii) Groupes d'experts ad hoc. Réunions d'experts chargés : d'examiner les méthodes servant au calcul des dépenses publiques en matière de protection de l'environnement (1); d'étudier les questions prioritaires pour les pays de la région en matière de commerce et d'environnement à la lumière des tendances susceptibles de découler des grandes négociations multilatérales (1); de se pencher sur l'incorporation des facteurs environnementaux dans les lois des pays de la région (1); d'analyser les principales conclusions du rapport consacré au développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); d'examiner les questions relatives aux instruments et stratégies de gestion urbaine (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications isolées : une étude consacrée à la législation en vigueur et aux mécanismes de réglementation des régimes fonciers en zones urbaines dans certains pays de la région; une étude consacrée aux clauses relatives à l'environnement dans les accords d'intégration et de libre-échange et à leurs conséquences sur la législation et les institutions des pays de la région; une étude sur les clauses relatives à l'environnement dans les accords d'intégration en vigueur ou en négociation auxquels ont adhéré les pays de la région; une étude sur les externalités en matière d'environnement provoquées par des marchés fragmentaires ou des politiques déficientes ainsi que les options permettant d'apporter les correctifs nécessaires; une étude consacrée aux enseignements tirés de l'application de méthodes de gestion et d'utilisation de l'information dans les décisions ayant des conséquences sur l'environnement, dans le domaine des politiques menées par les pouvoirs publics, une attention particulière étant accordée à certains éléments tels que les indicateurs et la comptabilité et les statistiques environnementales; une étude sur l'aménagement intégré du territoire et le développement durable; une étude sur les méthodes de calcul des dépenses publiques consacrées à la protection de l'environnement; une étude sur la répartition des bénéfices et coûts des politiques liées à l'environnement parmi différents groupes sociaux; une étude sur les répercussions économiques découlant de la réalisation des engagements pris par les pays de la région dans le cadre d'Action 21 et d'autres accords internationaux en matière d'environnement; une étude consacrée aux conséquences sur l'environnement de la structure productive résultant de la stratégie de développement orientée à l'exportation, dans les pays de la région; une étude sur les répercussions des modes de production et de consommation sur les ressources et les écosystèmes sur lesquels ils sont fondés; une étude sur la prise en compte des facteurs environnementaux dans l'aménagement du territoire aux échelons urbain et local et sur leur incidence sur l'utilisation des sols; une étude sur l'évolution récente des politiques environnementales dans les pays de la région, une attention particulière étant accordée à l'adaptation de la législation et des institutions; une étude sur les rapports

entre le renforcement des capacités institutionnelles, la décentralisation et l'environnement; une étude sur l'utilisation d'instruments économiques dans la gestion de l'environnement dans certains secteurs économiques des pays de la région;

- ii) Supports techniques : mise à jour et enrichissement de la base de données sur les indicateurs et les paramètres permettant de mesurer et d'évaluer les progrès du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); mise à jour et enrichissement de la base de données sur l'évolution des politiques en matière d'environnement et d'aménagement du territoire dans les pays de la région (1); mise à jour et enrichissement de la base de données relative à l'économie et à l'environnement (1);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire). Le sous-programme sera exécuté en coopération avec les programmes et organismes des Nations Unies, comme le PNUE, le PNUD, le Bureau régional de la FAO, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains, la Commission du développement durable et d'autres organisations intergouvernementales, comme la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale. Des liens de coopération seront également noués avec les organisations non gouvernementales, le milieu des affaires, les établissements universitaires, les centres de recherche et les organisations de protection de l'environnement créées dans le cadre des accords d'intégration existant dans la région, les secrétariats des principales conventions sur la diversité biologique, le changement climatique et la désertification et les institutions financières, comme le Fonds pour l'environnement mondial et la Société andine de développement.
- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs : prestation de services de coopération technique dans les domaines suivants : méthodes de comptabilité de l'environnement et mise au point d'indicateurs écologiques; questions relatives à l'introduction de techniques de production moins polluantes; facilitation d'initiatives publiques et privées de gestion de l'environnement; utilisation d'instruments économiques dans la gestion de l'environnement; mise au point de plans novateurs de gestion de l'environnement aux échelons national, régional et local et renforcement des capacités de négociation des pays sur les thèmes liés à l'environnement dans les instances régionales et multilatérales; efficience publique dans la gestion des établissements humains; gestion de l'environnement urbain et évaluation des répercussions des catastrophes naturelles sur les zones urbaines et l'environnement; mise au point de mécanismes permettant de suivre l'application des accords internationaux en matière d'environnement et d'évaluer leurs conséquences sur les pratiques et procédures de gestion publique aux échelons national et local; participation de la société civile s'agissant de questions relatives à l'environnement, notamment la prise en compte des critères de viabilité dans les programmes d'action citoyenne;
 - ii) Programmes de formation, séminaires et ateliers : formation consacrée à la gestion de l'environnement (un cours au niveau régional);
 - iii) Projets sur le terrain : projet régional portant sur : l'évaluation des débouchés existant en Amérique latine et dans les Caraïbes pour les biens et les services relatifs à l'environnement; l'évaluation du développement durable dans la région; l'environnement et le développement; le développement durable à l'heure de la mondialisation; les stratégies et les instruments de gestion urbaine au service du développement durable dans la région.

Tableau 19.22

Ressources nécessaires : sous-programme 8

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	1 524,7	1 524,7	10	10
Autres rubriques	–	184,0	–	–
Total	1 524,7	1 708,7	10	10
Fonds extrabudgétaires	1 048,0	1 636,0	1	2

- 19.78 Le montant de 1 708 700 dollars au titre des rubriques Postes et Autres rubriques fait apparaître une augmentation de 184 000 dollars. Il se justifie par une redistribution des ressources affectées au sous-programme 7 pendant l'exercice 2000-2001, à la suite de la réorganisation des sous-programmes dans le cadre du plan à moyen terme pour la période 2002-2005. La hausse de 184 000 dollars devrait permettre de couvrir les frais liés au personnel temporaire, aux consultants et experts et aux voyages du personnel.

Sous-programme 9
Ressources naturelles et infrastructures

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 887 400 dollars

- 19.79 Les activités relevant du sous-programme seront exécutées par la Division de l'infrastructure et des ressources naturelles, à laquelle est rattachée la section des transports. Ces activités, ainsi que celles prévues au titre du sous-programme 8, relevaient précédemment du sous-programme 7, Viabilité écologique et ressources, dans le cadre du plan à moyen terme pour 1998-2001 (A/53/6/Rev.1).
- 19.80 Les principaux bénéficiaires seront les pouvoirs publics et les agents oeuvrant dans les domaines des ressources naturelles, de l'énergie, de la gestion des infrastructures et des transports internationaux et régionaux. Les organes régionaux et sous-régionaux, les établissements universitaires, les centres de recherche appliquée, le milieu des affaires et les organes et organisations non gouvernementaux compteront aussi au nombre des bénéficiaires. Les activités seront exécutées dans le respect de l'équité sociale et de l'égalité entre les sexes.

Tableau 19.23

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Promouvoir l'utilisation efficace et la gestion écologiquement rationnelle des ressources naturelles et de l'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, de l'extraction minière et des transports.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement des capacités techniques permettant aux États membres de la CEPALC de formuler des politiques privilégiant l'exploitation écologiquement viable des ressources naturelles et le développement rationnel des infrastructures et de mener des activités allant dans le sens d'un développement écologiquement rationnel et de l'équité sociale.

b) Plus grande aptitude des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à décentraliser la gestion des ressources naturelles et des infrastructures aux niveaux régional et local, et notamment renforcement des capacités des grands groupes participant aux activités de gestion, compte dûment tenu de la situation des femmes à cet égard.

c) Renforcement des capacités de négociation des pays de la région dans les instances internationales et régionales traitant des questions de la mise en valeur durable des ressources naturelles et du développement rationnel des infrastructures.

a) i) Augmentation du nombre de pays qui, bénéficiant des analyses et de la coopération technique de la CEPALC, adoptent des politiques privilégiant la mise en valeur viable des ressources naturelles et le développement rationnel des infrastructures;

ii) Meilleure prise en compte des questions concernant l'environnement et l'égalité entre les sexes dans la formulation de politiques de mise en valeur durable des ressources naturelles et de développement rationnel des infrastructures.

b) i) Augmentation du nombre de pays qui, bénéficiant des analyses et de la coopération technique de la CEPALC, se dotent d'une réglementation conforme aux propositions de la Commission aux fins de progresser sur la voie du développement durable;

ii) Augmentation du nombre d'agents nationaux chargés des questions de réglementation dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et des infrastructures qui bénéficient des services de formation de la CEPALC.

c) i) Capacité accrue des pays de la région à se faire entendre dans les instances internationales et régionales traitant des questions de la mise en valeur durable des ressources naturelles et du développement rationnel des infrastructures;

ii) Satisfaction exprimée par les États membres quant à la pertinence, l'actualité et la qualité des documents et des rapports techniques de la Commission et aux conséquences des opérations menées à bien.

Facteurs externes

- 19.81 Les objectifs du sous-programme et les réalisations escomptées devraient être atteints si : a) les décideurs reconnaissent qu'il importe d'accorder la priorité à la mise en valeur durable des ressources naturelles et au développement rationnel des infrastructures aux fins du développement économique et social, adoptent des réformes administratives et renforcent les capacités de décision, de gestion et d'encadrement, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, de l'extraction minière et des transports, et qu'une conjoncture politique favorable existe aux niveaux national et international; b) la communauté internationale donne suite aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; c) l'on dispose des moyens nécessaires pour appuyer les efforts des États membres de la CEPALC tendant à intégrer dans les politiques les principes de gestion rationnelle des ressources naturelles et des infrastructures.

Produits

- 19.82 Les produits prévus pour l'exercice 2002-2003 sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires). Groupes d'experts ad hoc. Réunions d'experts chargés d'examiner les aspects inhérents à la tarification de l'utilisation des infrastructures, le financement des projets et la distribution modale et géographique des transports (1); la compétitivité des ports et du transport maritime dans les pays de la région (1); les aspects liés au projet de code de l'exploitation minière des fonds sous-marins (1); les propositions concernant la prise en compte de critères de vulnérabilité climatique dans les politiques de gestion intégrée des zones côtières (1); la politique maritime et portuaire dans la sous-région des Caraïbes et sa contribution au développement socioéconomique des pays (1); les expériences et les progrès en matière de réglementation des services publics liés à l'eau (1); les aspects relatifs au transport de passagers et de marchandises entre pays membres d'un même groupe d'intégration sous-régionale (1); le travail des entités chargées de la gestion de l'eau dans les bassins hydrographiques (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications périodiques : *Bulletin FAL*, publication bimestrielle sur la facilitation du commerce et du transport en Amérique latine et dans les Caraïbes (12);
 - ii) Publications isolées : une étude sur les conflits et les mécanismes potentiels de conciliation entre les populations locales et les entreprises exploitant les ressources naturelles, en particulier celles provenant des mines; une étude sur les accords de coopération entre pays, en ce qui concerne les bassins et les plans d'eau transfrontaliers; une étude sur la promotion de l'efficacité économique des réseaux de transport et de leur développement intégré dans des pays caractérisés par une forte participation du secteur privé, afin d'optimiser le rendement des investissements et leur contribution au développement économique et territorial, l'accent étant mis sur la formulation de politiques et d'activités dans ce domaine; une étude sur l'évolution et les perspectives de l'exploitation minière dans la région dans le cadre de la mondialisation et de l'intégration régionale; une étude sur les procédures et les mécanismes de gestion et de développement de l'exploitation minière à petite échelle en Amérique latine; une étude sur les entités chargées de la gestion des bassins hydrographiques et les mécanismes d'exploitation multiple de l'eau; une étude sur les conséquences de l'application des normes en matière d'environnement dans le secteur des mines, dans certains pays de la région; une étude sur les conséquences de l'évolution du secteur énergétique sur le développement durable, du point de vue économique, social et environnemental; une étude

sur l'évolution des politiques en matière de ressources en eau et de droits riverains; une étude sur l'incidence des changements sociaux et des progrès techniques sur les besoins en infrastructure de transport, et leur rapport avec le rendement à long terme des investissements visant à faciliter le transport pendant les périodes de pointe; une étude consacrée aux conséquences de la gestion intégrée des bassins sur le contrôle de la pollution marine d'origine terrestre; une étude sur la situation juridique des ressources biotechnologiques des fonds marins internationaux; une étude sur la participation des autorités locales à la gestion de l'eau, y compris les cours d'eau et les bassins de captation; une étude sur les problèmes que pose le développement de l'énergie dans les zones rurales et parmi les groupes sociaux les plus vulnérables; une étude sur la réglementation du secteur de l'énergie dans certains pays de la région, en particulier l'identification et l'analyse des problèmes auxquels se heurtent les organismes de réglementation; une étude sur la réglementation des services publics liés à l'eau dans certains pays de la région; une étude sur l'adéquation des services maritimes entre les pays des Caraïbes et les pays de l'Amérique centrale et du Sud; une étude sur l'infrastructure, les services et les régimes institutionnels de transport en vue de faciliter le commerce entre pays membres d'un même groupe d'intégration sous-régionale;

- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales et dossiers d'information : bulletin du Réseau de coopération pour la gestion intégrée des ressources en eau dans la perspective du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (4); bulletin d'information sur les cours d'eau et les lacs communs à plusieurs pays (2);
- iv) Supports techniques : mise à jour et enrichissement de la publication électronique *Perfil marítimo* qui concerne les transports maritimes dans la région (1); mise à jour du système statistique concernant les transports en Amérique du Sud et élargissement aux autres pays de la région (1);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire). Les activités concernant l'eau seront exécutées en coopération avec les programmes et organismes des Nations Unies, tels que la Commission du développement durable, le Sous-Comité de la mise en valeur des ressources hydrauliques du Comité administratif de coordination, le Bureau des affaires juridiques, la Division des affaires maritimes et du droit de la mer, le PNUD, les bureaux régionaux de la FAO et de l'UNESCO, la Commission océanographique intergouvernementale et des organisations internationales, régionales et sous-régionales, comme la Banque mondiale, l'Organisation des États américains, la Banque interaméricaine de développement, la Commission permanente du Pacifique Sud et le Partenariat mondial pour l'eau; les activités dans les secteurs de l'extraction minière et de l'énergie seront menées en coopération avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie, l'Organisation latino-américaine des mines, le programme de coopération de l'Union européenne sur l'utilisation rationnelle de l'énergie en Amérique latine, la Conférence interparlementaire sur l'extraction minière et l'énergie en Amérique latine et la Conférence des ministres des mines en Amérique; les activités dans le secteur des transports seront menées en coopération avec l'Association latino-américaine pour l'intégration, le Système économique latino-américain, Mercosur, le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale, la Communauté des Caraïbes, l'Association des armateurs des Caraïbes, la Commission centraméricaine des transports maritimes, l'Organisation maritime internationale, la Fédération routière internationale, l'Association latino-américaine des chemins de fer, la Conférence des ministres sud-américains des transports, des communications et des travaux publics, la Réunion des Directeurs nationaux des douanes de l'Amérique latine, de l'Espagne et du Portugal, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement;

- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs : prestation de services de coopération technique dans les domaines suivants : la politique, la législation et la réglementation des marchés dans les secteurs des mines, de l'énergie, de l'eau et du transport, en particulier les questions liées au contrôle de la demande de transport et au développement de systèmes statistiques; les politiques maritimes et portuaires propres à promouvoir l'insertion internationale des économies des pays de la région; la formulation, l'application et la révision de la législation, et l'adoption de politiques, de programmes et de plans de gestion durable des ressources naturelles et de l'infrastructure; l'application d'instruments internationaux et régionaux portant sur le développement durable des océans et des zones côtières et sur les procédures d'adoption et de réforme de la législation des mines;
 - ii) Programmes de formation, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes gouvernementaux, les établissements universitaires et les organisations régionales et sous-régionales qui en feront la demande aux fins de proposer des activités de formation en matière de gestion des ressources en eau et de réglementation des services publics intervenant dans la gestion des ressources en eau; organisation d'ateliers de formation visant à associer plus étroitement les agents locaux à la gestion durable des ressources naturelles et de l'infrastructure;
 - iii) Projets sur le terrain : projet régional portant sur la vulnérabilité des bassins hydrographiques en Amérique latine et dans les Caraïbes; et sur la remise en état des routes dans la région.

Tableau 19.24

Ressources nécessaires : sous-programme 9

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	2 580,3	2 705,8	18	20
Autres rubriques	305,0	181,6	–	–
Total	2 885,3	2 887,4	18	20
Fonds extrabudgétaires	1 051,3	119,6	–	–

19.83 L'augmentation de 125 500 dollars à la rubrique Postes permettra de créer 1 poste P-3 et 1 poste P-2, de reclasser à P-4 2 postes P-3 et de redéployer 1 poste d'agent des services généraux dont le titulaire, qui était auparavant affecté à la Division de l'administration, sera chargé de participer aux activités de recherche inhérentes au sous-programme et aux activités de renforcement des capacités aux fins de réaliser les produits hautement prioritaires. La hausse a été partiellement compensée par le redéploiement de 1 poste P-4 vers la Direction exécutive et l'administration. La diminution de 123 400 dollars au titre des autres rubriques tient au redéploiement vers le sous-programme 8 des ressources devant servir à financer le recours au personnel temporaire et aux consultants ainsi que les frais de voyage du personnel, les activités relevant du sous-programme 8 étant combinées à celles prévues dans le cadre du sous-programme 9 dans le programme à moyen terme pour la période 1998-2001.

Sous-programme 10 Statistiques et projections économiques

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 699 700

- 19.84 Les activités prévues au titre de ce sous-programme seront exécutées par la Division des statistiques et des projections économiques.
- 19.85 Les produits fournis s'adressent aux organismes publics des États membres, services nationaux de statistiques, banques centrales et ministères chargés des questions économiques en particulier. Ils seront utilisés également par des associations professionnelles, des syndicats, des organismes techniques et professionnels des secteurs de production, des universités, des centres de recherche, des organes d'intégration régionale et sous-régionale et d'autres entités publiques et privées ayant besoin d'informations comparables sur les pays de la région, y compris les spécialistes travaillant pour le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies et sont appelés à rédiger des rapports et à mener à bien des projets de coopération technique.

Tableau 19.25

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Il s'agit de mettre la région la mieux en mesure de produire les statistiques et les projections indispensables pour la formulation de politiques générales visant à donner effet aux nouvelles formules de développement et d'accroître le degré de coordination des activités statistiques internationales dans l'ensemble de la région.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Renforcement des moyens dont disposent la CEPALC et les États membres pour produire des statistiques, pour élargir et actualiser ses bases de données ou pour en créer, s'agissant notamment des indicateurs environnementaux et sexospécifiques, et pour entreprendre des analyses des tendances économiques de l'heure dans la perspective de la gestion des politiques conjoncturelles.	<p>a) i) Progrès dans l'actualité, la fiabilité et la comparabilité des bases de données et extension de leur portée;</p> <p>ii) Plus large utilisation des données statistiques de la CEPALC par les pays et les organisations régionales et internationales dans leurs prévisions;</p> <p>iii) Utilisation plus systématique d'indicateurs sexospécifiques dans la formulation des politiques, mesurée à l'aune de la satisfaction de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC, des services statistiques nationaux et des bureaux des questions féminines.</p>
b) Expansion et renforcement des moyens techniques dont disposent les pays de la région pour produire des statistiques et des prévisions qui soient utiles pour l'élaboration de programmes économiques et sociaux à court, moyen et long termes.	b) L'adoption et la large diffusion, par les pays de la région, des progrès méthodologiques et technologiques coordonnés par la CEPALC, en particulier le Système harmonisé de description et de codification des marchandises.

Facteurs externes

19.86 Le sous-programme devrait atteindre son objectif tel qu'il est défini par les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les décideurs sont conscients de l'importance du domaine statistique dans le développement économique et social et prêts à en faire un domaine prioritaire, à renforcer les capacités techniques, institutionnelles et administratives dans ce domaine, à favoriser la coopération régionale et internationale en la matière, étant entendu que les conditions politiques voulues doivent être réunies aux niveaux national et international; b) la communauté internationale est prête à apporter son soutien, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; et c) des ressources sont disponibles pour soutenir les efforts déployés par les États membres de la CEPALC pour renforcer leurs services statistiques nationaux et étoffer les moyens disponibles dans la région pour produire des statistiques et des projections et pour favoriser l'adoption et la diffusion des progrès méthodologiques et technologiques dans ce domaine.

Produits

19.87 Durant l'exercice biennal 2002-2003, les produits et services suivants seront fournis :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Conférence statistique des Amériques de la CEPALC : coordination et suivi des accords de coopération technique dans divers domaines et préparation des documents pertinents (1);
 - ii) Comité directeur de la Conférence statistique des Amériques (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts chargés d'examiner les études prospectives et les projections économiques quant à la méthode et quant au fond (1); d'examiner le système régional de données économiques à court terme et la possibilité d'étendre les domaines traités (1); d'examiner les méthodes et les procédures permettant aux pays de la région de produire des indicateurs environnementaux nationaux et internationaux normalisés (2); d'examiner les techniques et les méthodes utilisées dans des enquêtes sur les ménages et d'étudier la possibilité de les incorporer à un système d'information sociale faisant appel à des informations provenant d'autres sources aux fins d'analyse de la pauvreté et d'élaboration des politiques sociales (4); d'évaluer l'introduction du nouveau Système de comptabilité nationale et du nouveau questionnaire sur le Système de comptabilité nationale de l'ONU et d'examiner les possibilités de coopération régionale dans ce domaine (2);
- b) Autres produits de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications périodiques : *Cuadernos estadísticos de la CEPALC* (en espagnol), deux livraisons, l'une sur les statistiques du secteur extérieur, l'autre sur les registres de comptabilité nationale des pays de la région; préparation des numéros annuels de *Social Panorama for Latin America*, publiés conjointement par la Division des statistiques et des projections économiques et la Division du développement social (2); principal short-term indicators (8); récapitulation statistique et chiffres estimatifs du *Premier aperçu du panorama économique annuel de l'Amérique latine et des Caraïbes* (2); et *Annuaire statistique de l'Amérique latine et des Caraïbes* (2);
 - ii) Publications hors série : statistiques du commerce international des services (1); répartition des revenus, pauvreté, emploi et autres indicateurs sociaux dans certains pays (4); tendances structurelles influant sur la situation actuelle des pays de la région et des

perspectives de l'économie mondiale et de l'Amérique latine et des Caraïbes (4); étude de la situation économique mondiale, l'accent étant mis sur la mondialisation dans ses rapports avec les schémas de production et les intermédiaires financiers (1); statistiques du secteur extérieur (2); mise en place du nouveau Système de comptabilité nationale de l'ONU dans les pays de la région (2); évaluation à moyen et à long terme des principales tendances de la production et du progrès social dans certains pays d'Amérique latine (2); projections macroéconomiques mondiales et sectorielles à long et à moyen terme (2); effets structurels de la mondialisation et des réformes macroéconomiques et institutionnelles dans des domaines tels que l'accumulation de capitaux, le budget de l'État, le financement externe et l'équilibre des échanges et les prix relatifs (2); taux de production par secteur (1); et prix intérieurs (1);

- iii) Supports techniques : maintenance et actualisation des bases de données existantes et création de nouvelles bases de données sur d'autres sujets relevant du secteur social (1); maintenance, actualisation et expansion des bases de données existantes sur des sujets nouveaux; création de bases de données à accès rapide, perfectionnement des mécanismes de raccordement aux réseaux informatiques internes de la CEPALC et au système d'information économique et sociale de l'ONU, et création, avec les services nationaux de statistiques et les banques centrales, de réseaux régionaux propres à accélérer la collecte et l'échange de données (1);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions. Une coopération étroite sera maintenue avec la Division de statistiques du Département des affaires économiques et sociales (ONU), notamment avec la Section de la comptabilité nationale, pour la préparation et la diffusion de manuels techniques sur les nouveaux systèmes de comptabilité nationale et la version espagnole de *SMA News and Notes*; la CEPALC poursuivra également la coopération et les liaisons avec divers programmes et organismes des Nations Unies, notamment la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales et le Centre de recherche du Projet Link, les commissions régionales de l'ONU, la CNUCED, le PNUD, la FAO, l'OMC, la Banque mondiale, les organismes régionaux et internationaux tels que la BID, l'Organisation des États américains, le Centre latino-américain d'études monétaires, l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT) et le Centre européen de formation des statisticiens des pays en développement et avec les bureaux statistiques des pays de la région; en outre, en conjonction avec le Gouvernement mexicain, le sous-programme coordonnera un programme de coopération régionale dans le domaine des statistiques de l'environnement; il s'agira essentiellement de transmettre aux pays qui en ont besoin des données sur les expériences réussies et les méthodes nouvelles des pays développés ou de pays de la région;
- d) Coopération technique
 - i) Services consultatifs : services de coopération technique dans les domaines suivants : l'organisation d'ateliers et de séminaires sur l'application des recommandations formulées par la Commission de statistique (ONU) dans des domaines tels que la génération d'informations sur les variables sociales, les méthodes d'analyse des situations de pauvreté et les techniques statistiques spécialisées, y compris les techniques informatiques; les services de coopération technique concernant les enquêtes sur les ménages; les statistiques et les indicateurs sociaux; la quantification, la description et l'analyse de situations de pauvreté; l'organisation de statistiques économiques et autres, la comptabilité nationale, des techniques de diffusion électronique des données statistiques et la conception de modèles et méthodes de projections à utiliser dans la formulation de politiques et stratégies de développement; la diffusion des progrès réalisés par les princi-

paux groupes techniques travaillant sur les politiques de génération et diffusion de statistiques sur la direction de la Commission de statistique;

- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : formation aux techniques d'estimation et à l'utilisation des indicateurs sociaux se rapportant à la répartition des revenus, à la pauvreté et à l'emploi dans divers groupes sociaux;
- iii) Projets opérationnels : un projet de coopération technique devra être mené à bien dans le domaine des statistiques et des projections économiques et sociales.

Tableau 19.26

Ressources nécessaires : sous-programme 10

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	3 373,1	3 465,1	26	27
Autres rubriques	234,6	234,6	–	–
Total	3 607,7	3 699,7	26	27
Fonds extrabudgétaires	764,5	288,1	2	2

- 19.88 L'augmentation de 92 000 dollars dans les ressources nécessaires pour les postes est due au transfert d'un poste d'agent local auparavant affecté au sous-programme 3 pour le travail de recherche.

Sous-programme 11

Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 5 734 000 dollars

- 19.89 Les activités relevant de ce sous-programme seront exécutées par le siège régional de la CEPALC à Mexico.
- 19.90 Les produits et services fournis s'adressent aux autorités gouvernementales et aux responsables des administrations publiques ainsi qu'aux entités du secteur public s'intéressant aux questions économiques et sociales, à la formulation et à l'exécution de politiques, programmes et projets dans les domaines énumérés plus haut, ainsi qu'aux organisations internationales, régionales et sous-régionales dont les activités concernent l'intégration et la coopération. Ils seront en outre largement utilisés par diverses institutions du secteur privé, telles que les associations d'entrepreneurs, les syndicats et les associations professionnelles, ainsi que les universités et autres établissements de recherche appliquée.

Tableau 19.27

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : L'objectif est d'encourager la coopération entre les États Membres de la sous-région et de les aider dans les efforts déployés pour : a) formuler et appliquer des politiques et des mesures visant à améliorer l'intégration sous-régionale et internationale, la croissance économique et l'emploi; b) mettre la sous-région mieux en mesure d'analyser et concevoir des politiques et programmes appropriés en matière de développement social; c) formuler des politiques et des mesures propres à accroître la productivité, à renforcer les moyens technologiques et à développer des entreprises dans les secteurs agricole et industriel; d) encourager la coopération et l'intégration sous-régionales dans le secteur de l'énergie.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Amélioration des cadres institutionnels dans les pays de la sous-région, s'agissant des moyens économiques et techniques de s'adapter à la transformation rapide de la scène internationale, de cerner les possibilités nouvelles et de maximiser les effets positifs de la mondialisation, tout en réduisant au minimum toute conséquence négative qu'elle peut avoir.	a) Nombre croissant d'organismes du secteur public qui, ayant bénéficié des analyses, propositions et services de coopération technique de la CEPALC, élaborent ou adoptent des politiques conformes aux recommandations de la CEPALC dans le sens d'une plus grande compétitivité.
b) Meilleure formulation, voire révision des politiques visant à réduire la pauvreté et les disparités entre les sexes.	b) Multiplication des politiques sociales visant expressément à réduire la pauvreté et les disparités entre les sexes appliquées ou étudiées par les pays de la sous-région, conformément aux recommandations politiques de la CEPALC; le nombre de demandes de coopération technique.
c) Harmonisation progressive des politiques des États de la sous-région en matière d'énergie et amélioration des compétences techniques en vue d'améliorer les rendements énergétiques.	c) Le nombre de pays qui, ayant bénéficié des analyses, des propositions et de la coopération technique de la CEPALC, prennent des mesures pour harmoniser leurs cadres réglementaires dans le secteur énergétique, conformément aux recommandations de la CEPALC.

Facteurs externes

19.91 Le sous-programme devrait atteindre son objectif, tel qu'il est défini par les réalisations escomptées, si les conditions suivantes sont réunies : a) les décideurs sont conscients de l'importance de la coopération et de l'intégration sous-régionales en Amérique centrale et prêts à en faire un domaine prioritaire, à améliorer les interconnexions entre l'économie des pays de la sous-région, celle d'autres régions et l'économie mondiale et à renforcer les moyens techniques, institutionnels et décisionnels de la sous-région, en vue de mettre en oeuvre des politiques visant à réduire la pauvreté et à favoriser la justice sociale, étant entendu que les conditions politiques voulues doivent être réunies aux niveaux national et international; b) la communauté internationale est prête à apporter son soutien, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; et c) des ressources sont disponibles pour soutenir les efforts déployés par les États mem-

bres de la CEPALC pour renforcer l'intégration et la coopération sous-régionales dans les domaines susmentionnés.

Produits

19.92 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, les produits et services suivants seront fournis :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Comité de coopération économique de l'Amérique centrale. Services fonctionnels à fournir à une réunion chargée d'examiner les caractéristiques de l'intégration centraméricaine dans le contexte de l'intégration hémisphérique (1);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts chargés d'analyser les liens qui existent entre le respect des engagements multilatéraux pris par les pays de la sous-région en ce qui concerne les nouveaux thèmes du commerce international et les cadres de négociation à l'intérieur de la sous-région (1); d'examiner la compétitivité de l'industrie manufacturière des pays de la sous-région dans le contexte de la création d'une zone de libre-échange dans l'hémisphère (1); d'examiner la question d'une production vivrière viable dans la sous-région (1); d'examiner le développement, l'intégration et la coopération économiques dans la sous-région (1); d'examiner les questions d'investissement dans le capital humain et les conséquences d'une telle démarche pour les groupes sociaux vulnérables (1); d'examiner les caractéristiques et la composition des échanges à l'intérieur de la sous-région de l'Amérique centrale et entre les pays de la sous-région et du reste du monde en vue d'en déterminer le contenu technologique (1); d'examiner les tendances dans la composition des zones économiques de la sous-région et leurs liens avec la politique économique (1); et d'examiner les questions de décentralisation de l'administration publique (1) (fonds extrabudgétaires);
- b) Autres produits (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications hors série : les possibilités de développement industriel par le développement de groupes et les répercussions des politiques scientifiques et techniques sur le secteur industriel de la sous-région (1); les contraintes et les perspectives en matière de formulation et d'application de la politique économique adoptée par les pays de la sous-région face aux problèmes du chômage et de la pauvreté (1); le lien entre la politique macroéconomique et le développement spatial des activités économiques dans certains pays de la région (1); la création d'une zone économique sous-régionale dans le cadre de la coordination des économies des pays d'Amérique centrale avec leurs principaux marchés dans l'hémisphère et identification des possibilités et des problèmes qui en résultent en termes d'échanges commerciaux, investissements et autres ressources productives (1); les défis posés par le cadre réglementaire régissant le secteur énergétique dans certains pays de la sous-région (1); progrès réalisés dans l'intégration des réseaux électriques en Amérique centrale (1); les tendances du secteur agricole dans les pays de la sous-région (1); les avantages découlant des échanges de services écologiques et de l'intégration d'une composante écologique dans les exportations (1); la décentralisation de l'administration publique s'agissant surtout de transférer les fonctions et les ressources aux autorités locales et régionales et de créer des capacités de gestion au niveau local dans certains pays de la sous-région (1); décentralisation des dépenses sociales et justice sociale dans certains pays de la sous-région (1); l'investissement axé sur l'accroissement du capital humain et les conséquences d'une telle démarche pour les groupes sociaux vulnérables (1); l'investissement, l'emploi et le revenu rural d'origine non agricole dans certains pays de la sous-région (1); la politique orientée vers l'action

en faveur de l'emploi des femmes dans certains pays de la sous-région (1); la production vivrière viable dans certains pays de la sous-région (1); les caractéristiques et la composition des échanges entre les pays de la sous-région, d'une part, et entre les pays d'Amérique centrale et le reste du monde, d'autre part, en vue d'en déterminer le contenu technologique (1); le développement compétitif des petites et moyennes entreprises dans les pays de la sous-région (1); le développement du secteur d'énergie dans les zones rurales de certains pays de la sous-région (1); les effets de la mondialisation en Amérique centrale, compte tenu en particulier des principales tendances de l'intégration et de l'occupation des sols à des fins de production dans la sous-région (1); les effets de la mondialisation sur les facteurs qui entrent en jeu dans l'atténuation de la pauvreté, tels que l'emploi, les courants migratoires et les envois de fonds à la famille dans certains pays de la sous-région (1); la viabilité des réformes du secteur énergétique de petits marchés (1); l'évolution récente dans l'industrie manufacturière des pays de la sous-région (2); et les tendances des politiques commerciales nationales et des processus d'intégration sous-régionale en Amérique centrale (2);

- ii) Supports techniques : notes sur les tendances économiques des pays de la sous-région en 2001 et 2002 (10); notes sur les tendances économiques des pays de la sous-région en 2002 et 2003 (10); élaboration d'indicateurs sociaux de base pour les pays desservis par le siège sous-régional (1); actualisation et diffusion de l'information sur le secteur agricole des pays de la sous-région (1); mise à jour et perfectionnement des bases de données sur le développement du secteur énergétique dans les pays de la sous-région (1); mise à jour et perfectionnement de la base de données sur l'industrie manufacturière des pays de la sous-région (1); mise à jour et perfectionnement de la base de données et des documents statistiques sur les échanges, l'intégration économique et la coopération entre les pays de la sous-région (1); actualisation, perfectionnement et diffusion du logiciel dénommé « Module for the Analysis of Growth of International Commerce » (Module pour l'analyse du développement du commerce international) (MAGIC) et de la base de données TradeCAN;
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire). La coopération, la coordination et la liaison se poursuivront entre le siège de la CEPALC, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations internationales, régionales et sous-régionales telles que la CNUCED, l'OMC, la FAO, l'ONUDI, l'OIT, la BID, le secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale, la Banque centraméricaine d'intégration économique, le secrétariat du Sistema Integrado Centroamericano, le secrétariat du Conseil monétaire d'Amérique centrale, l'Organisation latinoaméricaine de l'énergie, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, le Conseil agricole centraméricain et l'Institut centraméricain de recherche et de technologie industrielles. La coopération sera également maintenue avec des entités sous-régionales et nationales du secteur privé, en particulier la Fédération des entités privées d'Amérique centrale et du Panama et la Fédération des chambres de commerce et d'industrie d'Amérique centrale et des Caraïbes; en outre le siège sous-régional de Mexico collaborera avec le Conseil d'électrification d'Amérique centrale, le Forum régional de l'énergie en Amérique centrale et avec le Comité centraméricain de coopération sur les hydrocarbures, en particulier dans le cadre des réunions annuelles ordinaires et extraordinaires convoquées par leurs secrétariats respectifs;
- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
 - i) Services consultatifs : services de coopération technique dans les domaines suivants : l'intégration et la gestion du secteur de l'énergie; les échanges internationaux,

l'intégration économique et la coopération régionale; le développement rural et les politiques agricoles; le développement social et la justice sociale; les innovations technologiques et les politiques industrielles; la conception et l'évaluation de la politique gouvernementale et des programmes de coopération pour le développement dans le domaine des politiques économiques et l'encouragement à l'investissement étranger; l'envoi de missions dans les pays des sous-régions de l'Amérique centrale et des Caraïbes s'agissant d'évaluer les conséquences socioéconomiques des catastrophes naturelles;

- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers portant sur les points suivants : questions de compétitivité et utilisation du logiciel MAGIC et des bases de données TradeCAN; les interrelations commerciales internationales, l'intégration économique et la coopération régionale et le développement durable du secteur énergétique, les aspects économiques de l'énergie et la réglementation des services d'utilité publique;
- iii) Projets opérationnels : projet sous-régional concernant la stratégie et les normes en matière d'environnement pour l'acheminement de gaz liquide en Amérique centrale et en République dominicaine; éducation en matière de reproduction et paternité responsable dans l'isthme de l'Amérique centrale; l'information concernant les risques qu'entraînent les catastrophes naturelles, à l'intention des décideurs au niveau national; et utilisation durable des hydrocarbures en Amérique centrale.

Tableau 19.28

Ressources nécessaires : sous-programme 11

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	5 342,5	5 342,5	39	39
Autres rubriques	391,8	391,5	–	–
Total	5 734,3	5 734,0	39	39
Fonds extrabudgétaires	2 090,5	818,1	–	–

- 19.93 La réduction de 300 dollars au titre des autres rubriques concerne les services de consultants et experts.

Sous-programme 12
Activités sous-régionales dans les Caraïbes

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 423 600 dollars

- 19.94 Ce sous-programme est exécuté par le siège sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes, qui assure aussi le secrétariat du Comité de développement et de coopération des Caraïbes.
- 19.95 Les principaux utilisateurs des produits du sous-programme 12 seront les services administratifs des pays de la sous-région chargés des affaires économiques et sociales et de la formulation et de l'exécution des politiques, programmes et projets dans ces domaines, ainsi que les organisations internationales, régionales et sous-régionales s'occupant des questions d'intégration et de coopération. Parmi les autres utilisateurs principaux, figureront tout un ensemble d'organismes des sec-

teurs public et privé – entreprises, syndicats et associations professionnelles, universités et autres établissements d’enseignement, instituts de recherche appliquée et centres de mise au point et de diffusion des technologies.

Tableau 19.29

Objectifs de l’exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Promouvoir la coopération entre les États membres dans la sous-région des Caraïbes et appuyer les efforts que ceux-ci déploient pour : a) formuler et mettre en oeuvre des politiques et mesures visant à promouvoir la croissance, mieux s’insérer dans l’économie mondiale et renforcer l’intégration sous-régionale; b) renforcer la capacité de la sous-région d’analyser et d’élaborer des politiques et des programmes en faveur du développement social qui tiennent compte des sexospécificités; c) promouvoir le renforcement des institutions et renforcer les capacités dans les domaines de la science et de la technologie; et d) appliquer le Programme d’action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Améliorer les politiques, programmes et projets afin de faciliter l’ajustement des sociétés des Caraïbes à l’évolution rapide de la scène internationale, de leur permettre de tirer le maximum de profit de la mondialisation tout en limitant les effets néfastes, de favoriser l’intégration sous-régionale compte tenu de l’évolution du système multilatéral d’échanges, et de réduire la pauvreté et les inégalités entre les sexes.	a) Nombre d’organismes du secteur public de la région des Caraïbes bénéficiant des services de la CEPALC (analyses, propositions concernant les grandes orientations à prendre et coopération technique) et appliquant des politiques conformes aux recommandations de la CEPALC concernant le développement de la compétitivité.
b) Renforcer les moyens dont disposent les États membres pour mettre au point et appliquer des indicateurs permettant de mesurer l’effet catalyseur des sciences et de la technologie sur le développement économique et social de la sous-région.	b) Nombre de personnes formées par la CEPALC à l’élaboration et au maniement des indicateurs de la science et de la technologie.
c) Renforcer les moyens dont disposent les pays pour appliquer le Programme d’action pour le développement durable des petits États insulaires en développement dans les pays des Caraïbes.	c) Nombre de pays des Caraïbes bénéficiant de la coopération technique et du concours de la CEPALC et faisant part, dans leurs rapports nationaux, de progrès quant à l’application du Programme d’action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

Facteurs externes

19.96 Les objectifs du sous-programme devraient être atteints, de même que les réalisations escomptées, à condition : a) que les décideurs fassent preuve de la volonté nécessaire pour accorder la priorité à la coopération régionale et à l’intégration au niveau de la région des Caraïbes, resserrer les liens économiques entre la sous-région et les autres régions du globe, assurer une meilleure intégration à l’économie mondiale, renforcer les capacités techniques et institutionnelles et les capacités de décision de la sous-région en vue de réduire la pauvreté et de promouvoir l’équité sociale, et donner

suite aux dispositions du Programme d'action issu de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, et que les conditions politiques voulues soient réunies aux niveaux national et international; b) que la communauté internationale se montre réceptive, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; et c) que des ressources financières soient disponibles afin de soutenir les efforts des États membres de la CEPALC pour accroître l'intégration et la coopération sous-régionales dans les domaines susmentionnés.

Produits

19.97 Les produits suivants seront réalisés au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :

- a) Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Services fonctionnels des réunions : une réunion ministérielle sur l'intégration des femmes au développement dans les Caraïbes, qui tiendra lieu de réunion préparatoire de la Conférence régionale sur les femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); une réunion intergouvernementale chargée d'évaluer les progrès réalisés dans l'application des plans d'action mis en place pour lutter contre la pauvreté, dans le cadre du suivi du Sommet mondial pour le développement social (1); dix-neuvième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes, notamment établissement de rapports et d'une documentation de fond; onzième réunion du comité de suivi du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (2); troisième réunion ministérielle des Caraïbes sur l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (1); et réunion intergouvernementale organisée pour évaluer les progrès réalisés dans l'application du Programme d'action adopté lors de la Conférence internationale sur la population et le développement, dans le cadre des activités de suivi de la Conférence (1);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts chargées d'examiner l'expérience acquise dans l'élaboration et l'utilisation des indicateurs de la science et de la technologie et contribution desdits indicateurs au développement économique de la sous-région, en particulier pour ce qui est des petits États insulaires en développement (1); l'importance du secteur informel pour l'économie de certains pays des Caraïbes (1); les conséquences socioéconomiques des catastrophes naturelles dans la sous-région (1); les répercussions de l'évolution du commerce international et des finances, y compris les accords internationaux, sur les pays des Caraïbes (1); les progrès réalisés dans l'adoption de mesures permettant de contrôler l'exercice de leurs droits économiques et sociaux par les femmes dans la sous-région des Caraïbes (1); les questions relatives à la production de données statistiques dans les Caraïbes et les propositions visant à obtenir de meilleurs résultats dans ce domaine (1); l'incidence des politiques macroéconomiques sur les résultats obtenus par les pays des Caraïbes (1); les liens entre la socialisation de l'un et l'autre sexe et la violence à l'encontre des femmes dans les Caraïbes (1); et les principaux problèmes auxquels se heurtent les programmes de développement social des pays de la sous-région (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Publications en série : Choix d'indicateurs statistiques des pays des Caraïbes (2 numéros sur l'ensemble de l'exercice biennal et publication sur support électronique);

- ii) Publications isolées : les politiques technologiques et industrielles dans les Caraïbes et leurs incidences sur le développement (1); progrès en matière de diversification économique dans divers pays des Caraïbes (1); données statistiques sur les Caraïbes et propositions en vue d'obtenir de meilleurs résultats dans ce domaine (1); définition de critères devant permettre d'assurer une coordination efficace des activités de collecte de données et d'élaborer des instruments de collecte de données et d'établissement des cartes dans les pays de la sous-région (1); expérience acquise par la sous-région en ce qui concerne les liens entre l'économie et l'environnement (1); aspects du développement durable intéressant la sous-région (1); questions relatives aux échanges et à l'investissement dans les pays membres du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (1); évolution démographique et récapitulatif des indicateurs de population et de développement dans les pays des Caraïbes (1); politiques énergétiques et obstacles à l'introduction des sources nouvelles et renouvelables dans la sous-région (1); politique de change dans les Caraïbes (1); socialisation de l'un et l'autre sexe et violences à l'encontre des femmes dans les Caraïbes – l'accent sera mis sur les liens entre le processus socioculturel de définition de l'identité, les normes en matière de comportement et les relations entre les sexes dans les Caraïbes, d'une part, et les particularités de la violence à l'encontre des femmes dans la sous-région, d'autre part (1); aspects importants du développement social dans les Caraïbes (1); politique de l'information dans différents pays des Caraïbes (1); investissements dans les Caraïbes et rôle de l'investissement dans le développement économique et social de la sous-région (1); mouvements de travailleurs dans la sous-région, notamment retour des émigrés et incidences de leur retour sur la politique socioéconomique dans les Caraïbes (1); liens entre le libre-échange et l'environnement (1); politique macroéconomique de divers pays des Caraïbes dans le cadre de la libéralisation économique et financière et effets de ces politiques sur les plans de la croissance, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté (1); mécanismes visant à favoriser l'esprit d'entreprise chez les jeunes de la région des Caraïbes, par le truchement des technologies de l'information (1); réformes du secteur public mises en place dans divers pays des Caraïbes (1); réformes de la sécurité sociale dans les Caraïbes (1); quelques aspects du secteur des services dans divers pays des Caraïbes (1); adoption et application des technologies de l'information dans la sous-région et contribution de ces technologies à la mise en valeur des ressources scientifiques, techniques et humaines (1); progrès réalisés dans l'adoption de mesures permettant de contrôler l'exercice de leurs droits économiques et sociaux par les femmes dans les Caraïbes (1); incidences des mesures législatives visant à promouvoir le tourisme, du point de vue de l'exploitation durable du secteur du tourisme dans les Caraïbes (1); incidences des biotechnologies et d'autres technologies nouvelles sur le développement, en particulier en ce qui concerne l'agriculture et la santé (1); application du Programme d'action issu du Sommet mondial sur le développement social et suite donnée au Programme d'action dans les Caraïbes (1); élaboration et utilisation d'indicateurs des sciences et des techniques et contribution de ces indicateurs au développement économique de la sous-région, en particulier pour ce qui est des petits États insulaires en développement (1); conséquences sociales de la mondialisation (1); conséquences sociodémographiques pour la sous-région d'événements relevant des domaines de la santé et des catastrophes naturelles (1); état d'avancement des négociations commerciales internationales se déroulant dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et effets sur les politiques commerciales des pays des Caraïbes (1); utilisation des données sociodémographiques pour l'élaboration des politiques et des programmes, y compris compendium de statistiques démographiques et sociales sur les Caraïbes (1); flux d'échanges et d'investissements

- entre les Caraïbes et le reste du monde (1); étude de faisabilité concernant l'instauration de liens d'échanges et d'investissements entre les territoires non autonomes des Caraïbes et les autres membres du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (1); application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, du point de vue des Caraïbes (1); et évolution économique des pays de la sous-région (2);
- iii) Brochures, fiches documentaires, affiches et dossiers de presse : bulletin d'information sur l'action menée dans les Caraïbes en faveur de l'équité entre les sexes, du développement et de la paix (4); *Current Awareness Bulletin* (8); *Focus* (L'ONU fait le point) sur les Caraïbes et plus précisément sur les activités du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (anglais seulement) (8); bulletin d'information sur les questions commerciales intéressant les États membres du Comité de développement et de coopération des Caraïbes, dans le cadre des négociations en cours et des négociations futures (8); *Caribbean Action on Population and Development* (bulletin d'information) (8);
- iv) Supports techniques : élaboration d'un manuel sur la mise au point des indicateurs des sciences et des techniques (1); mise à jour régulière du site Web et de la bibliothèque virtuelle (1); mise à jour et amélioration des bases de données sur les petits États insulaires en développement (1); mise à jour et amélioration des bases de données existantes et conception et création de bases de données sur de nouvelles questions (1); et mise à jour et amélioration de la base de données sur la participation des femmes au développement dans les Caraïbes, notamment en ce qui concerne les données sur l'équité entre les sexes et les statistiques sociodémographiques de la sous-région (1);
- c) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire). La coopération et la liaison seront assurées avec le siège de la CEPALC, les bureaux sous-régionaux à Mexico, les institutions et les programmes du système des Nations Unies, l'Organisation des États des Caraïbes orientales, la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Système économique latino-américain et l'Association des États des Caraïbes, ainsi qu'avec les banques centrales et avec les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales internationales qui interviennent dans la région, en particulier :
- i) dans le domaine de la science et de la technologie : secrétariats de la CARICOM et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, bureau technologies et énergie de la Banque de développement des Caraïbes et autres organismes des Nations Unies comme l'UNESCO, le PNUD et le Centre pour la science et la technique au service du développement; ii) dans le domaine des statistiques et de la gestion de l'information au service du développement : secrétariats de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et de la CARICOM, Département des affaires économiques et sociales et bureaux statistiques nationaux des États membres; iii) dans le domaine du développement durable : tous les organismes des Nations Unies menant des travaux ayant trait aux Caraïbes, dans le cadre du groupe de collaboration interorganisations – en particulier le PNUE, le PNUD et la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales, afin d'apporter un appui au mécanisme sous-régional de coordination de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et des décisions connexes adoptées dans le cadre de forums multilatéraux – ainsi que les secrétariats de la CARICOM et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et la Banque de développement des Caraïbes; iv) dans le domaine du développement social : organisations intergouvernementales et non gouvernementales dont les travaux intéressent la population, la condition de la femme et le développement, en particulier les secrétariats de la CARICOM et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, le FNUAP, UNIFEM, le PNUD et l'OIT; et participation à des ré-

unions communes du bureau à composition non limitée des petits États insulaires en développement et du groupe de collaboration interinstitutions en vue de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;

- d) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs : fourniture de services de coopération technique dans les domaines suivants : gestion de l'information et organisation des services statistiques; nouvelles phases de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, y compris élaboration de stratégies nationales de développement, d'approches face à des problèmes particuliers et de propositions de projets; incidence de l'évolution économique mondiale sur les politiques nationales et sous-régionales et évolution des politiques macroéconomiques et des résultats économiques dans la sous-région; contribution de la science et de la technique au développement durable des Caraïbes; application du Programme d'action de Beijing, présentation de rapports nationaux sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, en vue de favoriser l'intégration des femmes dans tous les domaines, évaluation et analyse des données du recensement et prise en compte des données sociodémographiques dans l'élaboration et l'application des politiques et programmes; et échanges, investissement, intégration et coopération sous-régionale;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : formation dans les domaines suivants : création et mise à jour de sites Internet, à l'intention des spécialistes de la formation et des bibliothécaires (1 stage) et gestion de l'information (1 séminaire); élaboration de stratégies nationales de l'environnement (1 séminaire); élaboration et application de programmes visant à transmettre des connaissances économiques de base aux femmes, à l'intention du personnel des services nationaux chargé des questions relatives aux femmes (ateliers); rôle du transfert des technologies dans l'innovation technique, en particulier au niveau des entreprises petites et moyennes et aux fins de l'élaboration de programmes visant à diffuser largement les connaissances scientifiques par voie électronique (ateliers); utilisation des données et des indicateurs sociaux dans l'élaboration des politiques et programmes dans la sous-région (ateliers); et divers aspects des échanges internationaux et des échanges au niveau de l'hémisphère, dans le cadre des progrès de l'intégration au niveau de l'hémisphère et des nouvelles règles applicables aux échanges internationaux (séminaires et ateliers);
 - iii) Projets sur le terrain : projet sous-régional dans les domaines suivants : élaboration de bases de données sociales en vue de l'établissement d'un indice de la vulnérabilité sociale dans les petits États insulaires en développement; élaboration d'une stratégie sous-régionale du tourisme lié à la mer; intégration des femmes dans les Caraïbes; et appui au développement des échanges dans les Caraïbes.

Tableau 19.30

Ressources nécessaires : sous-programme 12

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	3 145,9	3 145,9	33	33
Autres rubriques	277,7	277,7	–	–
Total	3 423,6	3 423,6	33	33
Fonds extrabudgétaires	301,2	201,4	–	–

19.98 Le montant des ressources nécessaires au titre du sous-programme 12 est inchangé par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal précédent.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 35 209 900 dollars

19.99 Les activités d'appui au programme comprennent les services de conférence, les services de bibliothèque, la gestion des activités de coopération technique, l'administration et les services communs.

Produits

19.100 Les produits ci-après seront réalisés au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :

- a) Services de conférence. Ces activités relèvent de la Division des documents et publications, à Santiago, et du Groupe des services de conférence, de documentation et d'édition, à Mexico. Il s'agit essentiellement : i) d'assurer le service des réunions des organes délibérants de la CEPALC et des réunions intergouvernementales tenues sous les auspices de la Commission; et ii) d'assurer des services de traduction, d'interprétation, d'édition et de rédaction des procès-verbaux de séance et d'exécuter le programme de publication et de distribution de la CEPALC, en collaboration avec le Groupe des ventes de l'ONU pour ce qui est de la vente des publications de l'ONU;
- b) Services de bibliothèque. Des services de bibliothèque sont offerts à Santiago et à Mexico aux fonctionnaires de la CEPALC et aux usagers extérieurs. Les bibliothèques assurent notamment la publication de bulletins et de bibliographies; offrent des services à distance sur Internet; font office de bibliothèque dépositaire des Nations Unies (cas de la bibliothèque de la CEPALC au Chili); concluent des accords et coopèrent avec d'autres bibliothèques de la sous-région; diffusent la documentation de fond de la CEPALC; assurent le traitement des ressources bibliographiques extérieures et des informations à l'appui des activités de fond de la Commission dans la sous-région; diffusent le programme Micro-ISIS au Mexique et en Amérique centrale et conseillent bibliothèques et centres de documentation concernant son installation et son fonctionnement; proposent une assistance technique et l'organisation de stages sur l'emploi de Micro-ISIS; répondent aux demandes de référence; et publient des bulletins et des bibliographies sur papier et sur support électronique;

- c) Gestion des activités de coopération technique. Ces activités sont exécutées par les groupes de la gestion des projets et de la mobilisation des ressources extrabudgétaires, qui relèvent de la Division de la planification des programmes et des opérations. Le programme de coopération technique de la CEPALC est conçu en vue d'apporter un complément aux crédits inscrits au budget ordinaire. Il vise à renforcer et à élargir le programme de recherche économique et sociale et à utiliser les résultats des recherches aux fins des services consultatifs et des services de formation offerts aux États membres de la CEPALC. Le programme de coopération technique joue un rôle actif dans l'intégration des activités de fonds financées au moyen de fonds extrabudgétaires aux activités financées au moyen du budget ordinaire. Il vise par ailleurs à maintenir un équilibre mutuellement profitable entre la recherche et les activités opérationnelles. Le programme devrait déboucher sur les produits suivants au cours de l'exercice biennal :
- i) Publication de rapports sur les activités conduites par le système de la CEPALC en vue de faciliter et de promouvoir la coopération technique entre les pays en développement aux niveaux régional, sous-régional et national; arrangements institutionnels relatifs aux activités de coopération technique en place dans les pays en développement membres de la CEPALC; activités opérationnelles d'encouragement à la coopération interrégionale;
 - ii) Services consultatifs à l'intention des gouvernements et des institutions régionales concernant la définition et l'élaboration de programmes et de propositions de projets de coopération technique devant être exécutés aux niveaux régional, national ou interrégional;
 - iii) Coordination avec les centres de liaison chargés de la coopération technique dans d'autres commissions régionales en vue de la promotion des activités de coopération interrégionales;
 - iv) Consultation d'autres organisations régionales ayant des activités de coopération technique en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de déterminer les priorités à retenir pour le programme régional;
 - v) Coopération avec les services organiques du système de la CEPALC et les bureaux sous-régionaux en vue de la préparation et de l'exécution de projets d'appui aux éléments du programme de travail de la CEPALC ayant trait à la coopération technique entre pays en développement;
 - vi) Évaluation des dommages causés par les catastrophes naturelles dans la région, à l'aide des méthodes de la CEPALC;
 - vii) Formulation de projets de redressement et de reconstruction après une catastrophe naturelle, en consultation étroite avec les gouvernements intéressés;
 - viii) Formulation de projets spécifiques de prévention et d'atténuation des dommages pouvant être causés par des catastrophes naturelles;
 - ix) Aide aux gouvernements en vue de déterminer la demande en matière de coopération technique et les possibilités dans ce domaine et en vue de préparer des propositions de projets;
 - x) Élaboration de projets d'accord et de propositions sur la base des règles et procédures opérationnelles et financières fixées par l'organisation, l'institution ou le gouvernement apportant une contribution et par l'Organisation des Nations Unies;
 - xi) Établissement du budget des activités financées au moyen de fonds extrabudgétaires;

- xii) Contrôle de l'exécution des projets;
 - xiii) Administration des fonds extrabudgétaires en collaboration étroite avec les services organiques chargés d'appliquer les projets;
- d) Services administratifs et services communs. Les principales activités de la Division de l'administration au bureau de la CEPALC à Santiago sont les suivantes : i) gestion et coordination d'ensemble des services administratifs, élaboration des politiques et définition de directives administratives et de directives de gestion; ii) gestion des ressources humaines : recrutement et affectation du personnel, déroulement des carrières, administration du personnel, classement des postes, gestion du système de classement des postes d'agent des services généraux établi en vertu de l'instruction administrative ST/AI/410, programme de stages, protection médicale et aide sociale du personnel, conseils généraux et conseils individuels; iii) établissement des budgets, contrôle et gestion financière (établissement du budget-programme biennal et des rapports sur l'exécution du budget, planification des programmes, établissement des budgets et contrôle de l'exécution des budgets approuvés, administration des tableaux d'effectifs, établissement des états financiers et gestion des comptes); iv) services d'appui au bureau, y compris services de sécurité, communications et transports; achats, gestion et entretien des locaux, gestion des dossiers et des archives, et application, coordination et administration du SIG dans le système de la CEPALC; v) cours de langue dans tous les lieux d'affectation de la CEPALC (à l'exclusion des activités de formation financées et organisées par le Service de la formation de New York); activités relatives aux technologies de l'information conduites par la Section de l'information électronique, en consultation avec le Comité de gestion de l'information de la CEPALC, dont les principales activités consistent à conseiller le Secrétaire exécutif sur la politique d'automatisation au sein du système de la CEPALC, y compris sur l'affectation des ressources en matériel et des ressources financières; conseils techniques et services d'appui aux services organiques afin d'assurer le bon fonctionnement de la plate-forme informatique de la CEPALC, y compris du site Web, de l'Internet et du SIG; supervision des services d'entretien du matériel informatique de la CEPALC et sécurité des systèmes informatiques.

Tableau 19.31

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	23 861,9	23 773,7	225	220
Autres rubriques	11 231,5	11 436,2	–	–
Total	35 093,4	35 209,9	225	220
Fonds extrabudgétaires	1 274,0	995,0	11	11

19.101 La baisse de 88 200 dollars au titre des postes est le résultat net de l'opération suivante : un total de cinq postes en moins par suite du retrait de 11 postes d'agent des services généraux et de l'ajout de six postes d'administrateur. Ces changements résultent de la suppression de deux postes d'agent local, de la perte de quatre postes par redéploiement (redéploiement d'un poste en faveur du sous-programme 12 et de cinq postes au profit d'autres sous-programmes) et du reclassement à la catégorie des administrateurs de quatre postes d'agent des services généraux. L'augmentation d'un

montant de 204 700 dollars au titre des « autres rubriques » résulte d'une augmentation des autres dépenses de personnel, des frais généraux de fonctionnement et des dépenses de fournitures et accessoires (425 900 dollars) laquelle est compensée en partie par une baisse des dépenses prévues au titre des services contractuels et du mobilier et matériel (221 200 dollars).

Tableau 19.32

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations pertinentes des organes de contrôle interne et externe et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/54/7)

Sur la base des renseignements communiqués par les représentants du Secrétaire général, le Comité consultatif a conclu à l'absence au Secrétariat d'une politique concertée en matière de mise au point, de gestion et d'hébergement pour les sites Web. Le Comité a recommandé que le Département de l'information et la Division de l'informatique prennent l'initiative en assurant coordination et orientation à ce sujet (par. 91)

Le Comité a de nouveau demandé que soit examinée et analysée la fonction des bureaux de liaison (par. 107).

Le Comité recommande que le Secrétaire général continue d'informer les États Membres, dans le cadre des projets de budget-programme, des projets pilotes exécutés et des résultats obtenus (par. 124).

La stratégie de la CEPALC en matière d'information est définie sur place par le comité de gestion de l'information. Toutefois, la section de l'information électronique de la CEPALC s'assure que cette stratégie est conforme à la stratégie générale du Secrétariat de l'ONU en matière de technologie de l'information. Des échanges d'informations sur la question ont lieu régulièrement entre la Division de l'informatique et la Section de l'information électronique de la CEPALC ainsi qu'avec les institutions spécialisées et les programmes des Nations Unies.

Le Bureau de la CEPALC à Washington assure la liaison avec les institutions de Bretton Woods, le système interaméricain et le Gouvernement des États-Unis. En outre, il coordonne les activités de la CEPALC à l'appui de l'intégration au niveau de l'hémisphère. Les bureaux sous-régionaux de la CEPALC pour l'Amérique centrale et les Caraïbes (à Mexico et à Port of Spain, respectivement) et les bureaux nationaux s'occupent pour l'essentiel d'activités de fond qui ont trait à l'exécution du programme de travail de la Commission. Ils assurent cependant aussi, selon les besoins, des activités de liaison limitées avec les pays hôtes.

Le projet pilote de la CEPALC en matière de gestion consistait essentiellement à déléguer au Secrétaire exécutif le pouvoir de prendre des décisions concernant les nominations et les promotions aux postes P-3 et P-4 dans les cas où le Comité des nominations et des promotions prend une décision unanime. On considère que cette délégation de pouvoir, bien que limitée, est bénéfique dans la mesure où le pourcentage total de postes vacants a été réduit, en particulier dans le cas des postes d'administrateur, et où la procédure de nomination et de promotion a été accélérée.

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Le Comité consultatif a prié le Secrétaire général de fournir, dans le cadre du prochain projet de budget-programme, des informations sur le degré d'utilisation de la vidéoconférence et sur les gains de productivité et les économies qui en résultent (par. I.36).

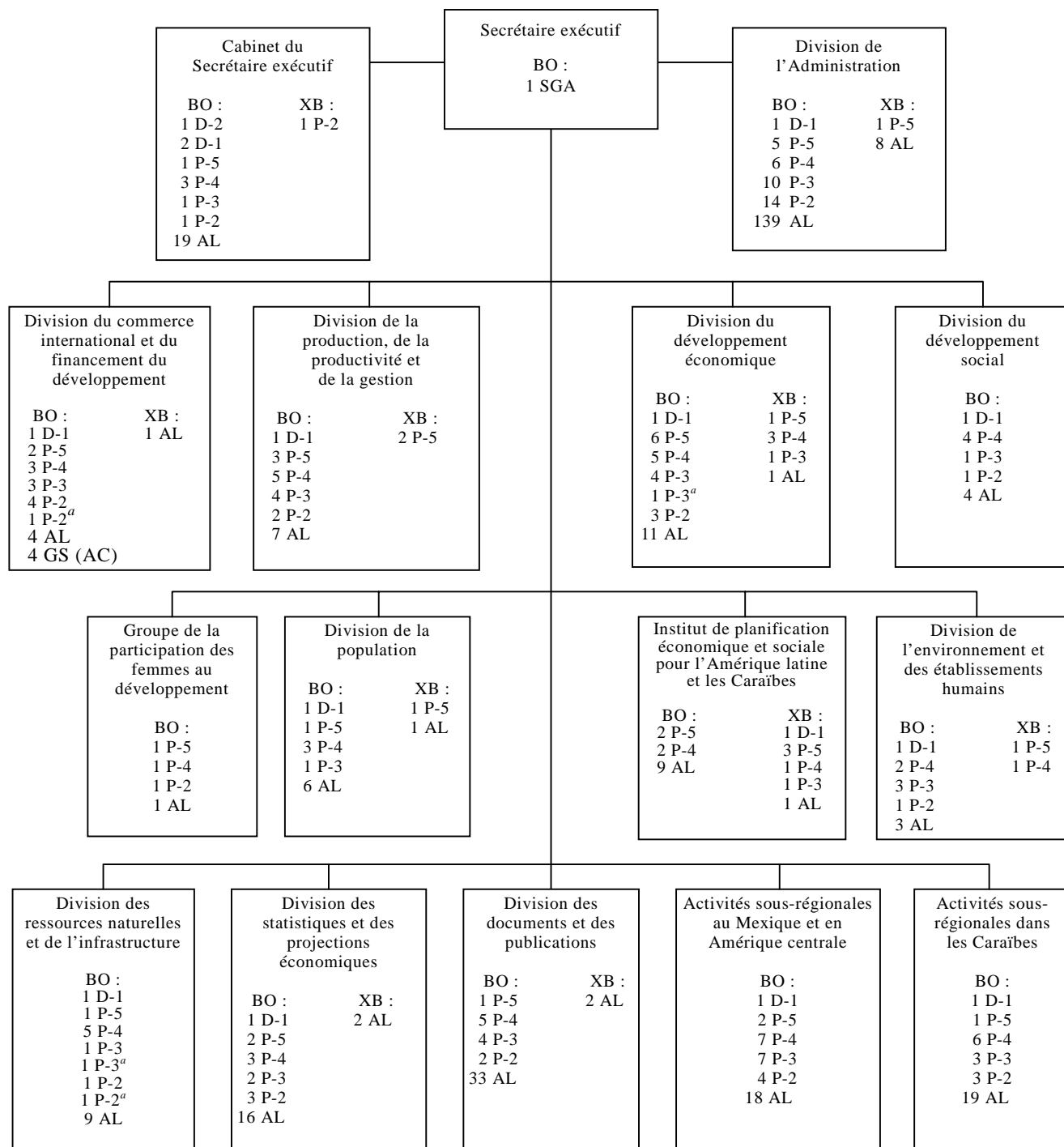
Le Comité consultatif a recommandé que le prochain projet de budget précise dans quelle mesure le SIG est utilisé par les directeurs de programme pour gérer les activités qui relèvent de leurs attributions (par. VIII.47).

Pendant l'exercice 2000-2001, la CEPALC a équipé ses bureaux à Santiago, à Mexico et à Washington d'installations de vidéoconférence. On envisage d'étendre ces installations à tous les bureaux de la CEPALC si on parvient à régler les problèmes techniques qui se posent dans certains d'entre eux.

En tout, 60 vidéoconférences, auxquelles ont participé quelque 720 personnes, se sont tenues à Santiago depuis avril 1999. Les vidéoconférences ont permis de réaliser des économies de frais de voyage, d'indemnités journalières de subsistance et d'honoraires de consultants, et de faciliter la communication et l'échange d'idées à travers le système.

Les modules 1 et 2 sont opérationnels au siège de la CEPALC depuis avril 1997 et septembre 1998 respectivement. Le module 3 a été installé au siège de la CEPALC, à Santiago, en juillet 2000 et fonctionne normalement, avec toutefois l'aide occasionnelle de l'équipe chargée du SIG à New York. L'extension du SIG aux deux sièges sous-régionaux de la CEPALC et aux cinq bureaux nationaux dépendra des décisions qui seront prises par le Siège de l'ONU et de l'appui qu'il apportera.

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2002-2003



Source : SGA : Secrétaire général adjoint; GS (AC) : agent des services généraux (autres catégories); AL : agent local;
BO : budget ordinaire; XB : fonds extrabudgétaires.
^a Nouveau poste.

Annexe

**Montant indicatif des ressources nécessaires
Développement économique et social en Amérique latine
et dans les Caraïbes**

Tableau A.19.1

Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs	638,2	1 080,3	78,2	7,2	1 158,5	53,6	1 212,1
B. Direction exécutive et administration	5 212,1	4 082,0	413,2	10,1	4 495,2	202,3	4 697,5
C. Programme de travail	37 832,6	35 328,4	14,5	–	35 342,9	2 451,3	37 794,2
D. Appui au programme	34 780,1	35 093,4	116,5	0,3	35 209,9	2 202,1	37 412,0
Total (1)	78 463,0	75 584,1	622,4	0,8	76 206,5	4 909,3	81 115,8

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	1 855,6	2 375,7	ii) Des activités extrabudgétaires	1 802,0
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
			Commission des Communautés européennes	76,4
	431,0	311,5	Banque interaméricaine de développement	681,1
	743,1	1 326,5	PNUD	–
	1 331,3	1 846,9	FNUAP	578,1
	1 285,3	1 039,0	Autres organismes des Nations Unies	–
	449,6	890,7	Autres organisations multilatérales	84,5
	182,0	30,2	Sources bilatérales	11 314,4
	9 190,1	12 297,8	Diverses contributions à l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	2 360,0
	2 078,5	1 780,0		
Total (2)	17 546,5	21 898,3		16 896,5
Total [(1) + (2)]	96 009,5	97 482,4		98 012,3

Tableau A.19.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	63 181,6	60 419,4	287,8	0,4	60 707,2	4 053,5	64 760,7
Autres dépenses de personnel	1 859,1	1 661,8	92,0	5,5	1 753,8	89,7	1 843,5
Consultants et experts	1 100,6	982,1	34,2	3,4	1 016,3	64,9	1 081,2
Voyages	1 676,2	1 583,9	24,9	1,5	1 608,8	88,0	1 696,8
Services contractuels	1 532,1	1 436,5	(94,5)	(6,5)	1 342,0	63,4	1 405,4
Frais généraux de fonctionnement	6 435,5	7 239,0	307,5	4,2	7 546,5	403,6	7 950,1
Dépenses de représentation	27,9	25,9	-	-	25,9	1,6	27,5
Fournitures et accessoires	1 141,1	1 084,4	97,2	8,9	1 181,6	70,8	1 252,4
Mobilier et matériel	1 508,9	1 151,1	(126,7)	(11,0)	1 024,4	73,8	1 098,2
Total (1)	78 463,0	75 584,1	622,4	0,8	76 206,5	4 909,3	81 115,8

 2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
Postes	6 318,9	5 493,3	5 139,1
Autres dépenses de personnel	1 624,7	1 809,6	1 969,8
Consultants et experts	6 023,4	8 097,9	6 280,0
Voyages	919,1	1 517,5	972,2
Services contractuels	827,6	1 233,0	477,2
Frais généraux de fonctionnement	399,9	683,1	601,9
Dépenses de représentation	56,2	342,3	258,4
Fournitures et accessoires	138,9	513,8	148,0
Mobilier et matériel	1 237,8	2 207,8	1 049,9
Total (2)	17 546,5	21 898,3	16 896,5
Total [(1) + (2)]	96 009,5	97 482,4	98 012,3

Tableau A.19.3

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000-2001	2002-2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000-2001	2002-2003
			2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	13	13	–	–	1	1	14	14
P-5	28	28	–	–	7	9	35	37
P-4/3	101	106	1	–	10	7	112	113
P-2/1	37	42	–	–	2	1	39	43
Total partiel	181	191	1	–	20	18	202	209
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	4	4	–	–	–	–	4	4
Total partiel	4	4	–	–	–	–	4	4
Autres catégories								
Agents locaux	305	297	1	1	18	16	324	314
Service mobile	1	–	–	–	–	–	1	–
Total partiel	306	297	1	1	18	16	325	314
Total général	491	493	2	2	38	34	493	525

A. Organes directeurs

Tableau A.19.4

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pourcentage			
Autres dépenses de personnel	272,7	453,7	48,0	10,5	501,7	20,5	522,2
Voyages	268,9	418,5	30,2	7,2	448,7	24,5	473,2
Services contractuels	22,0	31,8	–	–	31,8	1,3	33,1
Frais généraux de fonctionnement	56,2	144,5	–	–	144,5	6,0	150,5
Dépenses de représentation	15,8	14,1	–	–	14,1	0,5	14,6
Fournitures et accessoires	2,6	17,7	–	–	17,7	0,8	18,5
Total	638,2	1 080,3	78,2	7,2	1 158,5	53,6	1 212,1

Ressources nécessaires avant réévaluation des coûts

Autres dépenses de personnel

- A.19.1 Le montant nécessaire (501 700 dollars, compte tenu d'une augmentation de 48 000 dollars) couvre le coût des réunions de la Commission et de ses organes subsidiaires. Ce montant se répartit comme suit : 360 700 dollars, compte tenu d'une augmentation de 35 800 dollars, au titre du personnel temporaire pour les réunions; 78 100 dollars, compte tenu d'une augmentation de 7 800 dollars au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions, pour la préparation des documents de fond; 62 900 dollars, compte tenu d'une augmentation de 4 400 dollars pour les heures supplémentaires avant et pendant la session. Les augmentations sont dues à la nécessité de fournir des services à deux nouveaux organes, la Conférence statistique de la CEPALC et son comité directeur.

Voyages

- A.19.2 Le montant de 448 700 dollars fait apparaître une augmentation de 30 200 dollars, liée aux frais de voyage du personnel devant assister aux réunions de la Conférence statistique de la CEPALC et de son comité directeur qui se tiennent ailleurs qu'à Santiago.

Services contractuels

- A.19.3 Le montant nécessaire (31 800 dollars, inchangé) couvre le coût des travaux contractuels d'édition et de traduction de la documentation établie avant la session en préparation de la vingt-neuvième session de la Commission et de traduction des documents soumis au Comité de développement et de coopération des Caraïbes.

Frais généraux de fonctionnement

- A.19.4 Le montant nécessaire (144 500 dollars, inchangé) couvre le coût de la location des locaux de réunion (75 300 dollars), des communications téléphoniques interurbaines et internationales, de l'affranchissement, des services de messenger et de la valise diplomatique, ainsi que le raccordement temporaire des locaux de réunion à l'Internet (47 000 dollars) et les frais divers (22 200 dollars) afférents aux réunions de la Commission et de ses organes subsidiaires.

Dépenses de représentation

- A.19.5 Le montant nécessaire (14 100 dollars, inchangé) couvrira les frais afférents aux réceptions officielles organisées à l'occasion des réunions de la Commission et de ses organes subsidiaires.

Fournitures et accessoires

- A.19.6 Le montant de 17 700 dollars couvre le coût des fournitures et accessoires nécessaires aux réunions de la Commission et de ses organes subsidiaires.

B. Direction exécutive et administration

Tableau A.19.5

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	4 221,3	3 466,3	435,9	12,5	3 902,2	175,7	4 077,9
Autres dépenses de personnel	152,0	58,6	1,2	2,0	59,8	2,4	62,2
Consultants et experts	124,7	35,9	(1,2)	(3,3)	34,7	1,4	36,1
Voyages	392,2	202,7	(22,7)	(11,1)	180,0	9,8	189,8
Services contractuels	167,4	177,1	–	–	177,1	7,2	184,3
Frais généraux de fonctionnement	152,4	137,7	–	–	137,7	5,7	143,4
Fournitures et accessoires	2,1	3,7	–	–	3,7	0,1	3,8
Total (1)	5 212,1	4 082,0	413,2	10,1	4 495,2	202,3	4 697,5

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	–
	136,2	188,5	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	170,0
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total (2)	136,2	188,5		170,0
Total [(1) + (2)]	5 348,3	4 270,5		4 867,5

Tableau A.19.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2
P-5	2	1	–	–	–	–	2	1
P-4/3	3	4	–	–	–	–	3	4
P-2/1	1	1	–	–	1	1	2	2
Total partiel	10	10	–	–	1	1	11	11
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	14	19	–	–	–	–	14	19
Total partiel	14	19	–	–	–	–	14	19
Total général	24	29	–	–	1	1	25	30

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.19.7 Le montant nécessaire de 3 902 200 dollars, compte tenu d'une augmentation nette de 435 900 dollars, servira à financer les postes inscrits au tableau A.19.6. L'augmentation nette résulte de l'effet combiné : a) du transfert de 1 poste P-4 du sous-programme 9 au Bureau du Secrétaire de la Commission; b) du transfert de 2 postes d'agent local en provenance de l'appui au programme, un pour renforcer les capacités d'appui à la recherche du Bureau du Secrétaire exécutif adjoint, l'autre pour renforcer le site officiel de la CEPALC relevant de la Division opérationnelle et de planification des programmes; c) du transfert de 3 postes d'agent local préalablement affectés au sous-programme 3 en raison de l'élimination progressive du Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES), l'un de ces postes allant au Groupe des services de l'information; d) du transfert, au sous-programme 3, de 1 poste P-5 qu'occupera le chef du bureau de la CEPALC à Bogota.

Autres dépenses de personnel

- A.19.8 Le montant de 59 800 dollars, qui accuse une augmentation de 1 200 dollars, couvrira le coût du personnel temporaire (autre que pour les réunions) devant contribuer à la préparation de la *CEPAL Review* et d'autres publications de nature pluridisciplinaire du Bureau du Secrétaire exécutif et permettre de faire face au surcroît de travail, compte tenu notamment de changements dans la maintenance et la mise à jour du site Web de la CEPALC.

Consultants et experts

- A.19.9 Le montant nécessaire de 34 700 dollars, qui est en diminution de 1 200 dollars, cette somme ayant été allouée aux autres dépenses de personnel, pour financer les services de consultants qui contribueraient à la *CEPAL Review* et à d'autres publications à caractère pluridisciplinaire (20 000 dollars), et la création de systèmes basés sur les nouvelles technologies de l'Internet ainsi

que la maintenance, la mise à jour et l'amélioration de la conception générale du site officiel et des pages de la CEPALC sur le Web 14 700 dollars).

Voyages

- A.19.10 Le montant nécessaire de 180 000 dollars, compte tenu d'une diminution de 22 700 dollars, couvrira les frais de voyage afférents aux missions officielles que le Secrétaire exécutif et ses collaborateurs effectueront pour mener des consultations avec des gouvernements et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, pour assurer la coordination avec le Siège de l'ONU à New York, les centres et bureaux sous-régionaux de la CEPALC et d'autres organismes, programmes et organes des Nations Unies et pour participer aux réunions annuelles du Conseil économique et social et du Comité du programme et de la coordination.

Services contractuels

- A.19.11 Le montant nécessaire (177 100 dollars, inchangé) servira à financer : a) les services d'information, s'agissant par exemple de créer, dans quatre bureaux nationaux de la CEPALC (Brasilia, Buenos Aires, Montevideo et Bogota) des centres de coordination de l'information, la production de photographies, panneaux muraux, affiches et autres documents visuels, ainsi qu'une présentation vidéo en vue de faire connaître les principaux documents de fond de la Commission dans les établissements universitaires (41 000 dollars); et b) des services spécialisés, y compris ceux d'un journaliste spécialiste des affaires économiques et sociales, d'un spécialiste de la conception et d'un spécialiste multimédia, des abonnements à des journaux et revues et des services d'agence de presse (136 100 dollars).

Frais généraux de fonctionnement

- A.19.12 Le montant nécessaire (137 700 dollars, inchangé) couvrirait les dépenses de communication du Groupe des services de l'information : appels interurbains et internationaux, affranchissement, services de messenger et valise diplomatique.

Fournitures et accessoires

- A.19.13 Le montant nécessaire (3 700 dollars, inchangé) permettra d'acheter des fournitures de bureau non réutilisables.

C. Programme de travail

Tableau A.19.7

Prévisions de dépenses, par sous-programme et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Sous-programme	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
1. Insertion dans l'économie mondiale, intégration et coopération régionales	5 090,6	3 423,9	(166,7)	(4,8)	3 257,2	335,6	3 592,8
2. Développement de la production, de la technologie et des entreprises	4 146,2	3 575,7	68,3	1,9	3 644,0	160,6	3 804,6
3. Politiques macroéconomiques et croissance	6 376,5	5 342,2	(455,6)	(8,5)	4 886,6	213,0	5 099,6
4. Développement social et équité sociale	2 500,3	1 852,1	(68,3)	(3,6)	1 783,8	80,1	1 863,9
5. Intégration d'une perspective sexospécifique au développement régional	–	737,1	14,7	1,9	751,8	31,3	783,1
6. Population et développement	2 170,6	1 512,8	344,3	22,7	1 857,1	82,3	1 939,4
7. Planification de l'administration publique	2 127,5	1 709,0	–	–	1 709,0	75,4	1 784,4
8. Environnement et établissements humains	–	1 524,7	184,0	12,0	1 708,7	77,8	1 786,5
9. Ressources naturelles et infrastructure	3 445,8	2 885,3	2,1	–	2 887,4	124,0	3 011,4
10. Statistiques et projections économiques	4 233,7	3 607,7	92,0	2,5	3 699,7	165,2	3 864,9
11. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	4 998,1	5 734,3	(0,3)	–	5 734,0	877,7	6 611,7
12. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	2 743,3	3 423,6	–	–	3 423,6	228,3	3 651,9
Total (1)	37 832,6	35 328,4	14,5	–	35 342,9	2 451,3	37 794,2

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
674,9	913,2		ii) Des activités extrabudgétaires	637,0
			b) Activités de fond	-
			c) Projets opérationnels	
			Commission des Communautés	
431,0	311,5		européennes	74,4
			Banque interaméricaine de	
743,1	1 326,5		développement	681,1
1 331,3	1 846,9		PNUD	-
1 285,3	1 039,0		FNUAP	578,1
449,6	890,7		Autres organismes des Nations Unies	-
182,0	30,2		Autres organismes multilatéraux	84,5
9 190,1	12 297,8		Sources bilatérales	11 314,4
			Diverses contributions à l'Institut de	
			planification économique et sociale	
			d'Amérique latine et des Caraïbes	2 360,0
Total (2)	16 365,8	20 435,8		15 731,5
Total [(1) + (2)]	54 198,4	55 764,2		53 525,7

Tableau A.19.8

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	10	10	-	-	1	1	11	11
P-5	20	21	-	-	6	8	26	29
P-4/3	76	77	-	-	10	7	86	84
P-2/1	24	25	-	-	1	-	25	25
Total partiel	130	133	-	-	18	16	148	149
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	4	4	-	-	-	-	4	4
Total partiel	4	4	-	-	-	-	4	4
Autres catégories								
Agents locaux	110	107	-	-	8	6	118	113
Total partiel	110	107	-	-	8	6	118	113
Total général	244	244	-	-	26	22	270	266

Tableau 19.9

Répartition des ressources par sous-programme, en pourcentage

<i>Sous-programme</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
1. Insertion dans l'économie mondiale, intégration et coopération régionales	9,2	0,7
2. Développement de la production, de la technologie et des entreprises	10,3	9,4
3. Politiques macroéconomiques et croissance	13,8	39,4
4. Développement social et équité sociale	5,1	2,9
5. Intégration d'une perspective sexospécifique au développement régional	2,1	0,3
6. Population et développement	5,3	10,8
7. Planification de l'administration publique	4,8	17,0
8. Environnement et établissements humains	4,8	10,4
9. Ressources naturelles et infrastructure	8,2	0,8
10. Statistiques et projections économiques	10,5	1,8
11. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	16,2	5,2
12. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	9,7	1,3
Total	100,0	100,0

**Sous-programme 1
Insertion dans l'économie mondiale, intégration
et coopération régionale**

Tableau A.19.10

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1998-1999</i>		<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
	<i>Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
Postes	4 817,9	3 253,1	(166,7)	(5,1)	3 086,4	326,8	3 413,2
Autres dépenses de personnel	36,0	–	–	–	–	–	–
Consultants et experts	120,3	79,2	–	–	79,2	3,9	83,1
Voyages	116,4	91,6	–	–	91,6	4,9	96,5
Total (1)	5 090,6	3 423,9	(166,7)	(4,8)	3 257,2	335,6	3 592,8

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
	96,0	157,0	ii) Des activités extrabudgétaires	113,0
	-	-	b) Activités de fond	-
			c) Projets opérationnels	
	699,1	473,9	Autres sources bilatérales	-
	73,0	22,0	PNUD	-
	137,1	42,7	Banque interaméricaine de développement	-
	21,9	-	Autres organismes des Nations Unies	-
	4,8	-	Autres organismes multilatéraux	-
Total (2)	1 031,9	695,6		113,0
Total [(1) + (2)]	6 122,5	4 119,5		3 705,8

Tableau A.19.11

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	-	-	2	2
P-4/3	7	6	-	-	1	-	8	6
P-2/1	4	5	-	-	-	-	4	5
Total partiel	14	14	-	-	1	-	15	14
Agents des services généraux								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	4	4	-	-	-	-	4	4
Total partiel	4	4	-	-	-	-	4	4
Autres catégories								
Agents locaux	4	4	-	-	1	1	5	5
Total partiel	4	4	-	-	1	1	5	5
Total général	22	22	-	-	2	1	24	23

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.19.14 Le montant de 3 086 400 dollars prévu à cette rubrique, qui accuse une diminution de 166 700 dollars, doit permettre de couvrir le coût des postes indiqués au tableau A.19.11, qui sont tous inscrits au tableau d'effectifs de Santiago, à l'exception de 1 poste P-5 et de 4 postes d'agent des ser-

vices généraux (autres classes), qui appartiennent au bureau de Washington. La diminution est due globalement aux trois facteurs suivants : a) le transfert à la rubrique Appui au programme de 1 poste P-4 du bureau de Washington; b) la suppression de 1 poste d'agent local dont les attributions seront progressivement éliminées, contrebalancée par la création de 1 nouveau poste P-2 dont le titulaire étoffera l'effectif de recherche et participera à l'élaboration d'études et de documents sur divers sujets traités dans le cadre du présent sous-programme; et c) le transfert à ce sous-programme, pour des travaux de bureau, de 1 poste d'agent local qui relevait de l'appui au programme.

Consultants et experts

- A.19.15 Le montant prévu (79 200 dollars, inchangé) doit permettre : a) de financer les services de consultants spécialisés qui font défaut au secrétariat de la CEPALC et dont celui-ci aura besoin pour l'élaboration d'éléments à inclure dans des études sur les questions suivantes : répercussions de l'évolution de l'économie de l'information sur la demande extérieure de produits et la structure de production de la région; rapport existant entre le cadre réglementaire spécifique des services et les disciplines du commerce international, le but de l'étude étant de renforcer la réglementation et la supervision dans divers secteurs; caractéristiques de certains secteurs du domaine des services dans quelques pays d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment les rapports entre ces secteurs et le reste de l'économie ainsi que leurs répercussions sur la création d'emplois et la diffusion des technologies; rôle des institutions financières régionales ou sous-régionales en tant que sources possibles de financement et de liquidités capables de stimuler les échanges commerciaux au sein de la région et d'éviter les crises liées aux paiements extérieurs; et intégration sous-régionale, régionale et hémisphérique; et b) de financer trois réunions de groupes spéciaux d'experts, dont deux examineront les tendances de la mondialisation des marchés et leur incidence sur l'accès au marché des biens et services exportés de la région, et la troisième étudiera les politiques commerciales nationales compte tenu des tendances du système des règles régissant le commerce multilatéral et du développement de l'intégration sous-régionale, régionale et hémisphérique.

Voyages

- A.19.16 Le montant prévu (91 600 dollars, inchangé) doit permettre de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires appelés à se déplacer pour participer à des consultations et effectuer des missions en vue de l'établissement des études et publications prévues dans le programme de travail et pour maintenir des liens de collaboration et de coopération avec les États membres de la région concernant des questions qui peuvent intéresser le programme de travail.

Sous-programme 2
Développement de la production, de la technologie
et des entreprises

Tableau A.19.12

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 858,0	3 342,5	68,3	2,0	3 410,8	149,4	3 560,2
Autres dépenses de personnel	56,3	25,1	–	–	25,1	1,1	26,2
Consultants et experts	136,7	115,3	–	–	115,3	5,0	120,3
Voyages	95,2	92,8	–	–	92,8	5,1	97,9
Total (1)	4 146,2	3 575,7	68,3	1,9	3 644,0	160,6	3 804,6

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
			b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
	86,0	12,5	Autres organismes multilatéraux	–
	142,0	1,8	Autres organismes des Nations Unies	–
	136,6	110,0	PNUD	–
	1 175,6	1 935,8	Autres sources bilatérales	1 480,8
Total (2)	1 540,2	2 060,1		1 480,8
Total [(1) + (2)]	5 686,4	5 635,8		5 285,4

Tableau 19.13

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	3	3	–	–	1	2	4	5
P-4/3	8	9	–	–	–	–	8	9
P-2/1	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	14	15	–	–	1	2	15	17
Autres catégories								
Agents locaux	8	7	–	–	–	–	8	7
Total partiel	8	7	–	–	–	–	8	7
Total général	22	22	–	–	1	2	23	24

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.19.17 Le montant de 3 410 800 dollars prévu à cette rubrique, qui accuse une augmentation de 68 300 dollars, doit permettre de couvrir le coût des postes indiqués au tableau A.19.13. Cette augmentation tient au fait qu'un poste d'agent local a été reclassé à P-3 en raison d'un recours introduit comme suite au reclassement initial des postes d'agent local à Santiago effectué par le Bureau de la gestion des ressources humaines en 1995.

Autres dépenses de personnel

- A.19.18 Le montant prévu (25 100 dollars, inchangé) doit permettre de couvrir le coût du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) dont la Division aura besoin en période de pointe, notamment pour la mise à jour annuelle et la maintenance des logiciels CAN et PADI (10 400 dollars) ainsi que pour la mise à jour, la maintenance et l'amélioration des logiciels et des bases de données (14 700 dollars).

Consultants et experts

- A.19.19 Le montant prévu à cette rubrique (115 300 dollars, inchangé) doit permettre : a) de financer les services de consultants spécialisés qui font défaut au secrétariat de la CEPALC et dont celui-ci aura besoin pour l'élaboration des éléments à inclure dans des études sur les questions suivantes : transformations intervenues dans la structure industrielle des pays de la région; progrès technologiques intervenus dans les domaines de l'agriculture, des agro-industries et du commerce des produits et des intrants de ce secteur; changements intervenus dans les politiques relatives à la compétitivité industrielle des pays de la région, y compris les politiques de développement technologique, de mise en valeur des ressources humaines et de promotion des exportations; développement de la production agricole et son incidence sur le plan socioéconomique et dans le domaine de l'environnement; et état des politiques de soutien aux petites et moyennes entreprises dans les pays de la région et évolution prévisible (69 600 dollars); et b) de couvrir le coût de cinq réunions

de groupes spéciaux d'experts qui seront consacrées aux questions suivantes : analyse des nouveaux types d'activités auxquels ouvrent la voie les innovations technologiques dans les secteurs de l'agriculture, des agro-industries et du commerce; politiques de compétitivité industrielle dans certains pays de la région; dynamique et productivité industrielles des pays de la région par rapport à celles des pays industrialisés et des principaux pays dont l'économie est en plein essor; évolution des conglomérats financiers nationaux dans les pays de la région; et tendances de l'investissement étranger direct dans la région (45 700 dollars).

Voyages

- A.19.20 Le montant prévu (92 800 dollars, inchangé) doit permettre de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires appelés à se déplacer pour participer à des consultations ou effectuer des missions en vue de l'établissement d'études et pour maintenir des liens de collaboration et de coopération avec les gouvernements, les établissements universitaires et du secteur privé, les organisations internationales et les organisations régionales ainsi que les organismes du système des Nations Unies.

Sous-programme 3
Politiques macroéconomiques et croissance

Tableau A.19.14

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1998-1999</i>		<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>2002-2003</i>
	<i>Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Pour- Montant</i>			
Postes	6 048,7	5 106,8	(455,0)	(8,9)	4 651,8	199,7	4 851,5
Autres dépenses de personnel	128,1	41,8	11,8	28,2	53,6	2,1	55,7
Consultants et experts	105,1	75,5	7,8	10,3	83,3	5,9	89,2
Voyages	94,6	118,1	(20,2)	(17,1)	97,9	5,3	103,2
Total (1)	6 376,5	5 342,2	(455,6)	(8,5)	4 886,6	213,0	5 099,6

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	72,3	91,0	ii) Des activités extrabudgétaires	87,0
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
			Commission des communautés européennes	76,4
	–	90,5	Autres sources bilatérales	6 041,3
	4 888,9	5 507,1	PNUD	–
	251,6	110,0		
Total (2)	5 212,8	5 798,6		6 204,7
Total [(1) + (2)]	11 589,3	11 140,8		11 304,3

Tableau A.19.15

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	5	6	–	–	–	1	5	7
P-4/3	9	10	–	–	4	4	13	14
P-2/1	4	3	–	–	–	–	4	3
Total partiel	19	20	–	–	4	5	23	25
Autres catégories								
Agents locaux	18	11	–	–	1	1	19	12
Total partiel	18	11	–	–	1	1	19	12
Total général	37	31	–	–	5	6	42	37

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.19.21 Le montant de 4 651 800 dollars prévu à cette rubrique, qui accuse une diminution de 455 000 dollars, doit permettre de financer les postes indiqués au tableau A.19.15. Cette diminution est due principalement à la restructuration de la CEPALC après la suppression progressive du Centre latino-américain de documentation économique et sociale et à la redéfinition de ses fonctions traditionnelles. Les changements prévus au titre des postes par suite de cette suppression sont les suivants : a) transfert aux services du chef du bureau de la CEPALC à Bogota de 1 poste P-5 relevant de la rubrique Direction exécutive et administration; b) transfert de 1 poste P-2 à la bibliothèque, au titre de l'appui au programme, et de 6 postes d'agent local qui seront

répartis comme suit : 2 au sous-programme 6, 1 au sous-programme 10, 2 à la rubrique Direction exécutive et administration et 1 au Groupe des services de l'information, lui-même rattaché à ladite direction; c) reclassement à P-4, bureau de la CEPALC à Brasilia, de 1 poste P-3, dont le titulaire sera chargé de maintenir le contact avec le Gouvernement brésilien, de négocier avec des interlocuteurs brésiliens, de participer aux travaux de recherche de la CEPALC consacrés à la politique fiscale et à l'équilibre macroéconomique dans les pays d'Amérique latine et de procéder à de fréquentes consultations avec les gouvernements membres, des personnes du secteur privé et des chercheurs concernant des aspects particuliers de l'économie brésilienne; et d) création de 1 nouveau poste P-3 pour renforcer les compétences du bureau de la CEPALC à Brasilia, le titulaire du poste devant être chargé d'organiser et de réaliser des travaux de recherche sur l'économie du Brésil et des pays d'Amérique latine et d'apporter son concours à d'autres divisions et bureaux de la CEPALC pour la mise en oeuvre des activités qu'ils entreprennent avec le Brésil. Un poste d'agent local dont les attributions n'ont plus de raison d'être est supprimé.

Autres dépenses de personnel

- A.19.22 Le montant de 53 600 dollars inscrit à cette rubrique, qui accuse une augmentation de 11 800 dollars, doit permettre de couvrir le coût du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) qui devra être recruté pendant les périodes de pointe, en particulier pour mettre à jour et élargir les bases de données portant sur les résultats économiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et pour établir l'*Étude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes* et l'*Étude préliminaire de l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes*. L'augmentation a été prévue sur la base des dépenses effectives des années antérieures.

Consultants et experts

- A.19.23 Le montant de 83 300 dollars prévu à cette rubrique, qui accuse une augmentation de 7 800 dollars, doit permettre : a) de financer les services de consultants spécialisés qui font défaut au secrétariat de la CEPALC et dont celui-ci aura besoin pour réaliser les études nécessaires à l'établissement des publications susmentionnées; une étude sur la coordination des politiques macroéconomiques dans les pays de la région, notamment en ce qui concerne l'épargne intérieure et l'investissement productif; une étude sur le rapport entre l'investissement, le financement, l'épargne et la dynamique de la croissance économique à long terme; et une étude consacrée à l'emploi et à l'équité sociale sur le marché de l'emploi, qui examinera le rapport entre l'offre et la demande (65 300 dollars); et b) de financer deux réunions de groupes spéciaux d'experts qui seront chargés d'analyser les questions relatives à la coordination des politiques macroéconomiques dans les pays de la région et d'examiner les conclusions de l'étude sur le rapport entre l'investissement, le financement, l'épargne et la dynamique de la croissance économique à long terme (18 000 dollars).

Voyages

- A.19.24 Le montant de 97 900 dollars inscrit à cette rubrique, qui inclut une réduction de 20 200 dollars, doit permettre de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires appelés à se déplacer pour assister aux réunions du Comité de la planification du développement, participer à des consultations et effectuer des missions en vue de l'établissement de l'*Étude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes* et de l'*Étude préliminaire de l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes* et de la réalisation de plusieurs autres études et pour maintenir des liens de collaboration et de coopération avec le Département des affaires économiques et sociales, ainsi qu'avec des organes gouvernementaux des pays de la région, des organisations intergouvernementales et d'autres organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux.

Sous-programme 4 Développement social et équité sociale

Tableau A.19.16

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 346,2	1 745,1	(68,3)	(3,9)	1 677,1	74,4	1 751,5
Autres dépenses de personnel	15,7	7,6	–	–	7,6	0,3	7,9
Consultants et experts	56,8	39,7	2,7	6,8	42,4	2,3	44,7
Voyages	81,6	59,4	(2,7)	(4,5)	56,7	3,1	59,8
Total (1)	2 500,3	1 852,1	(68,3)	(3,6)	1 783,8	80,1	1 863,9

2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
	–	239,7	Banque interaméricaine de développement	–
	490,2	112,2	PNUD	–
	3,1	11,2	Autres organismes des Nations Unies	–
	91,2	17,7	Autres organismes multilatéraux	84,5
	463,7	504,6	Autres sources bilatérales	365,2
Total (2)	1 048,2	885,4		449,7
Total [(1) + (2)]	3 548,5	2 737,5		2 313,6

Tableau A.19.17

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	-	-	-	-	1	-	1	-
P-4/3	6	5	-	-	1	-	7	5
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
Total partiel	8	7	-	-	2	-	10	7
Autres catégories								
Agents locaux	3	4	-	-	-	-	3	4
Total partiel	3	4	-	-	-	-	3	4
Total général	11	11	-	-	2	-	13	11

Ressources nécessaires avant réévaluation des coûts
Postes

- A.19.25 Le montant de 1 677 100 dollars inscrit à cette rubrique, qui accuse une diminution de 68 300 dollars, s'explique par le transfert de 1 poste P-3 au sous-programme 6, contrebalancé par un transfert au présent sous-programme, en vue du renforcement des capacités à affecter à des travaux de recherche, de 1 poste d'agent local appartenant à la Division des documents et des publications, qui relève de l'appui au programme.

Autres dépenses de personnel

- A.19.26 Le montant prévu (7 600 dollars, inchangé) doit permettre de recruter du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) dont la Division aura besoin en période de pointe, notamment pour organiser la troisième conférence régionale de suivi du Sommet mondial pour le développement social et lui apporter un appui fonctionnel.

Consultants et experts

- A.19.27 Le montant de 42 400 dollars inscrit à cette rubrique, qui accuse une augmentation de 2 700 dollars transférés de la rubrique des voyages, permettra de financer : a) les services de consultants spécialisés qui font défaut au secrétariat de la CEPALC et dont celui-ci aura besoin pour établir des études comparatives sur la mise en place de réformes de gestion de la politique sociale dans certains pays de la région; une étude sur les changements intervenus dans la stratification socioéconomique dans certains pays de la région et leur incidence sur les politiques visant à lutter contre la pauvreté et à réduire les inégalités; et des études consacrées aux politiques suivies dans la région pour prévenir la toxicomanie et lutter contre le trafic illicite de drogues (19 600 dollars); et b) trois réunions de groupes spéciaux d'experts qui effectueront une analyse comparative des politiques de contrôle des drogues suivies par les gouvernements de la région, dont ils évalueront les succès et les échecs; examineront les questions relatives aux organismes chargés de la politique sociale dans les pays de la région; et étudieront l'incidence des réformes économiques et des ajustements structurels sur la stratification socioéconomique dans certains pays d'Amérique latine (22 800 dollars).

Voyages

- A.19.28 Le montant de 56 700 dollars inscrit à ce titre, qui accuse une diminution de 2 700 dollars transférés à la rubrique des consultants et experts, doit permettre de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires qui participeront aux conférences régionales de suivi du Sommet mondial pour le développement social et qui participeront à des consultations et effectueront des missions aux fins de l'établissement du *Social Panorama of Latin America* et de la réalisation de deux des études mentionnées au paragraphe A.19.27 ci-dessus.

Sous-programme 5 Intégration d'une perspective sexospécifique au développement régional

Tableau A.19.18

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	–	639,6	–	–	639,6	26,4	666,0
Autres dépenses de personnel	–	7,6	0,9	11,8	8,5	0,3	8,8
Consultants et experts	–	51,8	7,8	15,0	59,6	2,2	61,8
Voyages	–	38,1	6,0	15,7	44,1	2,4	46,5
Total (1)	–	737,1	14,7	1,9	751,8	31,3	783,1

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	84,6	109,6	ii) Des activités extrabudgétaires	45,0
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	50,0	c) Projets opérationnels	
	28,6	345,1	PNUD	–
			Autres ressources bilatérales	–
Total (2)	113,2	504,7		45,0
Total [(1) + (2)]	113,2	1 241,8		828,1

Tableau A.19.19

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4/3	1	1	-	-	1	-	2	1
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
Total partiel	3	3	-	-	1	-	4	3
Autres catégories								
Agents locaux	1	1	-	-	1	-	2	1
Total	4	4	-	-	2	-	6	4

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.19.29 Le montant prévu (639 600 dollars, inchangé) permettra de financer les postes qui figurent dans le tableau A.19.19.

Autres dépenses de personnel

- A.19.30 Le montant de 8 500 dollars, en augmentation de 900 dollars, permettra de couvrir les dépenses de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pendant les périodes de pointe, en particulier au moment de la mise à jour d'une base de données contenant des informations sur tous les programmes et projets exécutés dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes par les institutions et programmes des Nations Unies, conformément à la résolution 3 (VIII) de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, et la mise à jour du répertoire des organisations nationales s'occupant des programmes et des politiques relatifs aux femmes dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Consultants et experts

- A.19.31 Le montant de 59 600 dollars, en augmentation de 7 800 dollars, servira à : a) s'assurer les services spécialisés de consultants qui font défaut au secrétariat de la CEPALC et dont il a besoin pour l'établissement de la documentation et des rapports des réunions du Bureau de la Conférence régionale sur les femmes et d'une étude sur les domaines stratégiques sur lesquels pourrait porter un instrument régional complémentaire au Programme d'action régionale en faveur des femmes d'Amérique latine et des Caraïbes 1995-2001, en vue de sa présentation au Bureau de la Conférence régionale; et b) assurer la convocation de trois réunions de groupes spéciaux d'experts pour aborder les thèmes prioritaires du programme d'action régional, notamment les conséquences de la réforme des systèmes de sécurité sociale sur les femmes, les rapports entre l'ouverture commerciale, l'emploi féminin et le respect des droits économiques et sociaux des femmes et les répercussions des réformes judiciaires sur les institutions et les mécanismes liés aux droits fondamentaux des femmes.

Voyages

- A.19.32 Le montant de 44 100 dollars, en augmentation de 6 000 dollars, permettra de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires qui doivent participer à diverses réunions interinstitutions et d'autres réunions au niveau régional et qui doivent mener d'autres missions de consultation pour l'établissement des documents et publications.

Sous-programme 6 Population et développement

Tableau A.19.20

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	1 986,3	1 399,1	344,3	24,6	1 743,4	77,5	1 820,9
Autres dépenses de personnel	85,6	33,3	(3,2)	(9,6)	30,1	1,2	31,3
Consultants et experts	48,1	33,4	–	–	33,4	0,8	34,2
Voyages	50,6	47,0	3,2	6,8	50,2	2,8	53,0
Total (1)	2 170,6	1 512,8	344,3	22,7	1 857,1	82,3	1 939,4

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	98,0	219,3	ii) Des activités extrabudgétaires	98,5
			b) Activités de fond	
			c) Projets opérationnels	
	221,3	456,4	Autres ressources bilatérales	1 027,0
	1 067,6	1 003,1	FNUAP	578,1
	–	37,2	Autres institutions des Nations Unies	–
	189,4	225,9	Banque interaméricaine de développement	–
	20,0	717,6	PNUD	–
Total (2)	1 596,3	2 659,5		1 703,6
Total [(1) + (2)]	3 766,9	4 172,3		3 643,0

Tableau A.19.21

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	1	1	2	2
P-4/3	3	4	–	–	–	–	3	4
Total partiel	5	6	–	–	1	1	6	7
Autres catégories								
Agents locaux	4	6	–	–	2	1	6	7
Total	9	12	–	–	3	2	12	15

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.19.33 Le montant de 1 743 400 dollars, en augmentation de 344 300 dollars, permettra de financer les postes qui figurent dans le tableau A.19.21. L'augmentation s'explique par le transfert au sous-programme d'un poste P-3 du sous-programme 4 afin de renforcer la capacité de la Division de réaliser des produits jugés hautement prioritaires et de deux postes d'agent local du sous-programme 3 afin de renforcer la capacité de la Division en matière d'appui à la recherche du fait de la restructuration de la CEPALC suite à la fermeture progressive du Centre latino-américain de documentation économique et sociale et à la redéfinition de ses fonctions traditionnelles.

Autres dépenses de personnel

- A.19.34 Le montant de 30 100 dollars, qui tient compte d'une diminution d'un montant de 3 200 dollars affecté aux voyages, permet de couvrir les dépenses de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pendant les périodes de pointe, notamment pour la mise à jour et l'actualisation de la base de données sur les tendances démographiques, les projections de population par âge et par sexe et les indicateurs démographiques, ainsi que de la base de données du programme de recherche sur les migrations internationales en Amérique latine et de la base de données sur la répartition géographique de la population et l'urbanisation en Amérique latine et dans les Caraïbes; et pour l'élaboration et la mise à niveau de programmes informatiques pour faciliter l'utilisation des données démographiques.

Consultants et experts

- A.19.35 Le montant prévu (33 400 dollars, inchangé) permettra de financer : a) les services spécialisés de consultants dont le secrétariat de la CEPALC ne dispose pas mais dont il a besoin pour la préparation de l'évaluation des recensements de l'an 2000 et la réalisation d'une étude de la migration interne dans certains pays de la région, destinée à faciliter les activités de décentralisation de la gestion publique (13 800 dollars); et b) la convocation de deux réunions de groupes spéciaux d'experts chargés d'examiner les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des recommandations du Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement et du Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement;

et les résultats des recensements de l'an 2000, leur utilisation dans la formulation de politiques sociales et leur diffusion afin de favoriser la décentralisation administrative (19 600 dollars).

Voyages

- A.19.36 Le montant de 50 200 dollars, qui tient compte de l'augmentation d'un montant de 3 200 dollars affecté de la rubrique Autres dépenses du personnel, permettra de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires qui doivent participer aux réunions de groupes de travail du Comité spécial sur la population et le développement ayant trait au suivi du plan d'action régional et qui doivent mener des consultations et effectuer des missions pour l'établissement des documents et publications concernant l'*Annuaire démographique*, *REDATAM Informa*, *Notas de Población* et d'autres études.

Sous-programme 7 Planification de l'administration publique

Tableau A.19.22

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 055,4	1 638,2	–	–	1 638,2	72,6	1 710,8
Autres dépenses de personnel	49,1	34,0	1,1	3,2	35,1	0,9	36,0
Consultants et experts	9,2	8,8	0,9	10,2	9,7	0,5	10,2
Voyages	13,8	28,0	(2,0)	(7,1)	26,0	1,4	27,4
Total (1)	2 127,5	1 709,0	–	–	1 709,0	75,4	1 784,4

2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	–
	144,0	142,3	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	121,5
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
	2 078,5	1 780,0	Diverses contributions à l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	2 360,0
	45,1	9,1	PNUD	–
	87,4	73,6	Banque interaméricaine de développement	–
	435,6	571,4	Autres ressources bilatérales	190,0
Total (2)	2 790,6	2 576,4		2 671,5
Total [(1) + (2)]	4 918,1	4 285,4		4 455,9

Tableau A.19.23

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	–	–	–	–	1	1	1	1
P-5	2	2	–	–	3	3	5	5
P-4/3	2	2	–	–	2	2	4	4
Total partiel	4	4	–	–	6	6	10	10
Autres catégories								
Agents locaux	9	9	–	–	1	1	10	10
Total	13	13	–	–	7	7	20	20

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.19.37 Le montant prévu (1 638 200 dollars, inchangé) permettra de financer les postes qui figurent dans le tableau A.19.23.

Autres dépenses de personnel

- A.19.38 Le montant de 35 100 dollars, en augmentation de 1 100 dollars, permettra de couvrir les dépenses de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pendant les périodes de pointe, en particulier pour l'établissement du *Boletín del Instituto*, pour la recherche, la collecte de données et l'assistance concernant cinq publications, pour la mise à jour et l'actualisation d'une base de données sur les politiques de développement et la planification de l'utilisation des terres et la mise au point d'un logiciel géoréférencé pour l'analyse régionale des zones métropolitaines.

Consultants et experts

- A.19.39 Le montant de 9 700 dollars, en augmentation de 900 dollars, servira à s'assurer les services spécialisés de consultants qui font défaut au secrétariat de la CEPALC et dont il a besoin pour procéder à une évaluation des progrès accomplis dans les processus de réforme économique dans les pays de la région et l'élaboration d'un nouveau profil de l'État; à l'établissement d'un document destiné à examiner l'évolution des cadres réglementaires des services publics en vigueur dans la région; et à la réalisation de quatre études de cas sur le développement et la gestion locale dans certains pays de la région sur la base de l'analyse des relations existant entre les structures et la production et de l'analyse des effets de ces relations sur la création d'emplois et les projets locaux.

Voyages

- A.19.40 Le montant de 26 000 dollars, en diminution de 2 000 dollars, permettra de couvrir les frais de voyage du Directeur de l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui doit assister à des réunions à l'intérieur et en dehors de la région et mener des consultations avec les gouvernements et les institutions intergouvernementales et non gouvernementales.

Sous-programme 8 Environnement et établissements humains

Tableau A.19.24

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	–	1 524,7	–	–	1 524,7	69,2	1 593,9
Autres dépenses de personnel	–	–	38,0	–	38,0	1,6	39,6
Consultants et experts	–	–	74,5	–	74,5	3,1	77,6
Voyages	–	–	71,5	–	71,5	3,9	75,4
Total (1)	–	1 524,7	184,0	12,0	1 708,7	77,8	1 786,5

2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
	17,4	–	Banque interaméricaine de développement	–
	71,9	49,9	Autres institutions des Nations Unies	–
	218,8	998,1	PNUD	–
			Autres ressources bilatérales	1 636,0
Total (2)	308,1	1 048,0		1 636,0
Total [(1) + (2)]	308,1	2 572,7		3 422,5

Tableau A.19.25

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	–	–	–	–	–	1	–	1
P-4/3	5	5	–	–	1	1	6	6
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	7	7	–	–	1	1	8	8
Autres catégories								
Agents locaux	3	3	–	–	–	–	3	3
Total	10	10	–	–	1	1	11	11

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

- A.19.41 Les ressources disponibles pour financer les activités au titre du sous-programme 8, ainsi que celles destinées aux activités au titre du sous-programme 9, étaient regroupées sous le sous-programme 7 (Viabilité écologique et ressources) pendant l'exercice biennal 2000-2001. Pour l'exercice biennal 2002-2003, les ressources ont été redistribuées pour tenir compte de la nouvelle structure des sous-programmes du plan à moyen terme de la CEPALC pour 2002-2005.

Postes

- A.19.42 Le montant prévu (1 524 700 dollars, inchangé) permettra de financer un total de 11 postes qui étaient regroupés, avec le sous-programme 9, dans le sous-programme 7 au cours de l'exercice biennal 2000-2001.

Autres dépenses de personnel

- A.19.43 Le montant de 38 000 dollars permettra de couvrir les dépenses de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pendant les périodes de pointe, notamment pour les réunions régionales qui seront organisées pour donner suite à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et à la Conférence des Nations sur les établissements humains (Habitat II), la réunion des ministres et hauts responsables chargés du secteur du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes (y compris l'établissement de documents techniques), l'appui technique au groupe spécial d'experts latino-américains et des Caraïbes en matière de changements climatiques et du mécanisme de développement propre et pour la mise à jour et le perfectionnement de la base de données sur les indicateurs et les paramètres permettant de mesurer et d'évaluer les progrès du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, de la base de données sur l'évolution des politiques environnementales et territoriales dans les pays de la région et de la base de données en matière d'économie et d'environnement.

Consultants et experts

- A.19.44 Le montant de 74 500 dollars servira à : a) s'assurer des services spécialisés de consultants qui font défaut au secrétariat de la CEPALC et dont il a besoin pour la réalisation de publications sur le développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes; l'utilisation d'instruments économiques dans la gestion de l'environnement dans certains secteurs économiques des pays de la région;

l'incidence sur l'environnement de la structure productive résultant de la stratégie de développement orientée vers les marchés extérieurs, dans les pays de la région; la prise en compte des facteurs environnementaux dans l'aménagement du territoire à l'échelon urbain et local, et son incidence sur l'utilisation des sols; la distribution des bénéfices et coûts des politiques liées à l'environnement parmi différents groupes sociaux; et l'évolution récente des politiques sur l'environnement dans les pays de la région, une attention particulière étant accordée à l'évolution de la législation et l'institutionnalité en matière d'environnement (44 900 dollars); et b) assurer la convocation de trois réunions de groupes spéciaux d'experts chargés d'examiner certains aspects liés aux méthodologies de calcul des dépenses publiques destinées à la protection de l'environnement; certaines questions prioritaires pour les pays de la région, liées au commerce et à l'environnement, à la lumière de l'évolution des négociations multilatérales les plus pertinentes; et les principales conclusions du rapport ayant trait aux progrès accomplis en matière de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (29 600 dollars).

Voyages

- A.19.45 Le montant de 71 500 dollars servira à couvrir les frais de voyage des fonctionnaires qui assisteront aux réunions de la Commission du développement durable et qui effectueront des missions et mèneront des consultations dans le cadre de la préparation d'un certain nombre de publications, notamment certaines des publications mentionnées au paragraphe A.19.43.

**Sous-programme 9
Ressources naturelles et infrastructure**

Tableau A.19.26

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 141,8	2 580,3	125,5	4,8	2 705,8	115,6	2 821,4
Autres dépenses de personnel	91,4	62,6	(26,4)	(42,1)	36,2	1,6	37,8
Consultants et experts	104,6	124,2	(50,2)	(40,4)	74,0	2,9	76,9
Voyages	108,0	118,2	(46,8)	(39,5)	71,4	3,9	75,3
Total (1)	3 445,8	2 885,3	2,1	-	2 887,4	124,0	3 011,4

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
	-	-	ii) Des activités extrabudgétaires	-
	-	-	b) Activités de fond	-
			c) Projets opérationnels	
	431,0	221,0	Commission de la Communauté européenne	-
	119,5	101,9	Autres institutions des Nations Unies	-
	537,1	728,4	Autres ressources bilatérales	119,6
Total (2)	1 087,6	1 051,3		119,6
Total [(1) + (2)]	4 533,4	3 936,6		3 131,0

Tableau A.19.27

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4/3	7	7	-	-	-	-	7	7
P-2/1	1	2	-	-	-	-	1	2
Total partiel	10	11	-	-	-	-	10	11
Autres catégories								
Agents locaux	8	9	-	-	-	-	8	9
Total	18	20	-	-	-	-	18	20

A.19.46 Les ressources disponibles pour financer les activités au titre du sous-programme 9, ainsi que celles destinées aux activités au titre du sous-programme 8, étaient regroupées sous le sous-programme 7 (Viabilité écologique et ressources) pendant l'exercice biennal 2000-2001. Pour l'exercice biennal 2002-2003, les ressources ont été redistribuées pour tenir compte de la nouvelle structure des sous-programmes du plan à moyen terme de la CEPALC pour 2002-2005.

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.19.47 Le montant de 2 705 800 dollars, en augmentation de 125 500 dollars, permettra de financer les postes qui figurent dans le tableau A.19.27. L'accroissement est le résultat net de : a) la création d'un nouveau poste P-2 pour aider notamment à préparer des études analytiques des aspects économiques et techniques de la mise en valeur des ressources minières en Amérique latine et dans les Caraïbes et pour participer à des missions sur le terrain et à la formulation de propositions de poli-

tique publique ; b) la création d'un nouveau poste P-3 pour aider à concevoir et à régler toutes les questions administratives et questions liées à la recherche dans le domaine de l'énergie, entreprendre et superviser les activités de recherche, y compris la définition et la direction des études achevées et la préparation de rapports, participer à l'organisation de séminaires, fournir des services consultatifs et promouvoir la coopération régionale et interrégionale dans le domaine de l'énergie; c) le reclassement d'un poste P-3 à la classe P-4 pour aider à concevoir et à régler toutes les questions administratives et questions liées à la recherche dans le domaine des ressources minérales, entreprendre et superviser des activités de recherche, y compris la définition et la direction des études achevées et l'établissement de rapports, et identifier et évaluer les problèmes et tendances actuels dans la gestion des marchés des produits minéraux aux niveaux national et régional; d) le reclassement d'un poste P-3 à la classe P-4 pour aider à concevoir et à régler toutes les questions administratives et questions liées à la recherche dans le domaine de l'énergie et du développement durable, entreprendre et superviser des activités de recherche, y compris la définition et la direction des études achevées et l'établissement de rapports, identifier et évaluer les problèmes et tendances actuels des mécanismes institutionnels pour la gestion du marché de l'énergie et la réglementation des services publics et des services collectifs de distribution aux niveaux national et régional, agir en tant que représentant principal de la CEPALC chargé de s'occuper des questions relatives aux sources extérieures d'énergie, participer à des séminaires, fournir des services consultatifs et assurer la promotion de la coopération régionale et interrégionale dans le domaine de l'énergie, y compris la réglementation de l'énergie et le développement durable; e) le transfert au sous-programme d'un poste d'agent local de la Division de l'administration (appui au programme) pour aider à mener des activités de recherche; et f) l'affectation d'un poste P-4 du sous-programme à la rubrique Direction exécutive et administration.

Autres dépenses de personnel

- A.19.48 Le montant de 36 200 dollars, en diminution de 26 400 dollars, est dû à la redistribution des ressources destinées à couvrir les dépenses de personnel temporaire (autre que pour les réunions) au sous-programme 8, dont les activités étaient regroupées en 2000-2001 avec celles de ce sous-programme. Le montant prévu servira à couvrir les dépenses de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pendant les périodes de pointe, en particulier pour la recherche et la collecte de données pour le Bulletin du réseau de coopération pour la gestion intégrée des ressources en eau dans la perspective du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, le *Bulletin FAL*, la publication électronique *Perfil marítimo* et la mise à jour du système de statistiques des transports pour l'Amérique du Sud.

Consultants et experts

- A.19.49 Le montant de 74 000 dollars fait apparaître une diminution de 50 200 dollars, qui est due à la redistribution des ressources destinées aux services de consultants au sous-programme 8, dont les activités étaient regroupées en 2000-2001 avec celles de ce sous-programme. Les ressources prévues serviront à : a) s'assurer les services spécialisés de consultants qui font défaut au secrétariat de la CEPALC et dont il a besoin pour la réalisation de publications sur : la réglementation des services publics liés à l'eau dans certains pays de la région; la promotion de l'efficacité économique du système de transport et de son développement intégral dans des pays caractérisés par une forte participation du secteur privé; la situation juridique des ressources biotechnologiques de la zone internationale des fonds marins; l'évolution de l'exploitation minière dans la région et ses perspectives dans le cadre des processus d'insertion internationale et d'intégration régionale; l'incidence des changements sociaux et des progrès technologiques sur les besoins en infrastructure de transport, et leur rapport avec le rendement à long terme des investissements destinés à assurer le transport dans les moments à plus forte demande; et l'adéquation des services maritimes entre les pays des Caraïbes et les pays de l'Amérique centrale et du Sud (44 300 dollars); et b) assurer la convo-

cation de quatre réunions de groupes spéciaux d'experts chargés d'examiner les aspects inhérents à la tarification de l'utilisation de l'infrastructure, le financement de projets et la distribution modale et géographique des trafics de transport; les aspects liés au projet de code de l'exploitation minière des fonds marins; la politique maritime et portuaire dans la sous-région des Caraïbes et sa contribution au développement socioéconomique des pays; et les expériences et les progrès en matière de réglementation des services publics liés à l'eau (29 700 dollars).

Voyages

A.19.50 Le montant de 71 400 dollars fait apparaître une diminution de 46 800 dollars, qui s'explique par la redistribution des ressources destinées à financer les voyages des fonctionnaires au sous-programme 8, dont les activités étaient regroupées en 2000-2001 avec celles de ce sous-programme. Ce montant est nécessaire pour couvrir les frais de voyage des fonctionnaires qui doivent assister aux réunions du Comité des ressources naturelles et qui doivent mener des consultations et effectuer des missions dans le cadre de la préparation d'un certain nombre de publications au titre de ce sous-programme.

Sous-programme 10
Statistiques et projections économiques

Tableau A.19.28

Prévisions de dépenses, par objet de dépense par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 932,6	3 373,1	92,0	2,7	3 465,1	154,8	3 619,9
Autres dépenses de personnel	92,0	56,3	(2,6)	(4,6)	53,7	1,5	55,2
Consultants et experts	100,1	87,1	(3,5)	(4,0)	83,6	3,6	87,2
Voyages	109,0	91,2	6,1	6,6	97,3	5,3	102,6
Total (1)	4 233,7	3 607,7	92,0	2,5	3 699,7	165,2	3 864,9

2) *Fonds extrabudgétaires*

Provenance des fonds	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
i) Des organismes des Nations Unies	–	–	–
ii) Des activités extrabudgétaires	180,0	194,0	172,0
b) Activités de fond	–	–	–
c) Projets opérationnels			
Banque interaméricaine de développement	267,8	271,0	116,1
PNUD	63,1	265,3	–
Autres organismes des Nations Unies	142,4	6,2	–
Autres sources bilatérales	103,0	28,0	–
Total (2)	756,3	764,5	288,1
Total [(1) + (2)]	4 990,0	4 372,2	4 153,0

Tableau A.19.29

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	–	–	2	2
P-4/3	5	5	–	–	–	–	5	5
P-2/1	3	3	–	–	–	–	3	3
Total partiel	11	11	–	–	–	–	11	11
Agents des services généraux								
Agents locaux	15	16	–	–	2	2	17	18
Total	26	27	–	–	2	2	28	29

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.19.51 Le montant de 3 465 100 dollars, correspondant aux postes indiqués au tableau A.19.29, fait apparaître une augmentation de 92 000 dollars qui est imputable au redéploiement du sous-programme 3 d'un poste d'agent local afin de renforcer les capacités d'appui en matière de recherche au titre de ce sous-programme, compte tenu de la restructuration de la CEPALC tenant à la suppression progressive du Centre de documentation économique et sociale pour l'Amérique latine et à la redéfinition de ses fonctions traditionnelles.

Autres dépenses de personnel

- A.19.52 Le montant de 53 700 dollars, en diminution de 2 600 dollars, qui a été redéployé à la rubrique Voyages, doit permettre de financer le recrutement du personnel temporaire durant les périodes de pointe, en particulier en vue de contribuer à l'établissement des supports techniques, tels que les principaux indicateurs à court terme, et pour l'exploitation et l'actualisation des bases de données existantes et la création de bases de données sur des sujets nouveaux.

Consultants et experts

- A.19.53 Le montant de 83 600 dollars, qui fait apparaître une diminution de 3 500 dollars, redéployée à la rubrique Voyages, se décompose comme suit : a) services spécialisés de consultants dont le secrétariat de la CEPALC ne dispose pas en vue d'établir les études et/ou rapports ci-après : projections macroéconomiques mondiales et sectorielles à moyen et long termes; mise en place du nouveau Système de comptabilité nationale de l'Organisation dans les pays de la région; évaluation à moyen et long termes des principales tendances de la production et du progrès social dans un certain nombre de pays d'Amérique latine; tendances structurelles ayant des incidences sur la situation actuelle des pays de la région et sur les perspectives de l'économie mondiale et de l'économie des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (44 200 dollars); et b) convocation de trois réunions de groupes spéciaux d'experts en vue d'examiner les aspects méthodologiques et techniques des études prospectives et des projections économiques, d'étudier le système régional de données économiques à court terme et l'élargissement des domaines étudiés, ainsi que d'évaluer la mise en place du nouveau Système de comptabilité nationale et du nouveau questionnaire sur le Système de comptabilité

nationale de l'ONU et d'examiner la portée de la coopération régionale dans ce domaine (39 400 dollars).

Voyages

A.19.54 Le montant de 97 300 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 6 100 dollars redéployée des rubriques Autres dépenses de personnel et Consultants et experts, doit permettre de financer les frais de voyage du personnel appelé à participer aux réunions de la Commission de statistique de l'Organisation et aux consultations et missions à entreprendre pour l'établissement de l'*Annuaire statistique de l'Amérique latine et des Caraïbes*, du *Premier aperçu du panorama économique de l'Amérique latine et des Caraïbes*, de l'*Étude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes* ainsi que de diverses autres publications relevant du sous-programme. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base des dépenses effectives antérieures.

Sous-programme 11
Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale

Tableau A.19.30

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	4 580,6	5 342,5	–	–	5 342,5	835,1	6 177,6
Autres dépenses de personnel	76,7	43,3	5,7	13,1	49,0	9,3	58,3
Consultants et experts	174,2	189,7	(6,0)	(3,1)	183,7	24,6	208,3
Voyages	166,6	158,8	–	–	158,8	8,7	167,5
Total (1)	4 998,1	5 734,3	(0,3)	–	5 734,0	877,7	6 611,7

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	–
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
			b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
	44,0	473,6	Banque interaméricaine de développement	565,0
	179,8	390,8	PNUD	–
	20,7	732,4	Autres organismes des Nations Unies	–
	377,1	493,7	Autres sources bilatérales	253,1
Total (2)	621,6	2 090,5		818,1
Total [(1) + (2)]	5 619,7	7 824,8		7 429,8

Tableau A.19.31

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	–	–	2	2
P-4/3	14	14	–	–	–	–	14	14
P-2/1	4	4	–	–	1	–	5	4
Total partiel	21	21	–	–	1	–	22	21
Autres catégories								
Agents locaux	18	18	–	–	–	–	18	18
Total général	39	39	–	–	1	–	40	39

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.19.55 Le montant de 5 342 500 dollars, inchangé, doit permettre de financer les postes indiqués au tableau A.19.31.

Autres dépenses de personnel

- A.19.56 Le montant de 49 000 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 5 700 dollars redéployée de la rubrique Consultants et experts, se décompose comme suit : recrutement de personnel temporaire durant les périodes de pointe afin d'aider à la mise à jour et au développement des bases de données ci-après sur les pays de la sous-région : base de données statistiques et documents concernant le commerce, l'intégration économique et la coopération; base de données sur l'industrie manufacturière; et base de données sur le développement du secteur de l'énergie; travaux préparatoires liés aux réunions des organes intergouvernementaux tenues dans la sous-région et pour l'élaboration, la mise à jour et la diffusion de diverses études relevant du sous-programme, ainsi que pour l'actualisation, l'amélioration et la diffusion du programme informatique intitulé « Module for the Analysis of Growth of International Commerce » (MAGIC) et la base de données TradeCAN.

Consultants et experts

- A.19.57 Le montant de 183 700 dollars, qui fait apparaître une diminution de 6 000 dollars redéployée presque entièrement à la rubrique Autres dépenses de personnel, se décompose comme suit : a) services spécialisés de consultants dont le secrétariat de la CEPALC ne dispose pas en vue de la réalisation d'analyses aux fins de l'établissement d'études et de rapports sur les thèmes suivants : constitution d'une zone économique sous-régionale visant à coordonner les économies des pays d'Amérique centrale avec les principaux marchés de l'hémisphère et identification des possibilités et difficultés en découlant pour ce qui est des courants commerciaux, des investissements et autres ressources productives; analyse des obstacles et perspectives en ce qui concerne l'élaboration et l'exécution des politiques économiques arrêtées par les pays de la sous-région aux fins de résoudre les problèmes du chômage et de la pauvreté; investissements visant à accroître le capital humain et répercussions de telles mesures sur les groupes sociaux vulnérables; production alimentaire durable

dans certains pays sélectionnés de la sous-région; difficultés soulevées par le cadre réglementaire régissant le secteur de l'énergie dans certains pays sélectionnés de la sous-région; décentralisation des dépenses sociales et équité sociale dans certains pays sélectionnés de la sous-région; mesures prises par les pouvoirs publics en vue de promouvoir l'emploi des femmes dans certains pays sélectionnés de la sous-région; mesures visant à déterminer le potentiel de développement industriel à travers la constitution de groupements et étude des effets des politiques de développement scientifique et technologique sur le secteur industriel de la sous-région (108 700 dollars); et b) convocation de sept groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : analyse des liens entre la réalisation des engagements multilatéraux contractés par les pays de la sous-région en ce qui concerne de nouveaux thèmes intéressant le commerce international et la négociation de cadres d'action à l'intérieur de la sous-région; compétitivité de l'industrie manufacturière dans les pays de la sous-région dans le cadre de la constitution d'une zone de libre-échange à l'échelle de l'hémisphère; production alimentaire durable dans la sous-région; développement économique, intégration et coopération à l'intérieur de la sous-région; investissements dans le capital humain et répercussions de telles mesures sur les groupes sociaux vulnérables; caractéristiques et composition du commerce sous-régional entre les pays d'Amérique centrale et entre les pays de la sous-région et le reste du monde afin d'en déterminer les éléments technologiques; tendances dans la composition des zones économiques de la sous-région et analyse de leurs liens avec la politique économique (75 000 dollars).

Voyages

- A.19.58 Le montant de 158 800 dollars, inchangé, doit servir à financer les frais de voyage du personnel devant se rendre à des réunions à l'intérieur ou en dehors de la région ou se déplacer pour mener des consultations avec des gouvernements et des institutions intergouvernementales et non gouvernementales et pour coordonner les activités avec d'autres organismes des Nations Unies ainsi que pour entreprendre les consultations et missions nécessaires en vue de l'établissement de documents et de publications relevant du sous-programme.

Sous-programme 12
Activités sous-régionales dans les Caraïbes

Tableau A.19.32

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 457,7	3 145,9	–	–	3 145,9	211,4	3 357,3
Autres dépenses de personnel	85,5	73,9	(3,7)	(5,0)	70,2	4,4	74,6
Consultants et experts	120,8	130,6	1,4	1,0	132,0	8,3	140,3
Voyages	79,3	73,2	2,3	3,1	75,5	4,2	79,7
Total (1)	2 743,3	3 423,6	–	–	3 423,6	228,3	3 651,9

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
	-	-	ii) Des activités extrabudgétaires	-
	-	-	b) Activités de fond	-
			c) Projets opérationnels	
	217,7	35,9	FNUAP	-
	-	10,0	PNUD	-
	41,3	255,3	Autres sources bilatérales	201,4
Total (2)	259,0	301,2		201,4
Total [(1) + (2)]	3 002,3	3 724,8		3 853,3

Tableau A.19.33

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4/3	9	9	-	-	-	-	9	9
P-2/1	3	3	-	-	-	-	3	3
Total partiel	14	14	-	-	-	-	14	14
Autres catégories								
Agents locaux	19	19	-	-	-	-	19	19
Total général	33	33	-	-	-	-	33	33

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.19.59 Le montant de 3 145 900 dollars, inchangé, doit permettre de financer les postes indiqués dans le tableau A.19.33.

Autres dépenses de personnel

- A.19.60 Le montant de 70 200 dollars, qui fait apparaître une diminution de 3 700 dollars redéployée aux rubriques Consultants et experts et Voyages, se décompose comme suit : recrutement de personnel temporaire durant les périodes de pointe, en particulier aux fins de l'actualisation et de l'amélioration des bases de données existantes; élaboration et constitution de bases de données sur des questions nouvelles, telles que la participation des femmes au développement dans les Caraïbes; actualisation et amélioration à intervalles réguliers du site Web et de la bibliothèque virtuelle au titre du sous-programme; établissement d'un manuel de méthodologie aux fins de l'élaboration

d'indicateurs de la science et de la technique; et établissement du *Focus Bulletin* et d'autres documents et publications relevant du sous-programme.

Consultants et experts

- A.19.61 Le montant de 132 000 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 1 400 dollars redéployée de la rubrique Autres dépenses de personnel, se décompose comme suit : a) services de consultants ayant des compétences spécialisées dont ne dispose pas le secrétariat de la CEPALC, qui contribueraient à l'élaboration des rapports et études suivants : deux numéros par exercice biennal et publication électronique de *Selected Statistical Indicators of Caribbean Countries*; quelques aspects du secteur des services dans des pays sélectionnés des Caraïbes; établissement et exploitation d'indicateurs de la science et de la technique et analyse de leur contribution au développement économique dans la sous-région, en particulier dans le cas des indicateurs s'appliquant expressément aux petits États insulaires en développement; progrès réalisés dans l'adoption de mesures visant à superviser l'exercice des droits sociaux et économiques des femmes dans les Caraïbes; utilisation d'informations sociodémographiques aux fins de la formulation de politiques et de programmes, y compris l'établissement d'un recueil de statistiques sociales et démographiques dans les Caraïbes; réformes en matière de sécurité sociale dans les Caraïbes; conséquences sociales de la mondialisation; pratiques en matière de socialisation entre hommes et femmes et phénomène de la violence s'exerçant contre les femmes dans les Caraïbes; état d'avancement des négociations commerciales et internationales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et effets de ces négociations sur les politiques commerciales des pays des Caraïbes (80 000 dollars); et b) convocation de six réunions de groupes spéciaux d'experts chargés des activités suivantes : examiner les répercussions des modifications intervenues dans le commerce et les finances internationales, y compris en ce qui concerne les accords internationaux, sur les pays des Caraïbes; évaluer les progrès réalisés dans l'adoption de mesures visant à superviser l'exercice des droits sociaux et économiques des femmes dans la sous-région des Caraïbes; examiner les questions liées à la production d'informations statistiques dans les pays des Caraïbes et les propositions visant à accroître l'efficacité dans ce domaine; examiner l'influence des politiques macroéconomiques sur les résultats obtenus par les pays des Caraïbes; examiner les liens entre les pratiques en matière de socialisation entre hommes et femmes et le phénomène de la violence s'exerçant dans les Caraïbes; et examiner les principaux problèmes qui freinent la réalisation des programmes de développement social des pays de la sous-région (52 000 dollars).

Voyages

- A.19.62 Le montant de 75 500 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 2 300 dollars redéployée de la rubrique Autres dépenses de personnel, se décompose comme suit : frais de voyage du personnel appelé à engager des consultations avec les gouvernements et les institutions non gouvernementales et à participer à la troisième réunion ministérielle des Caraïbes sur l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et aux réunions sous-régionales consacrées au suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, y compris l'établissement de documents et de rapports; et établissement de documents et de publications relevant du sous-programme.

D. Appui au programme

Tableau A.19.34

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	23 735,1	23 861,9	(88,2)	(0,3)	23 773,7	1 564,9	25 338,6
Autres dépenses de personnel	718,0	764,0	21,2	2,7	785,2	42,5	827,7
Consultants et experts	–	10,9	–	–	10,9	0,4	11,3
Voyages	100,0	46,3	–	–	46,3	2,7	49,0
Services contractuels	1 342,7	1 227,6	(94,5)	(7,6)	1 133,1	54,9	1 188,0
Frais généraux de fonctionnement	6 226,9	6 956,8	307,5	4,4	7 264,3	391,9	7 656,2
Dépenses de représentation	12,1	11,8	–	–	11,8	1,1	12,9
Fournitures et accessoires	1 136,4	1 063,0	97,2	9,1	1 160,2	69,9	1 230,1
Mobilier et matériel	1 508,9	1 151,1	(126,7)	(11,0)	1 024,4	73,8	1 098,2
Total (1)	34 780,1	35 093,4	116,5	0,3	35 209,9	2 202,1	37 412,0

2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	–	–	a) Services d'appui à :	
	1 044,5	1 274,0	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	995,0
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
Total (2)	1 044,5	1 274,0		995,0
Total [(1) + (2)]	35 824,6	36 367,4		38 407,0

Tableau A.19.35

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	6	6	–	–	1	1	7	7
P-4/3	22	25	1	–	–	–	23	25
P-2/1	12	16	–	–	–	–	12	16
Total partiel	41	48	1	–	1	1	43	49
Autres catégories								
Agents locaux	181	172	1	–	10	10	192	182
Service mobile	1	–	–	–	–	–	1	–
Total partiel	182	172	1	–	10	10	193	182
Total général	223	220	2	–	11	11	236	231

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)
Postes

- A.19.63 Le montant de 23 773 700 dollars, reflétant une réduction de 88 200 dollars, concerne les postes figurant au tableau A.19.35. Cette réduction est le résultat net : a) du transfert de cinq postes d'agent local, de la façon suivante : i) au Cabinet du Secrétaire exécutif afin de renforcer les moyens d'appui à la recherche (1 poste); ii) au sous-programme 4 pour renforcer l'appui à la recherche (1 poste); iii) à la Division opérationnelle et de planification des programmes et à la direction exécutive et à l'administration afin de renforcer les fonctions liées à la maintenance du site Web officiel (1 poste); iv) au sous-programme 9 pour en renforcer les capacités en matière de recherche et d'assistance technique (1 poste); et v) au sous-programme 1 pour fournir l'appui nécessaire en matière de secrétariat (1 poste); b) du transfert d'un poste P-2 du sous-programme 3 à la bibliothèque afin d'en renforcer les services en raison du démantèlement progressif du Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES) et de la redéfinition de ses fonctions traditionnelles; c) du transfert d'un poste P-4 du sous-programme 1 pour renforcer les capacités en matière de gestion et d'évaluation des projets du Groupe de gestion des ressources extrabudgétaires; d) du reclassement d'un poste d'agent du service mobile en poste P-3 à la Division de l'administration (le titulaire du poste devait à l'origine diriger le Groupe des communications, mais compte tenu des nouveaux impératifs, liés à l'évolution technologique dans le domaine des communications, le Groupe des communications a un plus grand besoin de techniciens); e) de la reconversion de trois postes d'agent local à la classe P-2, liée au classement initial de tous les postes d'agent des services généraux du bureau de la CEPALC à Santiago auquel le Bureau de la gestion des ressources humaines a procédé en 1995, et selon lequel il est prévu qu'un programmeur sera chargé de la conception et de la maintenance de systèmes informatisés de gestion et d'information, et d'installer, déboguer et modifier les logiciels et autres programmes, ainsi que d'apporter son assistance pour tout ce qui touche à la gestion des systèmes; il est également prévu que deux informaticiens seront chargés de l'analyse, de la conception et de la programmation des systèmes informatiques, de la création, de l'installation et de la maintenance de systèmes d'exploitation et de l'évaluation, de l'installation et de la maintenance de progiciels; et f) de la

suppression de deux postes d'agent local. Par ailleurs, le poste P-4 et le poste d'agent local dont la création à titre temporaire avait été approuvée à l'appui des activités liées au Système intégré de gestion pour l'exercice biennal 2000-2001 sont convertis en postes permanents sans que cela n'entraîne de coûts supplémentaires.

Autres dépenses de personnel

- A.19.64 Le montant de 785 200 dollars, incluant une augmentation nette de 21 200 dollars correspondant au coût des heures supplémentaires, permettra de financer :
- a) Le personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui assurera le remplacement des fonctionnaires pendant les périodes de pointe, des agents temporairement absents du Service médical de la CEPALC (afin de conserver des effectifs correspondant aux besoins minimaux) et des agents de sécurité en congé; le renforcement des services de sécurité de la CEPALC à l'occasion des manifestations spéciales et des visites de dignitaires étrangers; les services spécialisés (génie civil, architecture, électrotechnique, programmation et conception informatisée) et le remplacement des fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité (564 200 dollars);
 - b) Les heures supplémentaires et les sursalaires de nuit des fonctionnaires qui travaillent au-delà des horaires normaux pendant les périodes de pointe, pour effectuer des travaux d'entretien nécessaires après les heures de bureau et pour assurer 24 heures sur 24 les services de sécurité à Santiago (221 000 dollars).

Consultants et experts

- A.19.65 Le montant de 10 900 dollars, inchangé par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer l'apport de compétences spécialisées pour évaluer les programmes de cours et les méthodes d'enseignement des langues en vigueur à la CEPALC, en vue d'en améliorer la qualité.

Voyages

- A.19.66 Le montant de 46 300 dollars, inchangé par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer les déplacements des fonctionnaires de la Division au siège, dans les bureaux sous-régionaux de la CEPALC à Mexico et à Port of Spain, et dans les cinq bureaux nationaux (à Bogota, Brasilia, Buenos Aires, Montevideo, et Washington), ainsi que ceux du chef du Service médical lorsqu'il doit assister à des réunions avec ses homologues des Nations Unies.

Services contractuels

- A.19.67 Le montant de 1 133 100 dollars, reflétant une réduction de 94 500 dollars, réaffecté à la location et à l'entretien des locaux, permettra de financer :
- a) La traduction à l'extérieur de diverses publications (*CEPAL Review*, *Latin America and the Caribbean in the World Economy*, *Foreign Investment in Latin America and the Caribbean* et *Social Panorama*) et l'édition à l'extérieur de *CEPAL Review* et d'une base de données bibliographique bilingue (251 800 dollars);
 - b) L'impression et la reliure à l'extérieur de divers documents et publications officiels, en particulier *Focus Newsletter* (bulletin trimestriel d'information sur les activités du Comité de développement et de coopération des Caraïbes), *External Sector Briefing Notes* et *Current Awareness Bulletin*, y compris une augmentation de l'ordre de 15 800 dollars dont le montant a été établi sur la base des dépenses antérieures (345 900 dollars);
 - c) Les services de traitement des données en vue de l'achat de nouveaux logiciels et de licences d'utilisation pour le bureau de la CEPALC à Santiago et pour les cinq bureaux nationaux, l'installation des dernières versions des logiciels déjà utilisés et l'actualisation des licences

d'utilisation, le renouvellement des licences d'utilisation du système d'analyse statistique, les frais d'accès pour raccorder l'ensemble du système de la CEPALC à Internet, et les services spécialisés nécessaires pour actualiser et améliorer la page Web du bureau de la CEPALC à Mexico City. Plusieurs facteurs, tels que l'adoption d'un progiciel de bureau et l'achat de versions plus récentes au lieu de nouvelles licences d'utilisation, cela à des prix réduits, ont contribué à la réduction de 110 300 dollars du montant des ressources nécessaires (411 500 dollars);

- d) Le recrutement à temps partiel de professeurs de langues pour dispenser au personnel de la CEPALC à Santiago, Mexico City et Port of Spain et dans les cinq bureaux nationaux, une formation en anglais, en français et en espagnol, principalement (123 900 dollars).

Frais généraux de fonctionnement

A.19.68 Le montant de 7 264 300 dollars, reflétant une augmentation de 307 500 dollars (provenant en partie de ressources transférées des rubriques Services contractuels et Mobilier et matériel), permettra de financer :

- a) La location de locaux, pour laquelle une augmentation dont le montant (114 200 dollars) est transféré de la rubrique Services contractuels. Les ressources supplémentaires nécessaires permettront de passer des marchés de services (jardinage, sécurité, services de plantons), d'où la réduction du nombre de postes d'agent des services généraux prévue au titre de l'appui au programme; l'augmentation des loyers des locaux où sont installés les bureaux nationaux (principalement à Bogota et à Washington); et la relocalisation du bureau sous-régional de la CEPALC à Port of Spain dans de nouveaux locaux à l'expiration du bail en cours, en raison des graves problèmes qui existent dans les locaux actuellement occupés (sécurité et sûreté, absence d'escaliers de secours, système d'alerte à l'incendie et système de climatisation défectueux, et mauvaise qualité de l'air). Cette mesure permettra de réduire d'environ 18,5 % la taille des installations, et partant d'atténuer ainsi l'impact de l'augmentation des loyers (3 277 200 dollars);
- b) La location et la maintenance du matériel informatique, des photocopieurs et du matériel de reproduction; la maintenance des télécopieurs et du central téléphonique; la maintenance de l'oblitératrice; les transport locaux; et d'autres services d'entretien, pour lesquels une augmentation de 17 400 dollars est demandée sur la base des dépenses antérieures (470 600 dollars);
- c) La maintenance du mobilier et du matériel à Santiago, Mexico City et Port of Spain ainsi que dans les bureaux nationaux (692 500 dollars);
- d) Les frais de chauffage, éclairage, énergie et eau, pour lesquels une augmentation de 134 200 dollars est demandée, dont le montant sera transféré en partie de la rubrique Mobilier et matériel et a été établi sur la base des dépenses antérieures (712 700 dollars);
- e) Le coût des communications, qui couvre la location de lignes téléphoniques réservées et de lignes téléphoniques de secours; les communications locales et à longue distance; et les frais d'affranchissement, de valise diplomatique et de services de messenger, reflétant une augmentation de 54 400 dollars (1 705 400 dollars);
- f) Les services divers liés au fret et les frais connexes, les frais bancaires, les frais de dédouanement et de manutention, les assurances générales et divers services, reflétant une réduction de 12 700 dollars (405 900 dollars).

Frais de représentation

- A.19.69 Le montant de 11 800 dollars, inchangé par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer le coût des réceptions officielles données en l'honneur de dignitaires de passage et lors de manifestations spéciales.

Fournitures et accessoires

- A.19.70 Le montant de 1 160 200 dollars, qui inclut une augmentation de 97 200 dollars correspondant à un montant transféré en partie de la rubrique Mobilier et matériel, permettra de financer : a) les besoins en fournitures et accessoires, tels que les fournitures de bureau, le papier destiné à la reproduction de documents internes, les fournitures servant au traitement électronique de données (y compris de l'encre pour les cartouches), les uniformes et les autres fournitures et accessoires divers pour le siège de la CEPALC, les sièges et les bureaux sous-régionaux (1 028 900 dollars); et b) l'achat d'ouvrages et de fournitures de bibliothèque et l'abonnement à diverses revues et publications périodiques (131 300 dollars).

Mobilier et matériel

- A.19.71 Le montant de 1 024 400 dollars, reflétant une réduction de 126 700 dollars, transféré à la rubrique chauffage, éclairage, énergie et eau et à celle des fournitures et accessoires, permettra de financer :
- a) L'achat de 3 ordinateurs portables, de 5 imprimantes laser à haute résolution, de 8 écrans à haute résolution, de 17 scanners, de 260 nouveaux ordinateurs individuels et de 20 imprimantes, ainsi que le remplacement de 16 ordinateurs individuels (réduction de 75 300 dollars) (753 000 dollars);
 - b) Le remplacement de trois véhicules de fonction, y compris une réduction de 14 900 dollars, dans la mesure où le produit de la vente des véhicules actuels servira à financer l'achat des nouveaux véhicules (33 200 dollars);
 - c) La modernisation du matériel de communication existant, reflétant une réduction de 38 900 dollars (54 700 dollars) et le remplacement du matériel des services de conférence, tel que les magnétophones portatifs et les appareils de communication mobiles, incluant une augmentation de 4 700 dollars (41 900 dollars);
 - d) Le remplacement de l'ancien mobilier du siège de la CEPALC à Santiago et l'installation progressive de postes de travail, la modernisation du matériel de sonorisation dans les salles de conférences, l'installation d'un système en circuit fermé pour la transmission du son et des images, reliant toutes les installations de conférence de la CEPALC l'achat de mobilier et d'équipement neufs pour les bureaux de la CEPALC à Mexico City; l'achat d'appareils de communication mobiles pour les agents chargés d'assurer la sécurité sur le site de la CEPALC à Mexico City, et d'autres équipements, reflétant une réduction de 2 300 dollars (141 600 dollars).